

Université catholique de Louvain

Secteur des sciences et technologies

Louvain Research Institute for Landscape, Architecture, Built Environment

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Composition de l'architecture *Somba* : Du *Tata* au Paysage

Fabrice Sèdjro H. Noukpakou

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en art de bâtir
et urbanisme, sous la direction des Professeurs :

Renaud Pleitinx & Quentin Wilbaux



Jury de thèse

Présidente :	Prof. Daniela Perrotti	LAB/LOCI, UCLouvain
Secrétaire :	Prof. Jean Stillemans	LAB/LOCI, UCLouvain
Promoteurs :	Prof. Renaud Pleitinx	LAB/LOCI, UCLouvain
	Prof. Quentin Wilbaux	LAB/LOCI, UCLouvain
Membres :	Prof. Didier Marcel Houénoudé	FASHS, UAC-Bénin
	Prof. Noukpo Agossou	FASHS, UAC-Bénin
	Prof. Victor Brunfaut	ULB, Belgique

Dédicace

À tous les enfants dont les géniteurs sont partis très tôt.

La foi en ses convictions et le courage font avancer !

À toute l'équipe du Petit Colibri,

Telle l'eau prélevée par le bec de cet oiseau pour éteindre l'incendie dans la forêt, votre effort, malgré sa taille, sera toujours salvateur pour le bien-être des enfants orphelins et démunis.

À feu mon père, Jean Noukpakou dont l'un des rêves se réalise,

Malheureusement, sans lui !

Remerciements

« La thèse est un travail. C'est un travail long, exigeant, astreignant qui pèse pendant plusieurs années sur la vie personnelle, familiale et la disponibilité pour les autres » dit Michel Beaud (2020) dans *L'art de la thèse*. Nous en sommes arrivés à bout grâce à l'appui et aux encouragements de plusieurs personnes. Qu'il nous soit permis, ici, de leur exprimer nos remerciements.

Notre reconnaissance et remerciement aux Professeurs Quentin Wilbaux et Renaud Pleitinx de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'Université catholique de Louvain pour avoir accepté de diriger cette thèse. Nous ne saurons trouver les mots justes pour vous dire merci de nous avoir permis d'entrer dans la communauté de la recherche notamment, le laa et le LoCiLoCaL. Nous avons beaucoup appris de vous tant dans le domaine de la recherche que dans le domaine du savoir-vivre. Merci de nous avoir accepté tout ce temps et inculqué votre rigueur, votre sens du travail bien fait. C'est le moment de vous exprimer notre grande estime.

Notre profonde gratitude au Professeur émérite Jean Stillemans de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'Université catholique de Louvain et au Professeur Didier Marcel Houénoudé du département Histoire et Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin pour toute leur abnégation en participant au comité d'accompagnement de cette thèse et pour leurs différentes observations qui ont anobli le travail.

Aux Professeurs Daniela Perrotti, Noukpo Agossou et Victor Brunfaut qui ont accepté de présider et de faire partie du jury, nous témoignons notre sincère gratitude. Votre implication et évaluation contribuent hautement au caractère scientifique de ce travail.

Aux autorités de l'UCLouvain pour la bourse CAI2018 qui nous a permis de mener sereinement cette recherche.

À l'AWAC qui a financé le projet HTC-Atacora qui nous a facilité la collecte des données.

À tous les enseignants de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme, spécifiquement du site de Tournai, nous exprimons nos sincères remerciements pour ces moments d'échanges qui ont enrichi en nous le goût de la recherche.

À tous les collègues doctorants du site de Tournai, Elie Pauporté, Ghita Barkouch, Guilhem Chuilon, Lylian Kubiak, Nawri Khamallah, Zoé Declercq, tous les chercheurs du laa et du LoCiLoCaL, recevez à travers cette thèse, notre profonde gratitude pour tous ces agréables moments.

Notre reconnaissance à tout le personnel administratif du site de Tournai pour le soutien moral et technique.

Nos remerciements aux Professeurs Étienne Sagbo et Monique Ouassa Kouaro pour leur attention quotidienne et leurs conseils.

À toute l'équipe du projet HTC-Atacora, notamment Yves Baudot, l'ONG Eco-Bénin et les communautés impliquées, nous disons merci pour cette belle expérience de travail de terrain.

À notre mère Célestine Sagbo. Nous ne savons comment lui témoigner notre reconnaissance pour tous ses sacrifices.

À nos parents de la Belgique, Henri Sumegi, Ronny Noblesse, leurs familles respectives et à toute l'équipe du Petit Colibri, vous avez été tout pour nous. Cette thèse est le fruit de vos dévouements.

À nos sœurs Lydia, Édith, Rogeline et à notre frère Joël ainsi qu'à Monsieur René Ahossi, nos remerciements les plus sincères pour votre attachement et votre indéfectible soutien.

Notre gratitude à toute notre famille, spécialement à notre compagne Dorine Zannou et à nos enfants à qui l'absence de papa a toujours été source de tristesse. Que ce travail soit votre manne.

À Diane Gnonlonfoun et aux enfants, nos remerciements pour votre présence constante et vos prières.

Nous sommes par ailleurs très sensible au soutien des amis Alexandre Hounoukon, Amanda Fatindé, André Abatti, Bertille Hognon, Brice Dansou, Déodat Ayigbede, Elisée Gbenanou, Evrard Egbohoun, Francel Loko, Ghislain Agognon, Gildas Cambia, Happy Goudou, Innocent Kimpali, Jules Landjohou, Kokou Kogbalo, Landry Ineza, Michel Biart, Pacôme Alomakpé, Roger Tawes, William Vodouhè et à toute la communauté du Séminaire de Tournai à qui nous témoignons toute notre reconnaissance pour les nombreux encouragements.

Nos remerciements et nos mots d'excuses vont à l'endroit de tous ceux qui auraient été oubliés et qui ont contribué d'une quelconque manière à la réalisation de cette thèse.

Résumé

L'habitat des *Somba*, peuple de l'Atacora au nord-ouest du Bénin, est, pour le peu, étudié à travers des disciplines qui n'ont eu comme démarches que de mener des analyses taxinomiques de l'objet en isolant les éléments de sa composition. Ce faisant, ces études se sont limitées à décrire uniquement le *Tata Somba* dans tous ses aspects possibles de construction et ont conclu en des classifications typologiques relatives aux différents groupes socioculturels apparentés qui constituent ce peuple.

Le choix d'une autre discipline, l'architecture, pour mener la présente thèse permet d'adopter un point de vue différent, mais complémentaire, qui repose sur la théorie médiationniste de l'architecture. À cet égard, notre étude oppose à la démarche taxinomique jusque-là empruntée, une approche générative. Au lieu d'étudier les traits caractéristiques et les variations d'un modèle, elle se propose d'étudier les unités et les principes d'intégration de l'habitat *Somba*. Dès lors, il ne s'agit pas de considérer le *Tata Somba* comme une entité intègre et séparée de toute autre, mais bien comme une entité constituée en elle-même d'unités élémentaires, et comme une entité constitutive, au-delà d'elle-même, d'ensembles plus étendus aux composants variables et adaptables. Par degré d'intégration, ces ensembles sont : le *Tata Somba*, la demeure, le village et le paysage. Ainsi, répondant à la question de savoir où habitent les *Somba*, notre étude conclut que, par articulations successives, ils habitent simultanément tous les degrés d'un habitat qui va du *Tata* au paysage, en passant par la demeure et le village.

L'intérêt porté à l'étude de l'habitat *Somba* à travers une analyse générative a également permis d'approfondir la recherche sur la question de l'orientation des *Tata*. De notre thèse, il ressort qu'ils ne sont pas orientés plein ouest comme souvent évoqué, mais plutôt vers le nord-ouest. Aussi, l'éparpillement de ces habitations, la dissémination des demeures qu'elles composent et la structure du paysage *Somba* formalisée par une logique hydrographique ont été étudiés.

Mots-clés : Habitat *Somba*, Atacora, architecture, approche générative, composition, degré d'intégration, *Tata Somba*, demeure, village, paysage.

Abstract

The habitat of the *Somba*, a people of the Atacora region in northwestern Benin, has been studied for the most part by disciplines that have only conducted taxonomic analysis of the built object by isolating the elements of its composition. In doing so, these studies have been limited to describing only the *Tata Somba* in all its possible aspects of construction and have concluded with typological classifications related to the different socio-cultural groups that constitute this people.

The choice of another discipline, architecture, to conduct this thesis allows for a different, yet complementary, perspective based on the mediationist theory of architecture. In this respect, our study opposes the taxonomic approach taken so far, to a generative approach. Instead of studying the characteristic features and variations of a model, it proposes to study the units and integration principles of the *Somba* habitat. The *Tata Somba* is not considered as an independent entity, but rather as an entity made up of elementary units, and on a larger scale, as a constituent entity of extensible sets with variable and adaptable components. By degree of integration, these sets are the *Tata Somba*, the dwelling, the village and the landscape. As a result, and to answer the question of where the *Somba* live, our study concludes that, through successive articulations, they simultaneously occupy all the levels of a settlement: the *Tata*, the dwelling, the village, and the landscape.

Studying the *Somba* habitat through a generative analysis has also allowed deeper research on the specific question of the orientation of the *Tata*. Our thesis shows that they are not oriented due west as often mentioned, but rather northwest. Our research also investigated how these houses are scattered, how the dwellings they form are disseminated, and how the *Somba* landscape is structured and formalised by a hydrographic logic.

Keywords: *Somba* habitat, Atacora, architecture, generative approach, composition, degree of integration, *Tata Somba*, dwelling, village, landscape.

Sigles, acronymes et abréviations

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

FaDec : Fonds d'appui au développement des communes

GIS : Geographic information system (système d'information géographique)

HTC : Habitat en terre crue

IGN : Institut géographique national

INSAE : l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique

NNI : Nearest neighbour index

ONG : Organisation non gouvernementale

RN : Route nationale

RNIE : Route nationale inter-États

T.d.A : Traduction de l'auteur

TdM : Théorie de la médiation

TMA : Théorie médiationniste de l'architecture

UA : Union africaine

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Introduction

Le Bénin (ancien Dahomey, territoire des Agodjié¹) est un pays francophone d'Afrique de l'Ouest connu pour la diversité de ses richesses culturelles tant immatérielles que matérielles. À ses éléments immatériels s'associent le *Vodun* (Vaudou, en français) dont le Bénin est le « berceau » (Basset et Désiré-Johnson, 2011, p. 140), les masques *Guèlèdè* qui relèvent d'une « société de masques secrète principalement originaire de la région de Kétou » (Houénoudé et Coralli, 2013, p. 87) et « liés à un culte autour de la fertilité » (Charlier, 2020, p. 217), et une pluralité de rythmes, de danses traditionnelles et de savoir-faire liés à la vannerie et à la poterie. Ses biens patrimoniaux se distinguent notamment par les quartiers anciens et leur architecture coloniale, témoins de la traite négrière dans les villes côtières du Sud, telles que Grand-Popo, Ouidah et Porto-Novo. Il y a également dans le Sud, la cité lacustre de Ganvié. Au centre du Bénin, le site des palais royaux d'Abomey, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985, représente une attraction du point de vue de la structure architecturale de chacun de ses palais. Au nord, le Complexe W-Arly-Pendjari également inscrit comme site naturel en 2017 offre un cadre faunique destiné à un tourisme de vision². Aussi, la liste indicative du Bénin répertorie « le paysage du Koutammakou qui doit son aspect remarquable à ses *Tata*³ ».

1 Appelées Agodjié, les amazones sont « une armée de femmes » (d'Almeida-Topor, 1983), « des troupes d'élite féminines ayant contribué à la puissance militaire du Royaume du Dahomey aux 18e et 19e siècles » <https://fr.unesco.org/womeninafrica/les-femmes-soldats-du-dahomey/biography>

² Ce site est actuellement classé en « zone rouge » depuis l'enlèvement de deux ressortissants français le 1er mai 2019 et les multiples attaques qui y sont perpétrées ces dernières années par des groupes djihadistes contre l'armée béninoise.

³ <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6482>

Dans cette région située au nord-ouest du Bénin vivent, parmi d'autres, les membres du peuple *Somba*, également présents au nord-est du Togo où ils sont appelés *Tamberma*. Leur mode de vie fondé sur la production agricole ainsi que les menaces ennemies qui ont conduit leurs ancêtres à s'implanter dans l'Atacora ont contribué à la production d'habitations en terre crue, nommées *Tata Somba*, remarquables par l'ingéniosité de leur dispositif, qui les fait ressembler, aux yeux européens, à des « châteaux-forts », et par la densité de mythes et de rites qui leur sont associés.

Les qualités architecturales et l'importance religieuse des *Tata Somba* justifient autant leur valorisation à des fins touristiques que leur préservation au titre de patrimoine. Cela se justifie d'autant plus que ce type d'habitat est actuellement menacé de disparition du fait, notamment, de mutations socio-économiques et des changements climatiques. Le choix des populations se porte de plus en plus sur des habitations inspirées de modèles occidentaux. À cet égard, le Bénin a entrepris des travaux visant à inscrire la région occupée par le peuple *Somba* sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO par extension du paysage Koutammakou déjà inscrit par le Togo depuis 2004⁵. Cette inscription

⁴ Remarque : L'usage du terme *Tata Somba* est éminemment discutable. Formé à partir du mot *Tata*, qui signifie enceinte, et du mot *Somba*, qui signifierait « homme nu » et que l'administration coloniale a appliqué à la population vivant dans la région de l'Atacora, l'expression *Tata Somba* s'est imposée dans le secteur touristique et est aujourd'hui entrée dans l'usage courant, malgré ses origines coloniales et ses connotations condescendantes. La littérature scientifique préfère l'usage du terme *Takiènta* ou encore *Tatammachienta* à celui de *Tata Somba*, mais le premier s'avère propre aux *Bètammaribè*, sous-groupe socioculturel inclus dans le groupe *Somba*, tandis que le second est propre à d'autres sous-groupes. Devenu courant, le terme *Tata Somba* présente l'avantage de désigner de manière générale un type d'habitat attribuable à tous les groupes socioculturels réunis sous l'appellation *Somba*, en évitant de généraliser l'usage d'une appellation propre à un de ces groupes socioculturels. Aussi, pour nous permettre d'inclure dans notre corpus toute la variété des productions architecturales du groupe *Somba*, qui ne se limite pas à la *Takiènta* des *Bètammaribè*, conservons-nous, dans la suite du texte, l'appellation *Tata Somba*.

⁵ Le report de la 45^e session du Comité du patrimoine mondial, initialement prévue du 19 au 30 juin 2022 à *Saint-Pétersbourg* du fait de la crise entre la Russie et l'Ukraine, retarde l'étude du dossier proposé par le Bénin.

devrait promouvoir et encourager les efforts de sauvegarde des habitats existants, qui bénéficient d'entretiens périodiques⁶.

Le caractère remarquable des *Tata Somba* explique aussi le privilège scientifique que leur ont accordé ethnographes et anthropologues, qui pour la plupart font du *Tata Somba* l'objet, sinon exclusif, du moins central de leurs travaux. Souvent consacrées à un type de *Tata Somba* au détriment d'autres, leurs études ont par ailleurs privilégié l'analyse des traits différentiels des *Tata Somba*. Dressant des typologies de *Tata Somba*, plus ou moins élaborées, ils ont considéré le *Tata Somba* comme une unité autonome dont ils se sont attachés à décrire les variations morphologiques. Ce faisant, ils ont négligé, à la fois, l'analyse des éléments qui entrent dans la composition des *Tata Somba*, et celle des relations que ces derniers sont susceptibles d'entretenir avec d'autres ouvrages architecturaux environnants.

Le respect patrimonial et le privilège scientifique dont bénéficient les *Tata Somba* posent questions : le *Tata Somba* serait-il le seul représentant de l'habitat *Somba* ; le peuple *Somba* n'aurait-il pas produit d'autres ouvrages architecturaux que les *Tata Somba* ? D'autres, c'est-à-dire, *différents* du *Tata Somba* et, par ailleurs, *associés* au *Tata Somba*. Quelles sont, en somme, la nature et les limites du patrimoine architectural *Somba* qui mériteraient d'être préservées sur un plan politique et patrimonial, et étudiées sur un plan scientifique ?

Notre thèse est que le patrimoine architectural *Somba* dépasse de loin les limites du *Tata Somba* et qu'il réside fondamentalement dans les principes

⁶ Nous avons conduit et participé à deux campagnes de rénovations d'une vingtaine de *Tata Somba* ces deux dernières années (2021 et 2022) dans le cadre du projet HTC-Atacora. Financé par l'Agence wallonne de l'air et du climat (AwAC), porté par l'UCLouvain en partenariat avec Éco-Bénin et Yves Baudot, ce projet a pour objectif de préserver les habitats en terre crue et de promouvoir la construction d'habitats en terre crue résistant aux changements climatiques et peu consommateurs de bois de construction et de bois de chauffe.

d'articulation formels qui permettent la constitution d'ensembles qui vont du *Tata* au paysage et autorisent, en outre, l'intégration d'éléments réputés étrangers. L'essentiel de notre travail consiste à mettre en évidence, par l'analyse d'un vaste corpus, ces logiques d'articulations et ainsi, à révéler la nature et les limites du patrimoine architectural *Somba*.

Si nos questions se posent au croisement de nos formations en sociologie et gestion du patrimoine culturel et de notre action auprès des communautés et des autorités politiques en faveur de la sauvegarde et de la valorisation des biens culturels et plus particulièrement ceux des *Somba*, notre thèse s'inscrit dans des *limites* disciplinaires strictes et dans un *cadre* théorique particulier, celui de la Théorie médiationniste de l'architecture (TMA)⁷.

Limites disciplinaires

Nous adoptons ici un point de vue exclusivement architectural qui porte sur la production de l'habitat⁸. Notre étude ne s'intéresse pas au *Tata* en tant qu'élément représentatif de la culture *Somba*. Il n'est donc pas envisagé en tant que reflet de la société *Somba*, ni en tant que témoin des mythes, des rites, voire de la cosmologie *Somba*. Ces différents angles ayant déjà été amplement adoptés dans des études précédentes.

Résolument architecturale, notre étude est, d'abord, morphologique ; elle décrit les entités formelles mobilisées dans la production de l'habitat *Somba*. L'étude n'est pas « pragmatologique », en ce sens qu'elle ne s'intéresse pas, de manière prioritaire, à l'exécution des ouvrages, à leur mise en œuvre et leurs assemblages concrets, ni à l'occupation des

⁷ cf. *Théorie du fait architectural, pour une science de l'habitat* (Pleitinx, 2019).

⁸ Conformément à la TMA, le vocable *architecture* ne désigne pas dans le cadre de cette thèse la profession ou la discipline de l'architecte, mais bien la production de l'habitat considérée comme une compétence de l'être humain comparable au langage, à la société ou au droit (Pleitinx, 2019, p. 23). Le vocable *habitat*, quant à lui, n'est pas synonyme de *logement*, mais désigne de manière plus générale tout artefact construit à des fins d'habitation.

ouvrages : à l'affectation des lieux (à leur fonction) et à l'emplacement des activités et des personnes.

Notre étude porte, ensuite, sur la face « habitation » de l'architecture en particulier, c'est-à-dire sur « les trois dimensions de l'espace dans lequel habite un être parlant » (Stillemans, 2012), et non sur la face « construction »⁹. Si notre étude tient compte de la construction, ce n'est que dans la mesure où celle-ci garantit aux espaces habités leur unité et leurs qualités. Ainsi, notre étude se concentre-t-elle sur les aspects formels de l'habitation (modes et positions) et ne s'intéresse-t-elle qu'indirectement à la construction de cette architecture.

Intitulée *Composition de l'architecture Somba : Du Tata au paysage*, notre étude, enfin, oppose à la démarche taxinomique jusqu'ici empruntée, une approche *générative* (Pleitinx, 2019) qui s'intéresse moins aux identités et aux variations de modèles qu'aux unités d'habitation et à leur intégration, à la manière dont les espaces architecturaux se distinguent et néanmoins s'articulent les uns aux autres pour former, de proche en proche, de vastes ensembles cohérents. Ainsi, au lieu de recenser les traits caractéristiques et les variations des *Tata Somba*, notre étude décrit les unités constitutives et les principes d'articulation de l'habitat *Somba*. Dès lors, il ne s'agit pas de considérer le *Tata Somba* comme une entité intègre et séparée de toute autre, mais bien comme une entité constituée en elle-même d'unités élémentaires, et comme une entité constitutive, au-delà d'elle-même, d'ensembles plus étendus. Ces ensembles sont, en l'occurrence et par degré : le *Tata Somba* ; la demeure ; le village et le paysage.

Au contraire des études ethnographiques portant sur le peuple *Somba* qui ont pour but d'en dresser le tableau le plus complet possible, notre étude architecturale, morphologique, spatiale et générative se veut la plus

⁹ Nous avons traité des éléments de construction du *Tata Somba*, et de leurs modes d'exécution dans le *Manuel pour la rénovation des Tata Somba* (Noukpakou, Pauporté et Pleitinx, 2022).

spécifique possible. À l'instar des études ethnographiques, notre étude demeurera synchronique et ne traitera pas de l'histoire de l'habitat *Somba*. Ce faisant, elle n'a pas d'autre ambition que de contribuer, modestement, mais avec précision, à la connaissance du milieu de vie du peuple *Somba*. Au terme de ce travail, ayant mis en lumière les principes de composition de l'architecture *Somba*, nous serons en mesure répondre à cette simple, mais fondamentale question : où habitent les *Somba* ?

Fondements théoriques

Le cadre théorique de cette recherche est la Théorie médiationniste de l'architecture (TMA) fondée sur les hypothèses de la Théorie de la médiation (TdM), issue de la collaboration entre Jean Gagnepain (1923-2006) et Olivier Sabouraud (1924-2006). Tirant parti du modèle de la rationalité humaine fourni par la Théorie de la médiation, la TMA propose une compréhension des mécanismes rationnels qui président à la production de l'habitat, catégorie qui inclut tout ouvrage construit et destiné à l'habitation. Ce faisant, elle fournit aux chercheurs spécialisés dans l'étude de l'habitat, « des critères d'observation et des principes explicatifs utiles à l'étude de tout corpus d'habitat ». Parmi d'autres, la TMA fournit en particulier les clés d'une analyse générative – complément nécessaire à l'analyse taxinomique – dont la vocation est de rendre compte des unités constitutives de l'habitat et des principes d'intégration qui garantissent leur complémentarité au sein d'ensembles plus vastes. C'est dans le cadre de la TMA que le privilège accordé au *Tata Somba* et la prévalence des approches taxinomiques sont mis en question, et c'est dans ce cadre que se révèle opportune l'adoption d'une approche générative qui permet de rendre compte de la *composition* de l'habitat *Somba*, c'est-à-dire des multiples positions (unités d'habitation) et articulations qu'habitent les *Somba*.

Sur un plan scientifique, cette thèse veut montrer que le *Tata Somba* n'est qu'un des multiples composants de l'architecture *Somba*, et que la dispersion apparente de l'habitat *Somba* n'exclut nullement leur intégration en un tout cohérent, traversant selon des systèmes et logiques propres aux

Somba, les degrés d'intégration des unités qui aboutissent, *in fine*, au paysage *Somba*. Sur un plan politique, elle permet de suggérer que la préservation de l'habitat *Somba* ne doit pas se limiter seulement à la préservation du *Tata Somba*, mais s'attacher à chacune des unités architecturales que contient le paysage *Somba*. Dans le contexte actuel où le Bénin s'active à inscrire sa partie territoriale par extension du paysage Koutammakou du Togo qui lui, est déjà inscrit depuis 2004 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, cette recherche vient apporter des éléments de compréhension approfondie tant sur le bien « *Tata* » que sur l'élément « paysage ».

Le présent document est divisé en deux parties. La première, qui comprend trois chapitres, fixe les limites géographiques et sociales de cette étude, définit sa problématique et expose sa méthode. La deuxième partie, qui comprend quatre chapitres, remonte les différents degrés d'une analyse générative de l'habitat *Somba*, allant du *Tata* au paysage.

Première partie : Cadres

1 Milieu et société *Somba*

Ce premier chapitre précise les caractéristiques et les limites, tant géographiques que sociales, du peuple *Somba*, détenteur et constructeur des *Tata* et principal occupant de l'habitat étudié.

Établi sur une superficie de 114 763 km² et s'étendant sur 700 km du fleuve Niger au nord à la côte Atlantique au sud, le Bénin possède une population estimée à environ 12 millions d'habitants, selon les données publiées par l'INSAE-Bénin pour l'année 2020. Porto-Novo est sa capitale et Cotonou, le pôle économique. Le Bénin est frontalier avec le Togo à l'ouest, le Nigeria à l'est, le Niger au nord, le Burkina Faso au nord-ouest et l'océan Atlantique au sud.

Après son accession pacifique à l'indépendance et à la souveraineté nationale le 1^{er} août 1960, le Bénin a connu une instabilité politique due à de nombreux coups d'État sur une période de 12 ans. Le dernier en date porta au pouvoir en 1972 l'officier Mathieu Kérékou qui dirigea le pays jusqu'en 1990. Adoptant le modèle d'une gouvernance démocratique depuis la Conférence des forces vives de la nation de février 1990 « qui a servi de “modèle” pour le reste des États africains francophones » (Noudjènoumè, 1999, p. 11), la structure administrative du Bénin, basée sur une décentralisation du pouvoir, est composée de douze départements dont celui de l'Atacora, au nord-ouest, où vivent principalement les *Somba*.

Depuis l'amendement de la liste des unités administratives locales en 2013, le Bénin compte 77 communes et 5 288 villages et quartiers de villes dans lesquels est distribuée une pluralité d'attraits touristiques, de biens et éléments patrimoniaux dont les *Tata Somba*, dans l'ouest de l'Atacora.

1.1 Géographie

L'étude se limite à l'habitat *Somba* observable dans le département de l'Atacora, au nord-ouest du Bénin.



Figure 1 : Situation du Bénin.

Le département de l'Atacora est limité au nord par le Burkina Faso et au nord-est par le département de l'Alibori, à l'ouest par le Togo, à l'est par

le département du Borgou et celui de l'Alibori, et au sud par le département de la Donga. L'Atacora, l'un des douze départements issus du découpage administratif lié à l'avènement de la décentralisation en 2002, est divisé en neuf communes Boukoubé, Cobly, Kérou, Kouandé, Matéri, Natitingou qui en est le centre administratif, Pehunko, Tanguiéta et Toucountouna, réparties sur une superficie de 20 499 km² (INSAE-Bénin, 2016).

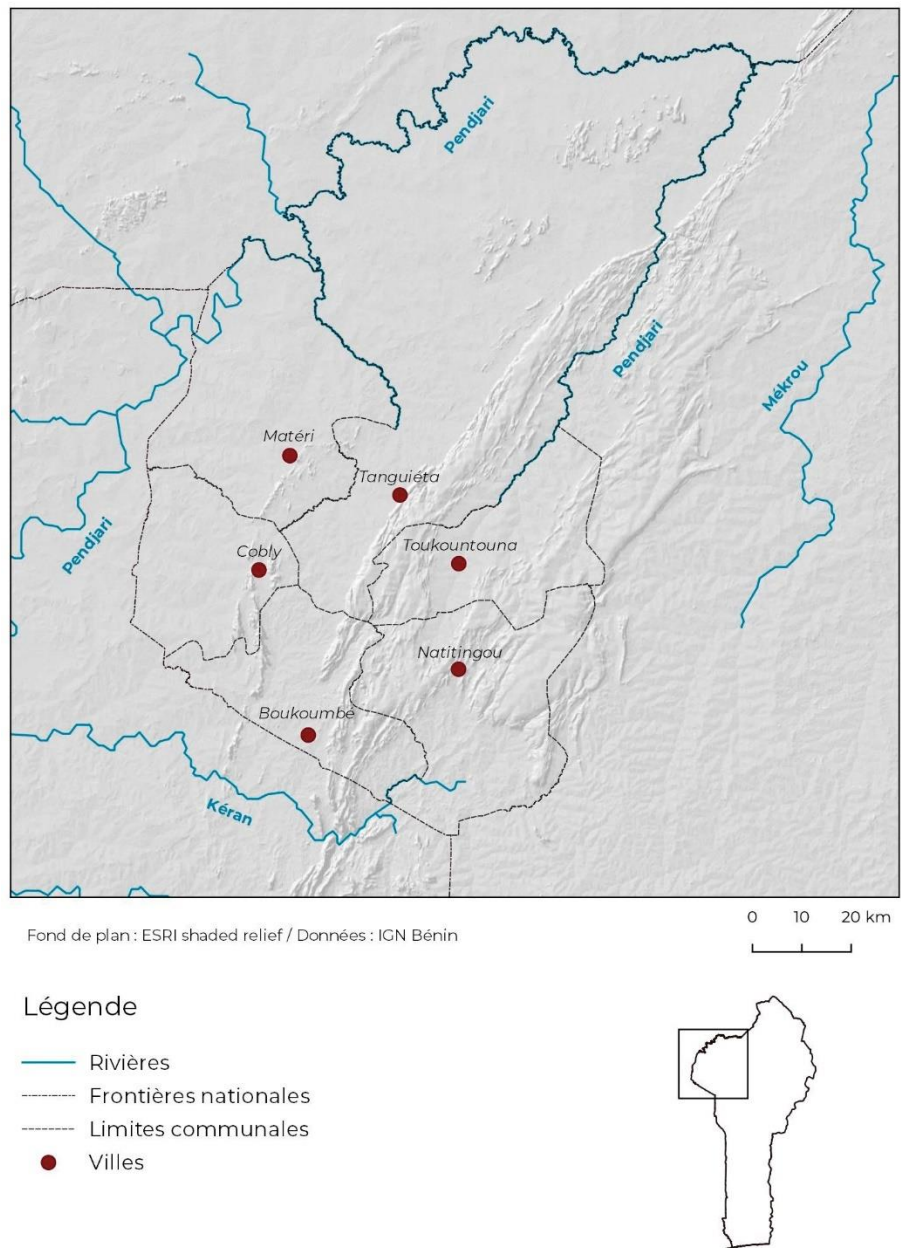


Figure 2 : Région d'étude.

Géographiquement, le département de l'Atacora est divisé en trois parties, d'est en ouest : la péninsule, les falaises et les vallées de la chaîne de montagnes de l'Atacora et la plaine du Gourma qui s'incline à l'ouest vers

la rivière Pendjari. Cette structuration offre une diversité d'aspects topographique, pédologique et hydrographique qui ont favorisé l'occupation et la mise en place des populations sur ce territoire ainsi que son exploitation. Pour Agossou, (2018), « les climats constituent, entre autres, les conditions premières d'exercice des activités agricoles ». À ce titre, il souligne spécifiquement que « la nuance atacorienne est caractérisée par des températures plus fraîches et des précipitations beaucoup plus élevées pouvant atteindre 1 400 mm/an sur les versants aux vents de l'Atacora » (Agossou, 2018, p. 51).

1.1.1 Topographie

La topographie de l'Atacora est marquée par une chaîne de montagnes éponyme qui divise le territoire du département selon un axe nord-est/sud-ouest. Cette chaîne de montagnes est la partie extérieure occidentale de la ceinture dahomeyide, longue de 1 000 km, qui s'étend du sud-est du Ghana au sud-ouest du Niger. Située sur la suture pharusienne, elle est le résultat d'une poussée tectonique due à la collision entre le craton ouest-africain et le craton bénino-nigérien, au cours du Précambrien tardif (entre 610 et 580 millions d'années) (Guillot et *alii.*, 2019).

Pour la commodité de la description et de l'étude, la topographie de l'Atacora peut être divisée en quatre zones topographiques sur la base de leur altitude respective : la plaine du Gourma, la plaine du Mékrou, la haute plaine de l'Atacora et les plateaux de l'Atacora. À une altitude inférieure à 250 m, la plaine du Gourma s'étend à l'ouest de la chaîne de l'Atacora, descendant en pente douce vers le Pendjari. À une hauteur comprise entre 250 m et 450 m, la plaine du Mékrou s'étend à l'est de l'Atacora. Comprise, elle aussi, entre 250 m et 450 m d'altitude, la haute plaine divise en deux la chaîne de l'Atacora. Enfin, au-delà de 450 m d'altitude et jusqu'à 650 m, les « plateaux » de l'Atacora dominent la région.

1.1.2 Hydrographie

Le département de l'Atacora est irrigué par plusieurs rivières dont les principales sont : le Pendjari, le Mékrou, le Koumagou, le Kéran, le Magou. Le Pendjari prend sa source dans la haute plaine de l'Atacora, passe par la ville de Toukoutouna, rejoint la plaine du Gourma et se jette dans l'Oti (affluent du fleuve Volta). Le Mékrou prend sa source à l'est du massif de l'Atacora pour se jeter dans le fleuve Niger. La rivière Koumagou prend sa source dans les hauts plateaux de l'Atacora, passe par la ville de Boukoubé, et se jette dans le Pendjari au Togo. La rivière Kéran prend sa source, elle aussi, dans les hauts plateaux de l'Atacora, passe par la ville de Natitingou, et se jette dans le Pendjari au Togo. La rivière Magou, enfin, prend sa source dans la plaine du Pendjari, aux environs de Cobly et se jette plus au nord dans le Pendjari. Elle est alimentée par plusieurs rivières provenant de la chaîne de l'Atacora, comme la rivière Mounhoun qui passe par Tanguiéta.

1.2 Société

La population vivant dans l'Atacora est contrastée du point de vue ethnographique et compte 772 262 habitants, selon le dernier recensement de 2013. Cette population est principalement divisée en trois groupes ethniques distincts : les *Somba* ; les *Bariba* et les *Fula* (INSAE-Bénin, 2016). Le peuple *Somba* (59 %) occupe la chaîne de l'Atacora et la plaine du Gourma, couvertes par les communes de Boukoubé, Cobly, Matéri, Natitingou (centre administratif du département), Tanguiéta et Toucountouna. Il comprend plusieurs groupes ethniques : Bètāmmaribè « présumés le peuplement le plus ancien du Bénin » (Agossou, 2018), *Béssoribé*, *Bétchabé*, *Berba*, *Niendé*, *Natamba*, *Tayaba* et *Waaba*. Les *Bariba*, quant à eux, sont rattachés à la partie est de l'Atacora, recouverte par les communes de Kérou, Kouandé et Péhunko. Les *Fula* ou *Peulh* sont des pasteurs nomades qui installent leurs camps selon l'opportunité de la transhumance.

L'oralité de la tradition en milieu *Somba*, comme en Afrique ancienne, a contribué à une certaine méconnaissance de ce peuple. C'est ainsi que dans « L'habitat et l'occupation de la terre chez les “*Somba*” », Mercier, (1963) traite du peuple *Somba* qui occupe les terres agricoles de l'Atacora et vit dans des huttes en terre au milieu des champs et dont l'histoire est méconnue.

Depuis lors, de multiples travaux de recherches y sont consacrés, étudiant la constitution et la mise en place de ce peuple dans ce milieu géographique, ainsi que son mode de vie et son organisation.

1.2.1 *Le peuple Somba : origine, migrations et mode de vie*

Dans « Tradition, changement, histoire : les “*Somba*” du Dahomey septentrional » (1968), Paul Mercier étudie, une fois de plus, la constitution du peuple *Somba* et les différentes mutations qui ont structuré la société des *Somba*. Il y décrit leurs coutumes et pratiques traditionnelles axées sur l'adoration de leurs divinités représentées par des autels en terre érigés devant leurs maisons. Il y décrit également leurs modes de vie et de production, lesquels sont principalement fondés sur les cultures vivrières, la chasse et la cueillette.

Noël K. Koussey, (1977) a emboîté le pas à Mercier pour étudier, lui aussi, l'histoire du peuple *Otâmmari*, le plus représenté des groupes socioculturels composant le peuple *Somba*. Selon lui, « le peuple *Somba* se distingue particulièrement des autres peuples par son habitat à étage très impressionnant. Cet habitat dispersé forme un beau paysage pittoresque saisissant, constituant ainsi le centre de mire de nombreux touristes » (Koussey, 1977, p. 12). Dans son mémoire, l'auteur étudie leur histoire, des origines jusqu'à l'invasion coloniale européenne qu'il situe en 1897 et

leur occupation du Koutammakou¹⁰ et de l'actuel Atacora. Il évoque à cet effet « la conquête de la région montagneuse par des groupes apparentés du peuple *Otāmmari* » (Koussey, 1977, p. 18), chacun occupant une portion du territoire à laquelle est attribuée aujourd'hui son autochtonie. Le peuplement de Coby, par exemple, résulte selon lui d'une dissémination des *Bètāmmaribè*. À ce propos, Koussey attribue à ces mouvements, qui ont conduit au peuplement étudié, « la création des royaumes *Gulmance* (ou Gourmantché)¹¹ qui a dû provoquer le départ forcé de nombreuses populations éprises de libertés et d'indépendance » (Koussey, 1977, pp. 83-84 ; Lankoande, 2008, p. 34). Elles ont alors migré vers le sud du territoire de cet empire pour s'implanter dans l'espace transfrontalier qui comprend actuellement le Koutammakou (au Togo) et l'ouest de l'Atacora (au Bénin).

Albert-Marie Maurice, (1986) étudie, lui aussi, le peuple *Somba*. Ses recherches anthropologiques datant de 1950 lui ont permis de déterminer différents groupes socioculturels qui forment l'ethnie communément appelée « *Somba* ». Il classifie, à cet effet, les peuples du nord Bénin en trois groupes fondamentaux : les *Otiau*, les *Otāmmari* et les *Osuru*. À ces groupes, il attribue des variantes stylistiques de l'architecture traditionnelle *Somba*.

Étudiant spécifiquement les *Bètāmmaribè*, désignés depuis l'époque coloniale sous le nom générique de *Somba*, Kouagou Jean N'Tcha (1990) fait remarquer qu'en réalité cette terminologie utilisée par l'administration d'alors ne désignait pas un groupe ethnique d'agriculteurs pratiquant également un élevage domestique, mais une série de groupes ethniques proches sans doute, mais avec quelques caractéristiques différentes, notamment dialectales et culturelles. À cet effet, il note que « dans le

¹⁰ En référence à la zone d'implantation, au Togo, des Tamberma ; « Koutammakou le pays des Batammariba » (<https://whc.unesco.org/fr/list/1140>)

¹¹ Peuple d'Afrique de l'Ouest, établi principalement autour de Fada N'Gourma au Burkina Faso et présent, après les mouvements migratoires de l'époque précoloniale, au nord du Togo et du Bénin. (Lankoande, 2008)

contexte des populations de la chaîne montagneuse de l'Atacora, l'ethnie, comme n'importe lequel de ses composants, n'est qu'un segment sociogéographique d'un ensemble plus vaste et il ne faut pas l'envisager isolément, mais le replacer dans l'ensemble d'un paysage ethnique régional envisagé dans une perspective historique » (N'Tcha, 1990, p. 18). Il relève, par ailleurs, qu'en l'état des connaissances historiques sur les groupes socioculturels de l'Atacora à son époque, il n'était pas encore possible de dire avec précision d'où sont venus les *Bètāmmaribè* avant l'occupation de leur territoire actuel. Selon lui, « certaines hypothèses notamment celle de Jacques Bernolles les font venir du Sahara et d'autres comme Paul Mercier, de la plaine occidentale de la Kéran. Pour Noël K. Koussey cette dernière hypothèse est plus probable même s'il ne rejette pas une origine située dans l'actuel Burkina Faso » (N'Tcha, 1990, p. 18). Cependant, il établit une cartographie d'occupation du territoire par ces différents groupes. Ainsi, les *Bètāmmaribè* se localisent majoritairement dans les districts (actuelles communes) de Boukoubé et de Natitingou ; les *Waaba* occupent le haut plateau de Tora dans le district rural de Tanguéta, la partie orientale des districts de Natitingou et de Toucountouna. Les Tayiaba et/ou Natiema vivent principalement au sud du district rural de Tanguéta et les Bialbe occupent majoritairement le district rural de Matéri. Enfin les Berbères occupent le district rural de Cobly.

La thèse de doctorat de Didier N'Dah, (2009) enrichit le travail de Koussey, N'Tcha et les autres qui l'ont précédée. Elle renseigne mieux sur le processus d'établissement du peuple *Somba* dans l'Atacora. À travers les résultats de ses études archéologiques, il définit cinq phases de migrations qui ont conduit à l'implantation des *Somba* dans cette région. Les différents sites qu'il a étudiés lui ont permis de rendre compte du mode de vie et surtout de faire une reconstitution chronologique de l'occupation de cette région depuis les périodes préhistoriques jusqu'à la mise en place des populations actuelles.

Selon N'Dah, au Bénin, comme partout ailleurs, l'identité des peuples est en lien avec leurs régions d'implantation. Ainsi, l'Atacora fait-il

directement et spontanément référence au peuple *Somba*. Les *Somba* sont, selon les différentes sources, majoritairement établis dans la chaîne de l'Atacora, au nord-ouest du Bénin et au Togo. Au Bénin, ils occupent six des neuf communes du département de l'Atacora. Leur implantation dans cette chaîne montagneuse résulte, pour des raisons variées, d'une série de migrations auxquelles des peuples du sud du Sahara avaient été contraints durant des siècles, entre 500 et 1900 apr. J.-C. Ces multiples déplacements sont essentiellement dus aux conditions climatiques et aux conflits politiques auxquels ces peuples étaient confrontés à ces époques (N'Dah, 2009).

Les croisements et d'autres facteurs de mobilité ont conduit à l'éclatement et à la formation de différents groupes socioculturels, tous apparentés. Aujourd'hui, les cinq groupes socioculturels constitutifs de ce peuple sont les *Bètâmmaribè* (sing. *Otâmmari*), les *Béssoribé*, les *Bétchabé*, les *Natamba* ou *Tayaba* et les *Berba* (Kaucley, 2016). Les *Niendé*, *Waaba* et les *Yendé*, très minoritaires, sont rattachés aux *Bètâmmaribè*. Ces groupes sont différents les uns des autres par leurs dialectes, leurs activités intrinsèques et accessoirement aussi, par la typologie de leur habitat traditionnel. Les *Waaba* étaient de grands forgerons, les *Bètâmmaribè* de bons maçons et les *Berba*, de bons chasseurs (Maurice, 1986 ; Puren, 2010). Cependant, ils ont en commun, avec les *Tamberma* du Togo, les balafres¹² qui permettent de les distinguer des autres peuples. Ils ont également en partage l'agriculture de subsistance et la chasse comme activités dominantes et sont basés sur un territoire de 13 711 km² qui regroupe les communes de Boukoumbé, Coby, Matéri, Natitingou, Tanguiéta et Toukountouna qui forment notre région d'étude.

Si les discours sur leur origine divergent selon les sources du fait de l'oralité de leur tradition, les recherches de Didier N'Dah ont permis de l'élucider.

¹² Cicatrices faciales en longues entailles faites par une arme tranchante au jeune âge suivant des rituels. Elles tiennent lieu de rites de passage dans la société Somba. Une forme similaire se retrouve également sur les façades de leurs habitations en signe de décoration.

Elles permettent également de documenter scientifiquement, l'implantation de ce peuple dans la région. Ainsi, l'histoire de leur installation dans cette partie de l'Atacora est relative au parcours migratoire, par vagues successives venues de l'ouest pour le sud du Sahara, qui a duré des siècles. Si la découverte des outils de pierre et des galets aménagés datant de la préhistoire ont rendu plausible l'hypothèse d'une présence humaine à cette époque, aucune étude ne permet, à ce jour, de déterminer quels peuples y avaient habité. En revanche, le processus migratoire datant de l'ère historique est, quant à lui, établi. À cet effet, N'Dah (2009) situe le peuplement historique de l'Atacora en cinq phases entre 580 et 1900 apr. J.-C. avec une phase d'occupation initiale de la plaine du Gourma autour de 500 apr. J.-C.

D'un premier point de vue, les conditions climatiques en sont la cause. L'intense aridité et l'assèchement des terres dans le Sahara et dans une bonne partie de l'Afrique de l'ouest autour de 300 apr. J.-C. auraient créé le déplacement des populations vers des zones plus humides. Ce fut alors l'occupation de la plaine du Gourma (dans l'actuel Burkina Faso), au nord-ouest de la chaîne de l'Atacora¹³ qui aura duré jusqu'aux années 1100 où, par intensification du peuplement confiné en un petit territoire, cette plaine serait, à son tour, devenue peu propice au peuplement. Par conséquent, à la recherche permanente d'une région plus arrosée en particulier d'espaces cultivables, ces populations s'étaient continuellement déplacées vers les vallées et plateaux de l'est de la chaîne de l'Atacora, passant par les plaines de l'Oti (nord du Togo) et Kouaba où les premiers à entrer dans la partie béninoise se sont établis à partir des années 1 100 (N'Dah, 2009). À la suite de Kouaba et sur des générations, de multiples villages verront le jour pour renforcer la dynamique de l'occupation intégrale du territoire de l'actuel Atacora.

¹³ L'étendue de la Chaîne de l'Atacora dépassant les limites de l'actuel département de l'Atacora.

D'un second point de vue, des conflits politiques dus à l'expansion des royaumes étaient aussi à la base de ces migrations vers les plateaux et l'est de l'Atacora. Les incursions principalement *Sonrai* dans le Gourma (Tiando, 1996) entre les années 1100 et 1290 apr. J.-C. (N'Dah, 2009) ont contraint ces peuples à se déplacer pour se réfugier loin de Gourma et des régions en conflit, d'où le besoin de protection et de sécurité, voire de « sûreté ». Ils ont, à cet effet, migré vers des zones plus sereines où l'espace cultivable, nécessaire à la survie, était également disponible.

L'organisation sociale du peuple *Somba* se base sur la famille, une structure sociologique qui va au-delà de l'unité de base de regroupement social unissant un homme, sa femme (ou ses femmes) et ses enfants non mariés, formant une unité de production ou unité de grenier. En milieu *Otāmmari*, la famille (*Tèkyètè*) désigne le collectif des hommes vivant dans une habitation. N'Tcha, (1990) souligne que « cette composition bien qu'ordinairement observée est quelque peu schématique dans la mesure où certaines habitations abritent des hommes ou des femmes célibataires, des veuves ayant décidé de se rapprocher de leur famille et qui établissent leurs propres habitations » (p. 22). Selon lui, « le terme *Tèkyètè* désigne une réalité plus englobante. C'est une entité sociale unissant les membres de plusieurs habitations » (N'Tcha, 1990, p. 22). C'est à ce niveau que s'applique, suivant l'observation de Mercier le terme *Difwó* pour désigner la famille étendue qui va jusqu'aux relations claniques patriarcales, le *Kubwoti* (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 96). L'élément le plus structurant de l'ensemble de la société, c'est la grande famille.

Padenou et Pastor-Barrué (2006) font remarquer que « chaque individu de sexe masculin a l'obligation de se marier et de demeurer dans son *Kubwoti*, conformément à la coutume » (p. 102). Le principe de mariage étant l'exogamie, il est possible de se marier en offrant une dot, en se choisissant mutuellement ou encore par échanges.

La polygamie est fortement ancrée dans les habitudes en milieu *Somba* et la circoncision fait suite à une série de rituels cérémoniels selon chaque clan. L'excision avait été aussi longtemps pratiquée, mais connaît une

régression depuis quelques années après son interdiction sur le plan national.

Le vocabulaire adéquat à l'étude de ce peuple fait ressortir l'usage régulier du terme « *Otāmmari* ». Cette appellation désigne à la fois le peuple (pl. *Bètāmmaribè*), mais aussi en *Ditammari* (langue des *Bètāmmaribè*) « architecte », « bâtisseur » (Boko-Koudakossi, 2014). Selon N'Tcha (1990), un inventaire du champ sémantique du mot *Otāmmari* nous fait voir qu'il signifie « qui construit en terre pétrie » (p. 18). Ce nom fait référence à l'originalité architecturale qui caractérise l'habitation *Otāmmari*, un type d'habitation à étage « créé par les *Bètāmmaribè* ». Classifiant le corps des constructeurs, Padenou et Pastor-Barrué (2006) désignent l'*Otāmmari* comme « l'architecte *Tamberma* » (p. 301). Ce sont « des hommes qui, après avoir été apprentis, ont eu à construire et à diriger la construction de plusieurs maisons. Œuvrant comme des chefs, ils peuvent former des apprentis. Ils ont entre une et dix maisons construites à leur actif » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 196). Le travail de l'*Otāmmari* et de son équipe est supervisé, selon eux, par un maître architecte, « l'*Otāmmarimwa* ». Ce dernier est censé avoir à son actif, plus d'une dizaine de constructions et le suffixe « *mwa* » signifie « plus grand ou aîné ». (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 196).

1.2.2 Activités économiques et agriculture

L'économie *Somba* repose principalement sur le secteur agricole qui occupe plus de 80 % de la population active (INSAE-Bénin, 2016). Le Département de l'Atacora présente, en effet, des potentialités de productions agricoles très élevées avec des cultures telles que le maïs, le sorgho, le petit mil, le fonio et l'igname. À ces cultures, à la base de subsistance, s'ajoutent des produits de rente comme le coton, l'arachide et le tabac dont la commercialisation participe à l'économie locale. L'artisanat de production, d'art et de services ainsi que le tourisme principalement axé sur la visite des habitations traditionnelles, des chutes d'eau et de quelques

autres sites et éléments du patrimoine local assurent également un revenu au peuple *Somba*.

Le peuple *Somba* pratique une agriculture sur brûlis orientée vers la polyculture de type pluvial et essentiellement manuelle avec des champs de cases et des champs de brousses. Selon Prudhomme, Bergeron, Schmit, *et al.*, (2003), « après la petite saison des pluies¹⁴, fin avril début mai, on sème le petit mil, le fonio, le maïs, le riz, le sorgho, le voandzou et le mil. Dès août, on récolte le petit mil, le fonio, mais aussi l'igname. À partir d'octobre viennent le maïs, le riz, le sorgho et le mil. Fruits de baobab en période d'harmattan (décembre – janvier) puis mangues et noix de karité en mars – avril permettent de faire la soudure avec la récolte suivante ». La fertilisation des sols est assurée principalement par une mise en jachère. Les surfaces agricoles disponibles sont régulièrement redistribuées en fonction des besoins des membres du village qui y pratiquent l'agriculture de case autour des habitations et l'agriculture de brousse dans des champs plus vastes situés loin des domiciles. La variété des sols et du climat permet la culture des tubercules et des plantes à racine (igname, manioc et patate douce), des céréales (mil, maïs, fonio, sorgho) et des légumineuses (haricot et voandzou). Le travail aux champs mobilise tous les bras adultes, masculins comme féminins.

Autrefois répandues, la pêche et la chasse ont pratiquement disparu. La chasse, aujourd'hui en déclin, se pratique durant la saison sèche, de novembre à mai. La garde du bétail est confiée aux jeunes garçons qui surveillent avec les personnes âgées, les cultures de champs de cases. Quant à la répartition des tâches au sein du ménage, elle est la suivante : le mari est responsable de l'approvisionnement du foyer en grains, tandis que la femme est chargée, outre le travail aux champs, de l'approvisionnement en épices et condiments destinés à la préparation de la sauce. Elle est

¹⁴ Prudhomme se trompe quelque peu sur la répartition des saisons dans l'Atacora. Il n'y a point une petite saison des pluies distincte d'une quelconque grande saison dans cette partie du Bénin. L'Atacora a une saison de pluies et une saison sèche. Cf. Agossou, N. (2018). Fondamentaux de géographie du Bénin. Porto-Novo, EPA.

également chargée du ménage et de la commercialisation si possible selon les cultures, des récoltes aux marchés.

En milieu *Somba*, l'habitat est rural et peut s'entendre comme étant « l'atelier du travailleur de la terre » (Cavaillès, 1936, p. 562) du fait de la fonction principalement agricole des acteurs qui l'occupent et du milieu sociogéographique de son implantation. Il est remarquable par les *Tata Somba*.

Appelant les *Bètâmmaribè* les « paysans des châteaux » (Zerbini, 2012, p. 2) en référence à leur architecture qu'il décrit comme « d'authentiques petits châteaux dont la vue suscite l'étonnement » Léo Frobenius (1913) repris par Zerbini, (2012) précise la fonction première de l'habitat à étage créé par ce peuple. La logique de construction du *Tata Somba* fait appel à des éléments symboliques qui se rattachent principalement à l'agriculture (obligation de greniers) ; au sacré (le *Tata* joue également un rôle de temple pour les cérémonies claniques) avant même celui de logement et d'étable.

Le peuple *Somba* se distingue donc par cette architecture traditionnelle, le *Tata Somba*. Original par son aspect de forteresse érigée « à des fins de protection, de résistance contre les ennemis et les bêtes sauvages » (Puren, 2010), le *Tata Somba* est le fruit d'un savoir-faire basé sur une solidarité mécanique (Durkheim, [1893] 2013) manifestée par l'implication des acteurs issus de la communauté et rétribués par une restauration assurée par le maître d'ouvrage. L'organisation structurée dans l'exécution des chantiers et l'attribution de rôles spécifiques à chaque acteur de la chaîne de construction tel que l'*Otâmmari* et l'*Otâmmarimwa* démontrent que l'édification du *Tata Somba* relève d'une architecture savante et qu'il ne s'agit pas en l'occurrence d'« une architecture sans architecte » (Chiva et Dubost, 1990 ; Rudofsky, 1977).

La répartition spatiale observable dans les greniers et l'usage temporaire des terrasses démontrent parfaitement le caractère agricole de cet habitat.

Aussi, faut-il remarquer que chaque clan dispose d'un « *Tata* mère » dans lequel se déroulent ses cérémonies cycliques. Comme l'évoque Zerbini (2012), « la structure de la maison à étage répond à une conception religieuse et idéologique des *Bètāmmaribè*, des *Bétyabé* ou des *Bésorubé* ». L'intégration des chambres et espaces servant d'étables pour les animaux domestiques démontre également les fonctions, canoniquement, attribuables au *Tata* depuis la conception de sa structure par l'*Otāmmari*.

*

Notre recherche est menée dans un cadre géographique situé dans l'ouest de l'Atacora, prenant principalement en compte les communes de Boukoubé, Natitingou, Toukountouna et la partie sud de la commune de Tanguéta. Elle étudie, en son état actuel, l'habitat traditionnel de la population *Somba* (donc pas seulement les *Bètāmmaribè*, mais élargi aux autres types de *Tata* référencés aux groupes socioculturels apparentés) pour faire ressortir sa composition en tant qu'unité minimale qui, passant à d'autres degrés d'intégration, participe, elle aussi, à la composition d'autres unités supérieures.

2 Du *Tata Somba* au paysage *Somba*

Lorsqu'elles se penchent sur l'habitat *Somba*, les études ethnographiques tendent, d'une part, à se concentrer sur le *Tata Somba* et, d'autre part, à analyser ce dernier de manière taxinomique. La question que nous posons, à savoir : comment se compose l'habitat *Somba*, implique non seulement d'étendre l'analyse à tous les produits de l'architecture *Somba*, mais aussi de conduire une analyse générative de l'habitat *Somba* qui s'intéresse moins aux qualités formelles de l'habitat (types de construction et modes d'habitation) et aux principes de leurs variations (archétypes et modèle), qu'aux unités formelles de l'habitat (éléments de construction et positions d'habitation) et aux principes de leurs articulations (agencement et composition).

2.1 Du *Tata Somba*...

Nous constatons, en effet, que les études ethnographiques de l'habitat *Somba* privilégient l'analyse du *Tata Somba*, considéré comme le reflet des pratiques familiales, culturelles et cultuelles du peuple *Somba* (Boussari, 1988 ; Cornevin, 1986 ; Mercier, 1954 ; Preston Blier, 1987). Nous constatons, en outre, que ces études et bien d'autres privilégient des analyses de type taxinomique.

2.1.1 *Le Tata Somba, seulement*

Édifice sans nul doute spectaculaire, le *Tata Somba* a attiré sur lui toute l'attention des ethnographes, qui ont, pour beaucoup, négligé les autres composants de l'architecture *Somba*.

En 1954, Paul Mercier publie une courte étude intitulée « l'habitation (à étage) dans l'Atacora » entièrement consacrée aux *Tata Somba*. Dès les premières lignes, il souligne à la fois l'importance de cette habitation et sa « quasi-indépendance ».

« Les populations de l'Atacora (sic) ont créé, sur une aire limitée, un type d'habitation, la "maison à étage", qui est un des traits les plus apparents de leur originalité. Cette maison est adaptée (...) à son rôle d'unité quasi indépendante dans la vie quotidienne de ces peuples, et à son rôle d'élément de défense. (...) L'extrême concentration des éléments (chambres, cuisines, greniers, étables, poulailler, ruche) en un seul corps de bâtiment est l'image aussi de l'indépendance à laquelle tient chaque segment familial » (Mercier, 1954, p. 1).

Affirmant d'emblée que « la maison, en effet, peut être envisagée seule » (Mercier, 1954, p. 1), il isole le *Tata* pour en faire l'unique objet de son analyse.

Dans *The Anatomy of Architecture: Ontology and Metaphor in Batammaliba Architectural Expression*, Suzanne Preston Blier (1987) s'attarde sur d'autres composants de l'architecture des Batammaliba comme les chemins, le village ou le *Kufiku* (paillote). Toutefois, l'objet principal et central de son étude est sans conteste la *Takienta* qui, selon elle, « tire son nom du verbe *Kien*, "grandir" »¹⁵. Elle l'identifie incidemment à son « architecture ».

« Batamaliba architecture clearly stands out as one of the most beautiful of the diverse building traditions in the western savanna area. Each house positioned within a small, roughly circular, cleared yard (*bupe*, *lionva*). House size, generally varying from six to eighteen meters wide and (sic) deep and from four to five meters in height, belies the impressive grandeur that each of these structures conveys. Each is characterized by a rhythmic interplay of curvilinear supports and joining walls. Because each structure subscribes to the same compact, symmetrical design format, every house constitutes an individual variation on a theme. » (Preston Blier, 1987, p. 14)

Padenou et Pastor-Barrué (2006), à leur tour, font du *Tata Somba* « l'élément le plus important des composantes de l'espace *Tamberma* ».

« Parmi toutes les composantes de l'espace *Tamberma*, le *Tèkyèntè*, en tant qu'édifice construit, est l'élément de très loin le plus important et aussi le plus intéressant à analyser, tant la complexité de ses multiples dimensions est extrême. Sur le plan architectural, il constitue la construction domestique vernaculaire la plus élaborée de tout le Togo et même l'une

¹⁵ *The word for house (takienta) derives its name from the verb kien, "to grow."* (Preston Blier, 1987, p. 47)

des plus remarquables de l'Afrique de l'ouest. » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 107)

Focalisant leur attention sur le *Tata Somba*, les études ethnographiques ont implicitement tenu pour acquise son unité et l'ont méthodiquement isolé. Il ne s'agit pas ici de contester que le *Tata Somba* constitue une unité d'habitation distincte ni qu'elle soit, à de nombreux égards, remarquable. Mais, il faut indiquer qu'en isolant de la sorte le *Tata*, les ethnographes ont négligé, d'une part, l'analyse des unités fondamentales qui le composent et, d'autre part, l'analyse des unités supérieures dont participe le *Tata Somba*, parmi d'autres composants.

2.1.2 *Les variations d'un modèle*

Envisageant le *Tata Somba* comme une unité autonome, les études ethnographiques, sociologiques et patrimoniales analysent leur objet selon une logique taxinomique, c'est-à-dire qualitative et classificatrice. Faisant l'inventaire des différences et des identités (types et modes) repérables entre les *Tata*, elles définissent ou identifient des modèles – architecturaux, corporels, voire cosmologiques – censés subsumer la variété des cas observables.

Si Paul Mercier, (1954) repère ainsi pas moins de 9 modèles quand Albert-Marie Maurice (1986) en compte 7 et que Puren, (2010) en propose 5, les trois auteurs n'en procèdent pas moins selon une même logique. Ils réduisent la diversité des cas observables à un nombre de modèles restreint qu'ils attribuent ensuite à l'un des groupes socioculturels *Somba*. Suivant une logique identique, mais dans le cadre d'une étude restreinte à l'habitat *Bètāmmaribè*, Suzanne Preston Blier fait procéder la diversité des cas d'un unique modèle (*variation on a theme*), lequel entretient selon son analyse des correspondances analogiques avec le corps humain et, plus loin, avec la cosmologie (représentation du monde) *Somba*. Guy-Herman Padenou et Monique Pastor-Barrué à leur tour, soulignent l'invariabilité du plan de la maison *Tamberma*, mais identifient trois « formes » parmi les *Tata Somba* du

Bénin. Nous reviendrons en détail sur les principes qui régissent ces différentes typologies.

Légitime et nécessaire, l'analyse taxinomique comporte cependant deux travers. D'un côté, comme nous le remarquons plus bas, les idéaux types que définissent ces auteurs par le biais d'une réduction typologique se muent en modèles à suivre. Se forme ainsi l'idée que les *Somba* ont à l'esprit ces modèles et qu'ils ne font que les répliquer avec plus ou moins de fidélité. D'un autre côté, les cas qui présentent de trop grands écarts par rapport au modèle sont, quant à eux, dévalués. Maurice par exemple les qualifie de « résiduels ». Plus fondamentalement, en s'intéressant aux différences qui les opposent et aux similitudes qui les apparentent, l'analyse taxinomique n'interroge pas les principes de consistance du *Tata*, c'est-à-dire les modalités d'intégration qui font qu'un *Tata* peut être considéré comme une unité d'habitation. Ce qui échappe, par principe, à une analyse taxinomique, ce sont les « règles de grammaire architecturale », qui permettent aux *Somba* de composer des *Tata* plus ou moins complexes, et qui expliquent toute la variété des cas observables, y compris les cas atypiques.

*

Comme nous l'avons montré, les études ethnographiques ont en commun non seulement de privilégier l'analyse du *Tata Somba* et de négliger ses articulations internes et externes à d'autres composants de l'architecture, mais aussi d'analyser leur objet selon une logique taxinomique et à définir des modèles auxquels les producteurs sont censés se conformer. De manière complémentaire, on se propose d'étudier l'habitat *Somba* selon une logique générative, qui s'intéresse moins aux variations d'un modèle, qu'aux principes de composition de l'architecture *Somba*. Cette logique nous conduit, d'abord, à ne plus considérer le *Tata Somba* comme la pièce maîtresse voire unique de l'architecture *Somba*, mais bien à distinguer les composants de l'habitat *Somba* en deçà et au-delà de l'unité que constitue le *Tata Somba* en vue de mieux mettre à jour les logiques d'association qui garantissent leur cohésion. Cette logique, ensuite, nous conduit non pas à

réfuter, mais à relativiser l'existence de modèles à suivre, pour rendre compte dans le chef des *Somba*, d'une faculté de composition architecturale, qui les rend capables de disposer, d'arranger, de combiner, de manière inventive, les lieux de leur habitation.

2.2 ... au paysage Somba

Nous proposant de conduire une analyse générative de l'habitation *Somba*, il importe d'en définir les principes. Ces derniers reposent principalement sur le concept d'*unité* d'habitation, définie par la théorie médiationniste de l'architecture (TMA). Pour les besoins de notre analyse, nous proposons toutefois, le concept de *degré d'intégration* qui, complétant l'appareil conceptuel de la TMA, permet de repérer des échelons, pour ne pas dire des échelles, dans l'enchaînement et l'emboîtement des compositions.

2.2.1 Unités

Selon la TMA, l'analyse taxinomique procède de manière qualitative et différentielle, tandis que l'analyse générative procède de manière quantitative et segmentale. Alors que l'analyse taxinomique de l'habitation différencie des identités oppositives, nommées *modes et modèles d'habitation*, l'analyse générative de l'habitation distingue des unités contrastives, nommées *positions* et *compositions* d'habitation (Pleitinx, 2019).

2.2.1.1 Position (segmentation)

Dans un premier temps logique, l'analyse générative de l'habitation distingue par segmentation, des unités formelles d'habitation minimales nommées « *positions* » (Pleitinx, 2019, p. 149). En tant qu'*unités*, les positions sont *séparables* d'autres unités ; une position se distingue d'autres unités par *contraste*. Les positions concernent notre habitation, c'est-à-dire la manière dont nous nous tenons corporellement dans l'espace au moyen d'une construction. S'agissant d'unités *formelles*, les positions se laissent délimiter, indépendamment de leur occupation, des activités ou des

personnes susceptibles d'y trouver emplacement. Les positions sont ainsi des « portions d'espace » qu'il est possible de compter en faisant abstraction de leur contenu programmatique ou social. Considérée en elle-même, une position rassemble, unifie une diversité de modes d'habitation : il est ainsi permis de décrire, selon une logique taxinomique, les différents modes ou qualités spatiales qui caractérisent une position donnée (haut ou bas, large ou étroit, dirigé ou concentré, sombre ou clair, etc.)¹⁶ Les modes que comporte une unité n'interviennent pas pour autant dans sa délimitation contrastive. La distinction d'une position par rapport à une autre est formellement garantie par un *dispositif* matériel, construit (un sol, un mur, un toit, une colonnade, etc.) Enfin, en tant qu'unités *minimales*, les positions sont *formellement insécables*. Elles constituent, à ce titre, la borne basse d'un décompte formel de l'habitat

2.2.1.2 *Composition (intégration)*

Dans un second temps logique, l'analyse générative de l'habitation distingue, par intégration, des unités formelles supérieures, nommées *compositions*. À la différence d'une position qui est une unité d'habitation insécable, une composition intègre, associe plusieurs positions et peut, à ce titre, être décomposée en ces multiples composants.

L'association de deux positions repose fondamentalement sur l'imposition mutuelle des *contraintes identitaires* ou, plus précisément, modales. De sorte que la participation à une composition réduit nécessairement les degrés de liberté de variation modale des composants. Par exemple, telle position participant d'une composition ne peut modifier son emprise, telle autre ne peut modifier son orientation, telle autre encore, sa hauteur sous plafonds. Notre recherche parlera volontiers de *blocage modal*.

¹⁶ D'un point de vue taxinomique, il est possible d'analyser les différents modes que peut comporter une unité. Ce type d'analyse conduit à faire de ces différents modes les cas particuliers d'un modèle, sujet à variation (flexion ou dérivation).

Lorsque les composants s'imposent des contraintes identiques, on parle de coordination. Lorsqu'en revanche les composants s'imposent mutuellement des contraintes identitaires différentes, on parle de subordination. En pareil cas, on distingue les composants subordonnés et les composants subordonnants, les premiers admettant un blocage modal plus important que les seconds, qui conservent de ce fait des marges de variation plus grandes.

Les compositions peuvent en outre s'associer les unes aux autres, soit par emboîtement, soit par enchaînement. Dans un emboîtement, un même composant subordonnant participe de plusieurs compositions distinctes, comme l'anneau d'un trousseau de clés. Dans un enchaînement, plusieurs composants subordonnants s'associent un à un, comme les maillons d'une chaîne de vélo.

2.2.2 Degrés

Par coordination et subordination, par emboîtement et enchaînement, les positions et les compositions s'articulent et constituent des *systèmes*, de vastes ensembles de compositions hiérarchisées. Pour instruire l'analyse de tels systèmes architecturaux, nous définissons ici le concept opératoire de *degrés d'intégration* et sommes conduits à admettre l'existence d'un degré d'intégration supérieur, que nous nommons *paysage*.

2.2.2.1 Degrés d'intégration

Par *degrés d'intégration*, nous désignons, dans un système de compositions hiérarchisées, une composition qui, d'une part, intègre par subordination un ensemble de composants et, d'autre part, se laisse elle-même intégrer par subordination au sein d'une composition supérieure.

Un degré d'intégration est caractérisé par ses composants et par le terme subordonnant qui les associe. Les degrés d'intégration s'échelonnent ainsi du plus simple (par exemple, la case) au plus complexe (par exemple, le

village). Le nombre de degrés d'intégration est un indice de la complexité formelle des systèmes de compositions.

Il importe de bien distinguer le concept de degré d'intégration de celui d'échelle graphique. Un degré d'intégration est indépendant de la taille des éléments considérés et donc sans lien avec l'échelle graphique adéquate pour en rendre compte. Il importe également de préciser que le concept de *degré d'intégration* n'appartient pas à la TMA. Il nous revient de définir cette notion en prenant appui sur les concepts de composition (intégration d'unités minimales), de subordination, d'enchaînement et d'emboîtement proposés dans la TMA. L'existence de degrés d'intégration justifie les niveaux de l'analyse que nous nous proposons de conduire.

2.2.2.2 *Le Paysage, comme degré supérieur*

Ayant défini le concept de degré d'intégration, notre étude postule logiquement l'existence d'un degré supérieur, c'est-à-dire celle d'une unité d'habitation qui intègre des compositions sans pour autant être elle-même intégrée par subordination dans une composition supérieure (Pleitinx, 2017). Une telle unité constitue la borne supérieure d'une analyse générative. Nous la nommons *paysage*.

Ce faisant, nous avons conscience de proposer une définition du mot *paysage* qui entre en contradiction avec les nombreuses définitions autorisées de ce mot.

Tel que nous le définissons, le « paysage » ne désigne pas « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations », comme proposé par la Convention européenne du paysage (2000, p. 2). Pas plus, n'est-il superposable à l'environnement naturel ou à un territoire approprié et partagé socialement (Brossard, 1991 ; Vidal de la Blache, 2013 [1908]). Il ne désigne pas non plus un motif pictural déterminé illustré par la nature comme un objet de tableau ou le fond qui sert de décor aux personnages et crée une atmosphère comme l'illustre par exemple Joachim

Patinier (1480 – 1524) dans ses peintures. Il ne résulte pas de l'incidence sur la perception ou la subjectivation d'un dispositif pictural (Cauquelin, 2004 ; Roger, 2017) et n'est pas « essentiellement le résultat d'une expérience visuelle » qui supposerait de « demeurer à une distance qui demeure celle de la vision normale de l'œil humain » (Dastur, 2011). Il n'est pas non plus le résultat d'une « transfiguration » qui transformerait un morceau d'environnement en signe iconique, par un « changement d'apparence délibéré qui révèle un schème caché » (Descola, 2013).

Le paysage est défini ici comme *une forme architecturale*, indépendante de la matière qui l'incarne et des activités qui s'y déroulent, dont la propriété est de totaliser, par l'intermédiaire de composants subordonnants, un ensemble de positions hiérarchisées.

*

L'analyse de la composition de l'habitat *Somba* que nous nous proposons de conduire en mobilisant les concepts de la TMA présente indéniablement des similitudes avec les analyses dites typomorphologiques, qui ont été initiées durant les années 1950 à l'Institut d'architecture de Venise par les architectes Saviero Muratori et Carlo Aymonino, entre autres, et ont été prolongées durant les années 1980 à l'École d'architecture de Versailles, par les architectes Jean Castex et Philippe Panerai, entre autres¹⁷. Comme leur nom l'indique, les analyses typomorphologiques ont pour objectif de décrire les corrélations entre les types architecturaux (édifices), d'une part, et les formes urbaines (parcellaire et réseaux des voies), d'autre part.

Le premier point commun entre nos analyses et les analyses typomorphologiques est qu'elles s'intéressent à l'habitation et non à la

¹⁷ Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Marcelle Demorgon (1999) *Analyse urbaine*, Parenthèses, Marseille, pp. 117-120.

construction de l'habitat ; il s'agit bien de décrire les espaces habités plutôt que les dispositifs matériels qui les délimitent. Le second point commun est que les uns comme les autres portent sur les formes de l'espace habité et non sur leur occupation ou leur « mise en fonction » ; il s'agit bien de décrire les différents aspects des espaces habités, abstraction faite de leur éventuel contenu, c'est-à-dire de leur usage ou de la fonction qui pourrait y trouver place.

Mais, nos analyses se différencient des analyses typomorphologiques par le fait que, en accord avec la TMA, elles se situent exclusivement sur un plan technico-industriel et se veulent indépendantes des frontières disciplinaires et professionnelles qui pèsent nécessairement sur la production de l'habitat. Contrairement aux analyses typomorphologiques, nos analyses ne font pas de distinction entre les formes architecturales et les formes urbaines, distinction qui repose principalement sur la séparation, somme toute récente, entre la profession des architectes et celles des urbanistes. Si les analyses typomorphologiques constituent « un terrain de solidarisation entre architectes et urbanistes, dont les approches s'étaient dissociées ¹⁸ », nos analyses passent outre de telles dissociation et « solidarisation » professionnelles et disciplinaires, pour s'intéresser aux rapports formels qu'entretiennent les unités spatiales, en parcourant tous les degrés d'intégration sans préjuger de leur appartenance à l'un ou l'autre domaine de compétence professionnelle.

Nos analyses se différencient aussi des analyses typomorphologiques par leur approche. Les analyses typomorphologiques adoptent de manière explicite une approche taxinomique, laquelle, au travers d'opération de classement, s'intéresse aux variations des unités architecturales et urbaines pour mieux révéler leur corrélation ; à tel type de forme architecturale identifiable correspond tel type de forme urbaine identifiable, et

¹⁸ Pierre Merlin, « Avant-propos », dans Pierre Merlin, Ernesto D'Alfonso, Françoise Choay, (1988), *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses universitaires de Vincennes, coll : « Espaces », p. 11.

réciroquement. Nos analyses génératives s'intéressent moins aux variations des unités qu'à leurs articulations internes et externes, lesquelles, précisément, reposent, selon la TMA, sur une restriction de la variabilité formelle des unités en présence ; les unes et les autres étant formellement bloquées sur quelque choix formel non modifiable sans décomposition de l'unité considérée. Alors que les analyses typomorphologiques tiennent les unités d'habitation (les édifices, les parcelles, le réseau des voiries) pour un fait acquis dont il s'agit d'étudier la variété, nos analyses ne relèvent la variété des cas possibles que pour mieux rendre compte de la consistance des unités, elles-mêmes.

Les outils d'analyse offerts par la TMA s'avèrent plus généraux que ceux proposés par l'analyse typomorphologique et de ce fait se révèlent mieux applicables à l'habitat *Somba*. Les analyses typomorphologiques portent en effet la marque de leurs origines européennes. D'une part, voulant étudier les rapports entre types architecturaux et formes urbaines, ces analyses projettent sur leur objet les frontières professionnelles ou disciplinaires qui séparent et rassemblent l'architecture et l'urbanisme, laquelle est propre à un mode production occidental et contemporain de l'habitat, mais est parfaitement étrangère à celui du peuple *Somba*. D'autre part, les analyses typomorphologiques ont eu pour premier objet d'étude les villes européennes et ont forgé un outillage analytique propre à celles-ci, comme, par exemple, le découpage en éléments bâtis, parcelles et voiries, lequel ne peut s'appliquer au cas de l'habitat *Somba* sans de profonds remaniements.

Le choix d'un mode d'analyse génératif pour étudier l'habitat *Somba* pose de manière générale la question des articulations des différents éléments de son architecture. L'objectif principal de cette recherche est donc d'étudier les principes de compositions de l'habitat *Somba*, en parcourant ces différents degrés.

3 Données et niveaux de l'analyse

Notre analyse de l'habitat *Somba* recourt à des *données* de différentes natures qui réclament des modes de traitement appropriés.

Par ailleurs, en vue de décrire les modes d'articulation de l'habitat *Somba*, on définit différents *niveaux d'analyse* correspondant à des degrés d'intégration repérables dans l'habitat *Somba*. Il est important, à ce niveau, de rappeler et de préciser qu'il s'agit d'analyse de l'habitation (des espaces à habiter) et non d'analyse de la construction de chaque unité questionnée. Cette dernière étant déjà largement abordée dans d'autres études (M. Huet et P. Huet, 2012 ; Noukpakou et *al.*, 2022 ; Padenou et Pastor-Barrué, 2006).

3.1 Données

Cette étude exploite une diversité de données. Nous présentons ici la nature de ces données, les techniques de collecte et les outils de traitement.

3.1.1 Inventaire de l'Institut français

Notre analyse de l'habitat *Somba* repose, pour une part, sur un inventaire réalisé en 2019 par l'Institut français de Cotonou en partenariat avec l'ONG Éco-Bénin dans le cadre du projet de valorisation touristique « *Route des Tata* ». La base de données de cet inventaire contient une grande variété d'informations géographiques, sociologiques et architecturales relatives à 1 545 *Tata Somba* recensés dans un périmètre géographique qui prend en compte les territoires des communes de Natitingou et de Boukoubé, zone d'implantation initiale des *Somba* (N'Dah, 2009). Les principaux indicateurs renseignés par cet inventaire obtenu de l'IF sont : le village, la localité, le propriétaire et son âge, l'année de construction et de restauration du *Tata*. Le type, le clan d'appartenance du propriétaire, l'état physique de l'édifice et l'usage auquel il est conféré sont également renseignés au même titre que son environnement pour déterminer s'il

appartient ou non à un ensemble, les éléments de composition de son extérieur, les matériaux, la présence ou non d'autels, le nombre de terrasses, la composition de l'intérieur, le nombre d'occupants et les photos.

Il importe de souligner que l'inventaire de l'IF ne couvre que les territoires des communes de Boukoumbé et de Natitingou, où résident en majorité des *Bètāmmaribè*. L'inventaire ne prend donc pas en compte tous les types de *Tata Somba* et ne permet pas d'analyser toute la variété des formules observable en Atacora. Cependant, il permet déjà d'apprécier la grande variété des *Sikyen* ou des *Tata Somba* de type *Bètāmmaribè*

Nous avons exploité les informations contenues dans cette base de données au moyen du logiciel *SPSS statistic 25*. Son utilisation a permis en particulier, par exemple, de révéler l'existence d'un nombre non négligeable de *Tata Somba* atypiques au regard des taxinomies courantes et d'attester l'existence d'une grammaire architecturale *Somba* dans le chef des constructeurs *Somba*, qui au besoin leur permet de simplifier ou de complexifier leur habitat domestique.

3.1.2 Inventaire HTC-Atacora

À l'inventaire de l'Institut français, s'ajoute l'inventaire géoréférencé que nous avons réalisé en juillet de 2019 dans le cadre du projet HTC-Atacora. Cet inventaire couvre le territoire de l'ensemble des 6 communes occupées par les *Somba*. Au moyen du QGIS¹⁹, les *Tata* ont été identifiés par photo-interprétation sur un fond d'imagerie satellitaire offerte par le site Google Maps. La précision de localisation géographique et l'exactitude de cette identification ont été vérifiées par analyse de la superposition des orthophotos réalisées dans une dizaine de villages et avec la cartographie

¹⁹ QGIS est un logiciel SIG (Système d'Information Géographique) libre multiplateforme exploité pour la cartographie.

nationale actualisée en 2019 par l'IGN-Bénin. Cet inventaire aborde l'ensemble des types de *Tata Somba* évoqués dans la littérature.

Le géoréférencement de la quasi-totalité des *Tata Somba* a permis grâce aux outils de traitement GIS, de conduire des analyses quantitatives et statistiques de l'implantation des *Tata Somba* d'une part et de vérifier d'autre part, la nature des éléments qui sont associés, ou non, au *Tata* dans la composition des demeures *Somba*. Par contre, cet inventaire ne rend pas compte des unités de composition du *Tata Somba* en lui-même et ne permet pas de décrire formellement l'un ou l'autre des types de *Tata Somba* repérables dans l'Atacora. Cet inventaire est donc plus étendu en termes de recensement que celui de l'IF, mais moins approfondi en termes de description.

3.1.3 Modèles 3D de *Tata Somba*

Dans le cadre du projet HTC-Atacora, à nouveau, il a été réalisé en août 2019 des modèles 3D d'une dizaine de *Tata Somba* en utilisant des techniques de photogrammétrie appliquées à des photos acquises par drone. Ces modèles illustrent, en haute définition, la structure de chaque *Tata Somba* et permettent au moyen d'outils appropriés tels que 3 D Builder, MeshLab et CloudCompare d'analyser chaque *Tata* pour déceler les éléments distincts et vérifier les différentes variations possibles.



Figure 3 : Exploitation d'un modèle 3D de Tata avec 3D Builder.

L'exploitation de ces données par ces outils a également permis de détailler les unités de composition des *Tata Somba* et par ailleurs d'étudier les pathologies auxquelles sont sujets les *Tata* et qui réclament leur entretien régulier (Noukpakou, Pauporté et Pleitinx, 2022, pp. 77-97).



Figure 4 : Élévation dépliée d'un Tata Somba © Yves Baudot, 2020.

3.1.4 Cartographies de l'IGN

Notre étude s'appuie également sur des données cartographiques. Une bonne partie de ces données provient des cartes au 1/50 000 réalisées par l'Institut géographique national du Bénin, dont les versions numériques sont accessibles depuis 2019 sur le Géoportail de l'IGN-Bénin et sont exploitables par des logiciels d'information géographique (GIS) tels que QGIS ou ArcGIS.

L'exploitation des données croisées à l'occasion avec des données acquises par ailleurs a permis d'analyser l'implantation des éléments constitutifs de la demeure, du village et du paysage *Somba*. Ils ont également permis d'analyser qualitativement les rapports entre ces positions pour en déceler les principes et systèmes d'intégration.

3.1.5 *Orthophotos*

Notre étude tire également parti des orthophotos réalisées en août 2019 dans le cadre du projet HTC-Atacora. Obtenues au départ de photographies aériennes captées par des drones (Mavic 2 Pro), ces orthophotos présentent avec une grande précision la situation de fait d'une dizaine de localités implantées dans l'Atacora. Ces orthophotos comprennent des surfaces d'étendues variables. Elles vont d'une plus grande étendue (Toroubou-Nord) à une plus petite (Tabota).

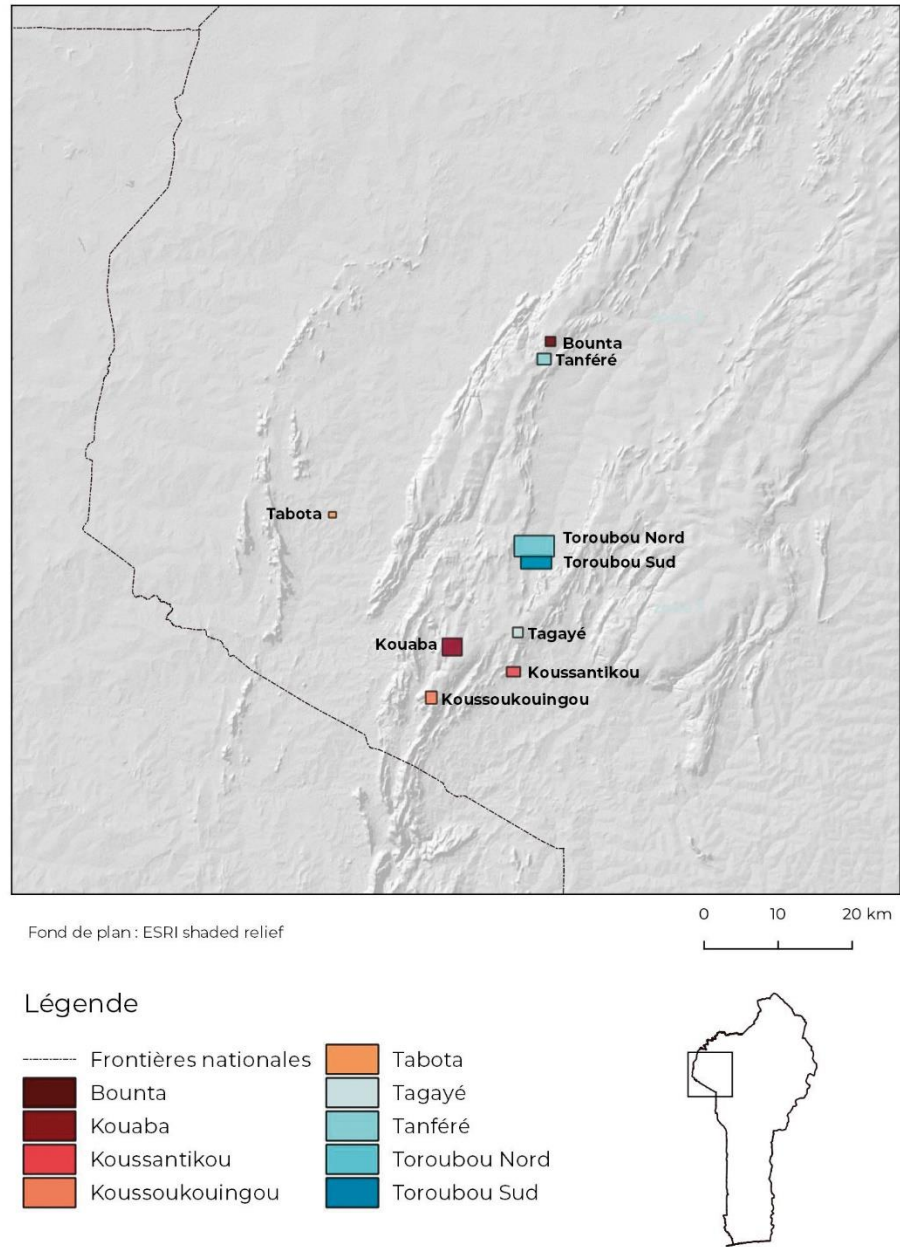


Figure 5 : Localisation des villages relevés.

Ces données photographiques nous ont permis d'analyser en particulier la configuration des villages *Somba*. Elles ont également permis de préciser l'analyse des composants de la demeure *Somba* et d'en vérifier les relations.

À ces données s'ajoutent d'autres données, de natures diverses, qui ont, elles aussi, permis de mener à bien cette recherche. Il y a d'abord des données démographiques, de type quantitatif. Collectées par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), elles sont principalement issues du dernier recensement général de la population et de l'habitation de l'INSAE-Bénin (2013). Il y a ensuite les données historiques, accessibles dans les ouvrages spécifiques d'auteurs tels que Maurice, (1986), N'Dah, (2009), Tiando (1996), etc., qui ont permis d'éclairer le peuplement de l'Atacora.

La collecte des données de terrain s'est faite à travers plusieurs séjours dans l'Atacora. En avril 2019, la première mission effectuée dans le cadre du projet HTC-Atacora a permis de prendre contact avec les communautés détentrices des *Tata Somba* dans différents villages des communes de la zone d'étude. Cette mission a également permis de réaliser des relevés de différents types de *Tata Somba* afin d'en étudier les étapes de construction qui attestent à leur manière les distinctions formelles que nous avons établies entre les unités constitutives des *Tata Somba* ; ces unités étant construites séparément, les unes après les autres.

En août 2019, nous avons également participé aux missions de prises d'images par drone qui ont permis de réaliser les modèles 3D ainsi que les orthophotos qui ont permis l'analyse des *Tata Somba* et celle de la composition des demeures et des villages.

Plusieurs autres séjours ont autant permis de compléter, de vérifier et de valider certaines informations et analyses à travers des observations de terrain et des entretiens informatifs et exploratoires réalisés en *focus group*²⁰ dans une dizaine de villages entre février et mars 2020. Étaient pris en

²⁰ Le Focus group est, en sciences sociales, un type d'entretien guidé, une méthode de recherche qualitative conduite par un chercheur et dans laquelle un groupe de personnes est réuni pour discuter d'un sujet prédéterminé (Kitzinger, Markova et Kalampalikis, 2004)

compte 120 individus représentant des acteurs locaux spécialistes en construction, ou reconnus tels, et des femmes chargées des travaux de finition des *Tata Somba*. Ces données orientent fortement nos analyses en renseignant sur les étapes de la construction du *Tata Somba* ainsi que la perception qu'ont ces individus des notions de *demeure* et de *village*.

En mars 2021, le besoin de vérification des informations recueillies sur les la technique séquentielle de construction nous a conduit à participer à des chantiers de construction et de rénovation d'une dizaine de *Tata Somba* répartis dans dix villages différents. Cette phase de terrain a permis de se rendre véritablement compte de la nature de chacune des unités qui participent à la composition du *Tata Somba*. Enfin, en avril 2022, une seconde participation aux chantiers a permis de valider les analyses effectuées sur la composition de l'habitat *Somba* et une mise à jour des informations relatives aux notions de demeure, de village et de paysage en milieu *Somba*.

L'ensemble des données, récentes et, pour la plupart, de première main que nous exploitons pour étudier l'habitat *Somba* obligent à nuancer, voire à réfuter, quelques-unes des affirmations les plus fréquentes dans la littérature spécialisée, à savoir : que le *Tata Somba* « peut être envisagé seul » (Mercier, 1954, p. 1) ; que « l'écartement entre les habitations est déterminé par la distance qu'une flèche pourrait parcourir » (Joffroy et Djanguenane, 2005, p. 16) ; ou que l'habitat *Somba* « est un habitat dispersé » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 97).

3.2 Niveaux

Notre étude de l'habitat *Somba* passe par quatre niveaux d'analyse qui correspondent à quatre degrés d'intégration.

3.2.1 *Tata*

Le premier niveau d'analyse correspond au *Tata Somba*, unité d'habitation caractéristique du peuple *Somba*, qui associe en son sein des positions

variables en nombre et genre selon des déterminants sociaux, environnementaux et techniques. Dans la littérature spécialisée, le *Tata Somba* est présenté comme l'emplacement privilégié d'une vie unifamiliale relativement autonome. Tous les membres de la famille y trouveraient leur logement : le rez-de-chaussée serait destiné aux animaux domestiques et aux personnes âgées, tandis que les pièces et les greniers à l'étage seraient répartis entre le père de famille, ses épouses et leurs enfants. Intervenant dans des rituels religieux, il fait en outre office de chapelle ou de temple où se déroulent périodiquement des cérémonies claniques²¹. Toutefois, l'observation des usages domestiques *Somba* révèle assez tôt que la vie familiale déborde largement des limites imposées par l'enceinte des *Tata*.

3.2.2 Demeure

Le deuxième niveau d'analyse correspond à ce qu'on pourrait appeler la *maison Somba* et que nous nommons la *demeure*. C'est l'espace de vie domestique au complet. La demeure comprend non seulement le *Tata*, mais aussi un ensemble de positions attenantes, telles qu'une cour (véritable séjour), des cases complémentaires et des champs. De fait, l'implantation d'un *Tata Somba*, quel qu'en soit le type, ne va pas sans l'appropriation d'un espace cultivable dévolu à l'agriculture de case qui serait, selon Mercier (1963), l'une des bases fondamentales de l'implantation des habitations, et donc l'une des bases fondamentales de la dispersion de l'habitat.

3.2.3 Village

Le troisième niveau d'analyse correspond au village, unité supérieure qui rassemble plusieurs demeures appartenant, le plus souvent, à des familles d'un même clan. Le village fournit le cadre propre à la vie communautaire

²¹ cf. Padenou et Pastor-Barrué (2006) qui ont énuméré un certain nombre de rituels qui se déroulent dans ces habitations.

des *Somba*. Ses composants sont les demeures, certes, mais aussi, comme nous le montrerons, les sentiers, les champs de brousse, les infrastructures (écoles, dispensaires, puits, etc.).

3.2.4 *Paysage*

Quatrième et dernier niveau d'analyse, le paysage constitue la borne haute d'un décompte de l'habitat *Somba*. Intégrant les villages et un dense réseau viaire, il constitue la trame des échanges intervillageois et communaux, qui épouse les plis de l'Atacora.

Pour chacun de ces niveaux, nous passons d'abord en revue la littérature ethnographique et résumons l'état des connaissances sur le degré d'intégration en question. Nous traitons ensuite les données que nous avons acquises, le plus souvent, de manière quantitative en vue de vérifier certaines allégations courantes, qui concernent, par exemple : la variété typologique des *Tata Somba*, la distance moyenne entre *Tata Somba*, leur orientation, la distance la plus courte entre villages, la proximité des *Tata Somba* par rapport aux cours d'eau, etc. Nous présentons, en outre, une analyse générative et synchronique des composants de l'unité considérée en ayant soin de décrire les modes d'habitation (qualités spatiales) qu'ils comportent, leurs modifications potentielles (flexions et dérivations)²² ainsi que les dispositifs matériels qui permettent de les délimiter. Nous explicitons, de plus, les principes d'intégration de ces différents éléments, en mettant en exergue le composant subordonnant qui constitue l'armature première de l'unité considérée. Nous synthétisons, enfin, nos analyses en mettant en évidence leur résultat le plus important.

²² Par *flexion*, nous désignons les variations partielles d'un modèle ; les flexions sont analysables comme les cas possibles d'un modèle. Sont des flexions, par exemple, l'augmentation et/ou la diminution de l'emprise ou de la hauteur d'une unité caractéristique telle que la case, l'enceinte, voire le *Tata*. Par *dérivation*, nous désignons, par contre, les transformations d'un modèle ; les transformations sont analysables comme les états possibles d'un modèle. Sont des dérivations, par exemple, la démultiplication, l'inversion ou l'hybridation d'une unité caractéristique.

Seconde partie : Analyses

4 Le Tata Somba

Le *Tata Somba* est sans conteste l'élément le plus emblématique de l'architecture *Somba* ; celui dont traitent le plus abondamment les ethnographes, socioanthropologues, gestionnaires du patrimoine, etc., et celui sur lequel reposent aujourd'hui certaines stratégies de développement touristique²³.

De même que le terme *Somba* désigne un ensemble de groupes socioculturels apparentés et formant une ethnie éponyme, de même le vocable *Tata Somba* désigne sans distinction toutes les habitations traditionnelles du groupe *Somba*. Cette appellation provient de l'association du terme *Tata* dont Mercier attribue l'origine aux tirailleurs soudanais, qui signifie *fortification* (Meillassoux, 1966) ou *enceinte* (Nantet, 2006) et *Somba* qui fait référence au groupe ethnique étudié pour désigner *la forteresse des Somba* ou *les cases en forme de château* » (Cornevin, 1986).

²³ La plupart des écrits ayant abordé cet objet ces dernières années traitent de son aspect patrimonial qu'il est urgent de valoriser, tant il présente un intérêt d'attraction culturelle et touristique. À cet effet, il est l'élément central du « Paysage Koutammakou » inscrit par le Togo sur la liste du patrimoine mondial en 2004. Le Bénin a également préparé un dossier d'inscription actuellement à l'étude dans les instances de l'UNESCO.



Figure 6 : Un Tata Somba à Kouaba, © HTC-Atacora, 2019.

Construit en terre crue, en bois et en paille, le *Tata Somba* est une entité relativement autonome composée de plusieurs cases circulaires (d'approximativement 2 mètres de diamètre) coiffées, pour la plupart, de toitures coniques recouvertes de paille. Certains *Tata* disposent de toits en plateformes dallées localement appelés toits plats. Ces cases sont disposées en cercle et sont reliées entre elles par des murs d'enceinte courbes. L'étage est matérialisé, selon les types, par une, voire plusieurs terrasses en terre damée, supportées par des poteaux, des poutres et poutrelles en bois. La plupart des *Tata Somba* possèdent une terrasse principale qui recouvre l'entièreté de l'aire intérieure, ce qui implique la surélévation des cases et des murs d'enceinte et confère ainsi à l'ensemble l'allure d'un château fort dressé sur une hauteur d'environ 4 mètres. La terrasse principale donne généralement accès aux chambres et aux greniers implantés à l'étage. Il n'est pas rare de constater une, voire deux terrasses intermédiaires qui servent de transitions du rez-de-chaussée à la terrasse principale.

Le présent chapitre est consacré à la description morphologique de cet habitat selon une approche générative. Une telle approche est complémentaire à l'approche taxinomique, exploitée jusqu'ici par les chercheurs, qui tend à réduire la diversité observable sous l'espèce d'un « *Tata* idéal », d'un modèle – limité le plus souvent au seul type des *Bètāmmaribè* (Zerbini, 2012) – qu'il conviendrait de copier ou de reproduire. Adoptant une approche générative, il s'agira ici d'étudier les principes de composition des *Tata Somba* (que manquent les analyses taxinomiques), qui permettent de rendre compte de la grande complexité formelle des formules attestées.

4.1 Littérature sur le *Tata Somba*

Les études qui ont pour objet le *Tata Somba* en décrivent les formes, le processus sociotechnique de construction et dressent une classification typologique des différentes formules de *Tata* observables dans l'Atacora.

Les premiers travaux sur le *Tata Somba* datent de 1936 et émanent de l'anthropologue Léo Frobenius, traduit par Back et Ermont (1936). Dans l'ouvrage *Histoire de la civilisation africaine*, Frobenius parlait déjà des « gens nus habitant des maisons à étage en forme de château fort » et appelait ces habitants, « les paysans des châteaux » (Frobenius, 1936, p. 274)

À sa suite et au détour de ses expéditions coloniales au Dahomey (actuel Bénin), Paul Mercier s'est intéressé au peuple *Somba* et à son architecture. Il publie une série d'écrits, notamment « L'habitat et l'occupation de la terre chez les “*Somba*” » en 1963 et « L'habitation (à étages) dans l'Atakora » en 1954. Dans le premier, Mercier évoque le mode d'occupation du territoire et l'organisation des cellules familiales de ce peuple. Dans le second, et reprenant sa notion de « maison », il décrit plus amplement cette habitation dans sa forme, sa structure et son occupation

familiale²⁴. Mercier y pose les prémices d'une typologie des formules qu'il a observées sur le terrain. À cet égard, il affirme que :

« certaines maisons forment un tout cohérent, le rez-de-chaussée et l'étage reliés par un escalier intérieur, la maison ayant ainsi une seule entrée. D'autres relèvent d'une conception beaucoup moins évoluée : c'est seulement un étage superposé au rez-de-chaussée indépendant. C'est cette différence d'adaptation qui sera à la base de la classification des types » (p. 3).

Ce faisant, il classe les diverses formules de *Tata Somba* sur la base de « *différences qui vont de pair avec d'autres différences culturelles* ». Mercier fait de la présence et de la position des escaliers (échelles en bois fourchu) le trait distinctif majeur de sa classification. Il définit ainsi trois catégories, trois modèles :

- maisons à escalier intérieur ;
- maisons à escalier extérieur ;
- maisons mixtes, à demi maison à étage (Mercier, 1954 ; p. 4)

Ces trois catégories subsument chacune une diversité de cas qui, eux-mêmes, se différencient par l'existence ou non de vestibule, le nombre et la disposition de tourelles, de chambres et de greniers, selon chaque sous-groupe culturel, etc. Ces catégories préfigurent une autre classification, plus élaborée, qui admet, elle aussi, trois modèles d'habitat : le « type unique », le « type résiduel » et le « modèle imité ». Le premier modèle, qualifié de « type unique », correspond à ce que Mercier lui-même désigne

²⁴ Paul Mercier publie également un ouvrage, *Tradition, changement, histoire, les « Somba » du Dahomey septentrional* en 1968 dans lequel il évoque la formation du peuple Somba, son mode de vie et de production ainsi que son mode d'habiter dans des « huttes faites de terres et de paille ». Il rend compte, dans cet ouvrage, des « pratiques culturelles » de ce groupe ethnique et des « mutations sociales » qu'il a connues depuis son implantation dans les montagnes de l'Atacora. À ce titre, il aborde leurs rites et rituels identitaires, leurs coutumes et modes de vie attachés à un agenda agricole. Mercier y évoque également les mutations auxquelles ils sont confrontés du fait d'une croissance démographique en plein essor. Aussi, est-elle (la croissance démographique) à la base d'une série de croisements à travers des mariages exogènes, favorisant le métissage culturel qu'il juge comme un des freins à la sauvegarde et la transmission du patrimoine immatériel de ces clans.

comme « un modèle très bien conçu », « les plus beaux exemplaires de maison ». Il comprend les *Tata Bètâmmaribè*, *Bésoribé* (qui vivent en montagne), les *Tata Tayaba* (groupe vivant au pied de la montagne) et les *Tata Bėtiabè* (résidents de la plaine). Le deuxième modèle dénommé « type résiduel » est composé des *Tata Berba*, *Niendé* et *Tankamba*. À la différence des *Tata* associés au « type unique », les *Tata* de ce groupe mélangent les toits coniques et les toits plats, et se distinguent par la position du grenier et le nombre de cases. Enfin, le type dit « modèle imité » identifié chez les *Waaba* s'apparente à une « copie » des autres types. Ce modèle combine les traits architecturaux des autres types sans y apporter de modifications majeures. Partant de cette catégorisation, Mercier établit finalement une typologie contenant neuf modèles.

Type	Étage	Escalier	Toitures	Attribution	Localisation
Type 1	oui	intérieur	conique	Bétamaribé	
Type 2	oui	intérieur	conique	Bésukwadibé	« Koussoukouengou »
Type 3	oui	intérieur	plat	Bėtiabé	(Boukoumbé)
Type 4	oui	intérieur	conique	Bésoribé	(Natitingou)
Type 5	oui	extérieur	conique	Natimba 1	
Type 6	oui	extérieur	conique	Bénababé	« Koutangou »
Type 7	oui	extérieur	conique	Niendé	« sud-ouest de Natitingou »
Type 8	oui	extérieur	plat	Natimba 2	« sud du pays Natimba »
Type 9	1/2			Berba	(Matéri)

Tableau 1 : Typologie des Tata Somba selon Paul Mercier (1954).

Il est permis de contester les caractères « unique », « résiduel » et « imité » des catégories forgées par Mercier. D'abord, le modèle réputé « unique » n'est pas unique en réalité, parce qu'il n'est pas figé. Tel que Mercier l'affirme lui-même, ce type, « d'une grande complexité », admet des variations structurelles éloignées de sa configuration canonique. Ensuite, le modèle « résiduel » n'est pas, à proprement parler, « résiduel », mais se révèle moins complexe en apparence. Sa formulation, en effet, apparaît plus simple en termes d'appropriation de certaines positions telles que le

grenier, le nombre de terrasses admis, le nombre de cases, etc. Enfin, le « modèle imité » est sujet à caution. Le fait qu'il présente peu de différences vis-à-vis des deux autres modèles et qu'il combine des traits appartenant à l'un et à l'autre est perçu par Mercier comme le résultat d'une « copie » ou d'un « emprunt ». Or, rien ne permet d'affirmer que les premiers aient servi de modèles au dernier. À vrai dire, les caractères « résiduels » ou « imités » ne sont tels que parce que Mercier élève la formule *Otāmmari* au rang, quelque peu usurpé, de « type unique ». C'est, en d'autres termes, la promotion du modèle *Otāmmari*, jugé plus accompli, qui permet à Mercier de déclasser les deux autres types²⁵.

Dans son ouvrage *Atakora, Otiau, Otammari, Osuri, peuples du nord Bénin* publié en 1957, Albert-Marie Maurice dresse une typologie en fonction du nombre de tourelles et de terrasses, de la taille de l'édifice et de la présence ou non d'étage. La classification qu'il propose ne compte que 7 types de *Tata*, soit 2 en moins que ce que propose Mercier, malgré le fait qu'ils prennent en compte, l'un et l'autre, les mêmes traits caractéristiques.

Types	Attribution	Localisation
Type 1	Tayaba	Tayakou
Type 2	Tankamba	Mandugou (Tanongou)
Type 3	Niende	(Cobly)
Type 4	Bétamaribé	Natitingou
Type 5	Bétiabé (Otiau)	boukoumbé
Type 6	Bésoribé	(sud-est de Natitingou)
Type 7	Béniambé	(Perma)

Tableau 2 : Typologie des Tata Somba selon Albert-Marie Maurice (1957).

Cependant, Maurice concède l'existence de cas particuliers connaissant une « évolution morphologique » (Zerbini, 2012) qui admet l'association

²⁵ Notre analyse générative de l'habitat Somba et du *Tata Somba* en particulier ne pose aucune formule d'habitat comme modèle. Elle rend compte, certes, d'une plus ou moins grande complexité des formules observées, mais sans y voir un plus ou moins grand aboutissement et, encore moins de modèle unique, résiduel ou imité.

de tourelles supplémentaires, allant au-delà des modèles relevés par Mercier.



Figure 7 : Cas de Tata Somba «évolué», relevé par Maurice dans le village de Tagaye (1957, p. 63) © Archives du CHETOM, Fréjus.

Maurice associe en outre, les différents types de *Tata Somba* repérables dans l'Atacora à différents groupes socioculturels *Somba*.

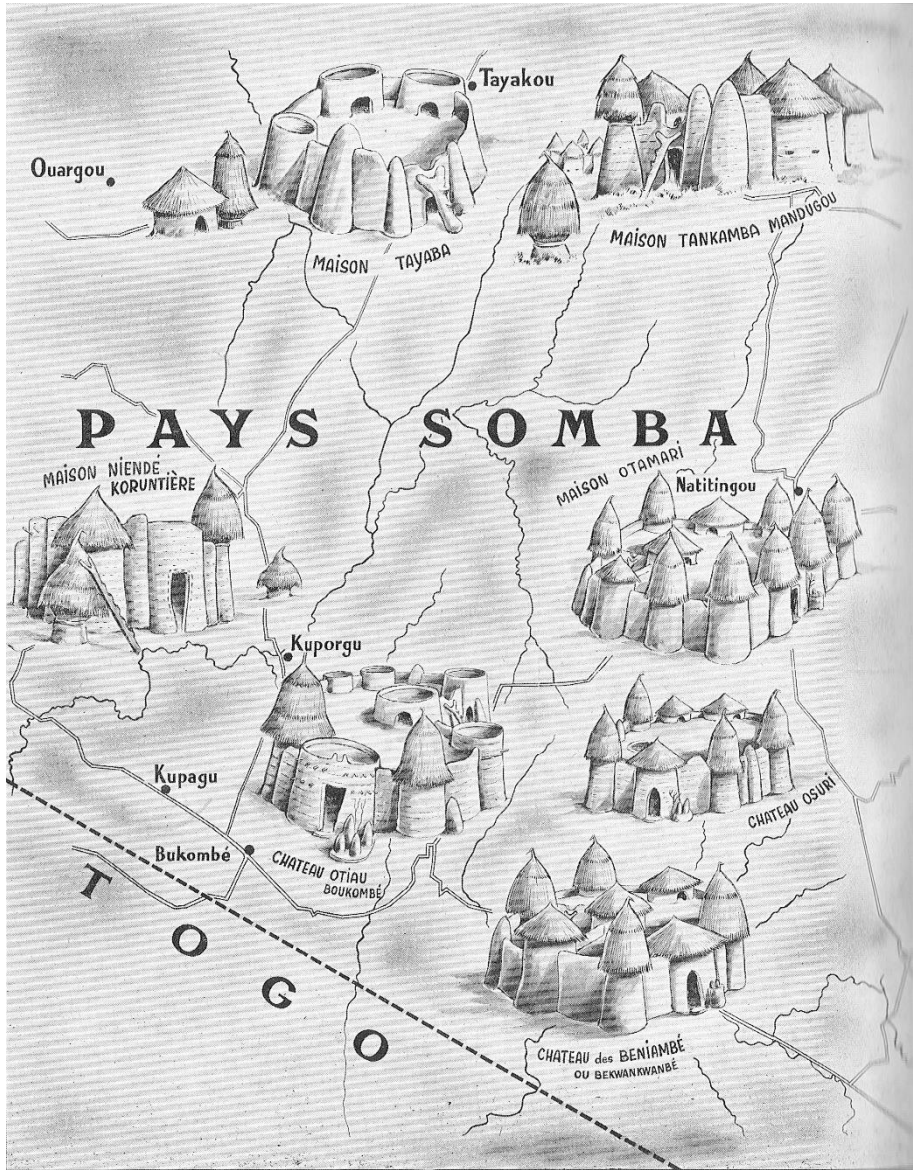


Figure 8 : Localisation et attribution des types de Tata Somba selon Albert-Marie Maurice (1957, p. 62) © Archives du CHETOM, Fréjus.

À propos de Maurice, Zerbin, (2012) remarque qu'« en faisant d'un cas précis une généralité, en partant d'un seul type architectural, l'auteur ne parvient pas à montrer que les modèles ne sont pas uniformes, qu'il existe

des variantes, qu'à un type stable répondent également des types architecturaux moins fixés ».

En 1987, Suzanne Preston Blier publie *The Anatomy of Architecture: Ontology and Metaphor in Batammaliba Architectural Expression*. Se cantonnant à l'analyse des Tata batamaliba (Togo), Blier ne produit aucune typologie des Sykien (pl. de Takyènta), mais consacre, au travers de son analyse « anatomique », une formule unique. Assimilant la structure de la Takieta (Takyènta) à un corps humain, Blier se propose d'en faire l'« anatomie ». Elle fait ainsi correspondre des parties de l'édifice à des organes du corps humain, par exemple : la porte correspond à la bouche ; telle partie de la terrasse, à la poitrine ; telle autre, au gros intestin, etc. (Preston Blier, 1987, p. 122). Cette analyse anatomique valide la conviction et entérine l'idée qu'il existerait une formule unique du Tata Somba.

Blier étudie les Tata Somba comme des textes dans lesquels peuvent se lire les croyances, les traditions, le mode de vie, la psychologie et les préoccupations sociales de leurs habitants. Voyant dans le Tata Somba l'expression d'une culture fortement rythmée de croyances et d'attachement au sacré, elle voit dans chaque fait d'exécution ou d'occupation du Tata une référence à la cosmogonie Somba. En particulier, les différents niveaux du Tata Somba sont associés métaphoriquement à différents domaines du cosmos : le rez-de-chaussée correspond au monde souterrain ; l'étage, au monde terrestre ; les toitures, au monde céleste. (Preston Blier, 1987, p. 56).

Dans *Architecture, société et paysage Bètāmmaribè au Togo : Contribution à l'anthropologie de l'habitat* paru en 2006, Guy-Herman Padenou et Monique Pastor-Barrué abordent principalement l'aspect sacré de cet habitat. Selon eux, « le terme Tèkyèntè est en fait intraduisible dans notre culture, car sous l'aspect d'une maison-forteresse en terre, il s'agit tout à la fois d'une habitation domestique, d'une forteresse protectrice, d'un temple sacré, d'un lieu de culte, du centre d'un univers cosmogonique dont il perpétue et assure la mise en relation entre les différents éléments qui le

constituent». S'inscrivant dans la même approche cosmogonique que Blier à laquelle ils apportent des éléments de compréhension complémentaires, ils ont relevé dans l'organisation de chaque chantier qui incombe aux familles des futurs propriétaires, le processus constructif et les rituels pris en compte. Selon eux, « les vivants, les morts, les esprits et le divin sont mis à contribution dans cette activité » et, « au travers de son édification, la société restaure les liens sociaux et symboliques qui lui garantissent la cohésion » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 233).

À l'instar de Blier, Padenou et Pastor-Barrué réduisent la diversité formelle observable à un modèle idéal porteur de valeur cosmogonique. « Son plan est quasiment invariable en ce qui concerne l'ordonnancement des éléments qui la composent, tourelles à toit-terrasse ou à toit pointu en paille, reliées par des terrasses. Sa taille peut varier en fonction du statut social ou rituel qui lui est associé » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 110). Toutefois, ils signalent l'existence au Bénin de trois « formes » de *Tata Somba*.

« La maison *Tamberma* représente le modèle d'architecture domestique le mieux élaboré du Togo. Cette architecture se retrouve également de l'autre côté de la frontière avec le Bénin, chez les *Somba* qui font partie du même groupe ethnique, les *Bètāmmaribè*, mais avec quelques variantes qui se présentent sous trois formes différentes : la première forme est celle que l'on rencontre le plus couramment dans les villages *Tamberma*, elle se caractérise par son plan d'ensemble circulaire, une tourelle d'entrée couverte d'une toiture-terrasse et encadrée de deux tourelles supports de greniers reliées entre elles par de hauts murs curvilignes ; la deuxième forme se différencie de la première par sa tourelle d'entrée couverte d'une toiture conique en paille ; la troisième forme, beaucoup plus massive que les deux précédentes, a la particularité de présenter un plan d'ensemble rectangulaire ou carré. Ce modèle possède davantage de greniers et de chambres, et il peut s'étendre par adjonction de tourelles et de murs jointifs. La façade dans laquelle est aménagé l'accès possède plusieurs tourelles surmontées chacune d'un grenier. Les deux tourelles du milieu peuvent avoir un plan carré et encadrent l'entrée qui est aménagée dans le mur qui les relie. Toutes les autres tourelles sont rondes notamment les tourelles d'angle. Sur un modèle relevé à Perma, chez les *Somba* du Bénin, à quelques kilomètres de Natitingou, un maximum de huit greniers a été

dénombré sur la terrasse, cinq chambres et une cuisine. Un autre modèle à Tigninti possède sept greniers et cinq chambres.» (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, pp. 110-111).

En outre, réduisant leur champ d'analyse au seul village de Dissani, ils ont révélé les mutations que connaît depuis les années 2000 la production de cet habitat. Ils en viennent à renseigner le caractère patrimonial de cette architecture en voie de disparition dont ils regrettent la perte constante d'authenticité du fait d'un mode de vie local, lui aussi en pleine mutation²⁶, qui intègre de plus en plus de nouvelles formes d'habitations.

Dans son écrit sur «*Les Tata Somba, sens et évolution de l'architecture Otâmmari*», Aude Lanfranchi, (2008) s'appuie sur l'ouvrage de Mercier pour préciser ce que représente pour le peuple *Somba*, sa «*maison*», son *Tata*. Elle y élucide les différentes modifications stylistiques qu'a connues cette architecture au fil du temps pour en dresser, elle aussi, une typologie associée aux groupes socioculturels. Les limites de cette étude résident en ce qu'elle n'éclaire pas les fondements de ces mutations et n'évalue pas l'impact sur le milieu habité de l'intégration de ces différents types de *Tata*. Cependant, elle a le mérite de clarifier la dynamique possible de cette architecture et son adaptation aux contraintes sociales, économiques, temporelles et climatiques. Elle suggère, en quelque sorte, une relative adaptabilité de l'architecture *Otâmmari* (Pleitinx et Noukpakou, 2019).

Odile Puren (2010) propose une classification des *Tata Somba* en cinq types dénommés selon leur origine culturelle. Le *Tata Otâmmari* (pl. *Bètâmmaribè*) est propre au groupe majoritaire de l'ethnie *Somba* géographiquement situé entre Natitingou et Boukoumbé. Plus grand que les autres *Tata*, il est généralement accessible par une entrée située entre deux tourelles qui portent, l'une, une chambre et l'autre, un grenier. Ce *Tata* possède, le plus

²⁶ Si ces mutations sont vues comme un dommage par ces auteurs, elles nous apparaissent comme une possibilité offerte par la grammaire même du *Tata*.

souvent, trois terrasses : la première est une petite à laquelle on a accès par la cuisine au rez-de-chaussée par une échelle en bois fourchu taillé de marches. Elle débouche sur un espace ouvert d'où on accède à une deuxième terrasse, un peu plus grande qui sert de transition à une troisième beaucoup plus grande qui se transforme en lieu de vie durant la saison sèche. La grammaire architecturale *Otāmmari* offre des possibilités de modifications de cette structure. Il n'est donc pas rare de voir des *Tata* de type *Otāmmari* avec plutôt deux terrasses et un nombre relativement variable de tourelles dédiées aux chambres et aux greniers. Le *Tata Otchaou* (pl. *Bétchabê*) est reconnu pour sa particularité à posséder trois greniers et trois chambres et un petit orifice au niveau de sa seule et grande terrasse. Il permet d'évacuer la chaleur que dégagent les animaux (bétail et volailles) logés au rez-de-chaussée la nuit. Ce *Tata*, identifiable dans la partie nord-ouest de Boukoumbé, est semblable au *Tata Otāmmari* par sa structure. Cependant, il est aussi en constante mutation avec des modifications qui vont du nombre de terrasses au nombre de chambres à l'étage. Les difficultés d'approvisionnement en bois d'œuvre conditionnent ces modifications qui, d'un point de vue, contribuent à l'adaptabilité de l'ensemble de l'architecture *Somba*. Le *Tata Ossori* (pl. *Bessoribè*) présent au nord de Natitingou et au sud de Toukountouna, possède également un rez-de-chaussée et un étage dont l'accès se fait par une échelle, toujours en bois fourchu, donnant directement sur l'unique et grande terrasse par une ouverture située à la gauche, dès l'entrée dans le *Tata*. Originellement, le *Tata Ossori* dispose de trois chambres et de quatre greniers tous coiffés en paille. Avec le temps, ce *Tata* subit aussi des modifications en termes de nombre de chambres et de greniers suspendus à l'étage et admet, de plus en plus, une hybridation par la mixtion de cases rectangulaires ou des greniers plutôt fixés au sol. Le *Tata Tayaba* ou *Natemba*, plus petit par sa taille, est présent dans la zone de Tanguiéta. Il est doté d'une dalle servant de terrasse et principalement d'espace de séchage accessible par une échelle également en bois fourchu installée à l'extérieur. Le soir, quand tout le monde est monté, on l'enlève par mesure de sécurité, de peur qu'un intrus accède au grenier. Généralement, ce *Tata* possède un grenier coiffé de paille suspendu au haut du vestibule et deux à trois chambres à toit dallé servant aussi d'espaces de séchage à l'étage. Cette particularité de toit dallé

pour les chambres est due à la pression très forte du vent dans ce milieu et aussi à la rareté de la paille, les cultures pouvant l'offrir n'étant pas très adaptées à la qualité du sol de ce milieu. Les autres chambres et la cuisine sont distribuées au rez-de-chaussée. Les possibles variations que connaît ce type de *Tata* font remarquer actuellement des *Tata Tayaba* sans chambres à l'étage ainsi qu'une diminution de la taille de l'édifice qui s'explique par la difficulté d'approvisionnement en bois d'œuvre, notamment les espèces et volumes nécessaires au poutrage²⁷. Aussi, ce *Tata* sert-il actuellement davantage pour des cérémonies claniques que pour l'habitation. À son tour, le *Tata Berba* présent dans la zone de Matéri a la particularité de ne pas disposer d'étage. Ses multiples cases rondes, à circonférences variables sont distribuées autour d'une cour intérieure et reliées les unes aux autres par un mur de jonction. Idéalement, l'accès à la cour est assuré par deux échelles, elles aussi en bois, qui permettent de franchir le mur. La première est installée à l'extérieur pour la montée et la seconde est positionnée symétriquement dans la cour pour faciliter la descente. Pour une action inverse (sortie du *Tata*), l'une assure la montée et la seconde la descente. Outre sa particularité d'absence d'étage et la variation constante du nombre de chambres de ce type de *Tata*, l'accès est désormais assuré par une entrée taillée dans le mur d'une des cases et « orientée vers l'ouest ». Cette modification favorise une assimilation de ce *Tata* aux formes d'habitations courantes et lui fait perdre son statut de *Tata*. C'est ainsi que, de plus en plus, ce type de *Tata* est considéré comme disparu.

²⁷ cf. *Caractéristiques des matériaux, richesse spécifique et gestion des ressources végétales entrant dans la construction des Tatas Somba en pays Otamari au nord-ouest du Bénin*, (Natta, Bachabi et Kéita, 2017).



Figure 9 : Un Tata Berba © Catalogue BCDA-ONG (2015).

Types	Attribution	Localisation
Type 1	<i>Otām̄mari (Bètām̄maribè)</i>	Boukoumbé, Natitingou et Toucoutouna,
Type 2	<i>Otchaou (Bétyabé)</i>	Boukoumbé
Type 3	<i>Ossori (Bésoribé)</i>	Natitingou
Type 4	<i>Tayaba/Natemba</i>	Cobly et Tayakou
Type 5	<i>Berba</i>	Materi et Tanguiéta

Tableau 3 : Typologie selon Puren (2010).

Reprenant la même diversification typologique en 2011, Marcus Boni Téiga évoque plus amplement la dimension patrimoniale de cette architecture qu’il qualifie de « château fort traditionnel²⁸ ». Il en décrit les

²⁸ <http://www.slateafrique.com/2399/benin-tata-somba-habitat-traditionnel-en-voie-de-disparition>

« *secrets* », pose les bases de la nécessité d'une valorisation reprise plus tard par Boko-Koudakossi, (2014) et relève la disparition constante de cette architecture au profit d'un nouveau modèle de bâtis, tel que l'avaient souligné Padenou et Pastor-Barrué (2006) avec l'apparition « *autour des années 2000 d'un nouveau modèle d'habitations* » le plus souvent rectangulaires, guidé par une idée locale d'émancipation économique pour se rapprocher, par mimétisme, des modèles occidentaux. Qualifiant cette disparition de « *menaces* », Marcus Boni Téiga omet, dans son analyse, de renseigner les déterminants structurels, environnementaux et techniques qui favorisent l'abandon de cette architecture au détriment d'une autre.

Les typologies proposées par les différents auteurs évoqués ci-dessus diffèrent par le nombre de types qu'elles identifient. Mercier en identifie neuf tandis que Maurice en identifie sept. Puren en voit cinq tandis que Padenou et Pastor-Barrué n'en repèrent guère que trois. Ce simple fait laisse apparaître des divergences quant à la nature technique ou ethnique des traits distinctifs retenus par les auteurs et quant à la profondeur de leurs analyses ; des divergences qui permettent à elles seules de relativiser la portée et l'exactitude de ces typologies. Néanmoins, ces typologies se rencontrent dans l'adoption d'une même logique taxinomique et dans le fait de réduire la variété des cas observables à quelques cas typiques qui occultent et relèguent à l'arrière-plan un grand nombre de cas atypiques. Les typologies présentées ci-dessus partagent un autre point commun : l'effectif de leur corpus est restreint. En plus de réduire la diversité observée, selon une logique propre à la catégorisation, ces typologies se fondent sur l'examen d'un échantillon dont la représentativité peut être mise en doute.

Les travaux des auteurs évoqués ci-dessus ont le mérite de fournir une description détaillée de chacun des types de *Tata Somba* et d'en relever les différentes parties, lesquelles sont les unités de base de la composition qui intéresse notre étude. De plus, c'est l'approche taxinomique de ces auteurs qui situe notre recherche et crée l'opportunité d'une analyse

complémentaire visant à considérer plutôt les principes d'associations de chacune de ces unités dans un ensemble plus vaste.

4.2 **Observations sur les *Tata Somba***

L'inventaire des *Tata Somba* réalisé à l'initiative de l'Institut français qui recense et décrit 1 545 cas, enregistre une grande variété de formules parmi les *Tata* attribuables aux seuls *Bètâmmaribè*²⁹. Parmi les 1 292 *Tata Somba* pourvus d'une terrasse, on constate une variation du nombre de pièces à l'étage allant de 1 à 12 pièces (y compris chambres et greniers).

Nombre de pièces à l'étage	Fréquence	%
1	6	0,5
2	48	3,7
3	95	7,4
4	252	19,5
5	432	33,4
6	299	23,1
7	113	8,7
8	29	2,2
9	10	0,8
10	5	0,4
12	3	0,2

Tableau 4 : Fréquence et pourcentage du nombre de pièces à l'étage (chambres et greniers) © Pleitinx & Noukpakou, 2019.

Trois catégories de *Tata* totalisent 76 % des cas observés. Il s'agit des *Tata Somba* qui possèdent de 3 à 5 pièces à l'étage. Ces trois catégories incluent,

²⁹ Les informations contenues dans la base de données des 1 545 *Tata Somba* sont exploitées à des fins d'analyse statistique avec le logiciel SPSS statistic 25. (Statistical Package for the Social Sciences = logiciel d'analyse statistique en sciences sociales). La 25^e version est choisie pour sa capacité à analyser des données avec des statistiques nouvelles et avancées.

elles-mêmes, une grande diversité de cas possibles. Par exemple, les 432 *Tata Somba* qui possèdent 5 pièces à l'étage peuvent compter un nombre de chambres allant de 1 à 5, les «pièces» restantes étant invariablement qualifiées de greniers. Dans cette catégorie, la formule la plus fréquente présente deux chambres et trois greniers à l'étage. La formule du *Tata* à 5 pièces correspond de fait au «modèle» que décrivent et dessinent Padenou et Pastor-Barrué (2006), mais elle ne représente que 21 % des cas observés. Considérer ce type comme le modèle du *Tata Somba* paraît dès lors abusif. S'il s'agit bien de la formule la plus fréquente (20 %), elle n'en demeure pas moins une formule parmi de nombreuses autres (80 %).

Outre les trois formules majoritaires, l'inventaire atteste l'existence de formules minoritaires possédant un nombre de pièces soit inférieur à 4, soit supérieur à 6. Bien que rares, ces formules minoritaires témoignent de la grande diversité formelle qui peut être observée dans les *Tata Somba*. Par principe, les analyses taxinomiques occultent cette variabilité formelle qui pourtant est la condition même des divergences typologiques que les ethnographes repèrent entre les *Tata* propres aux différents groupes *Somba*.

4.3 Composants du *Tata Somba*

Adoptant une perspective générative, il s'agit de rendre compte d'une capacité, que l'on pourrait appeler improprement «grammaire» qui permet d'associer les éléments du *Tata* entre eux selon des configurations variées. Il s'agit, en somme, d'expliquer la diversité des formules observées plutôt que de la réduire en promouvant au rang de type idéal l'une ou l'autre formule.

D'un point de vue génératif, le *Tata Somba* n'est pas une unité d'habitation insécable. Au contraire, il est déjà une composition d'unités. À ce titre, il peut être analysé et décomposé en ses unités spatiales. D'un point de vue morphologique, nous décrivons, ci-dessous, chacune des unités

constitutives du *Tata Somba*, en prenant soin d'analyser les modes ou qualités d'habitation que cette unité comporte et d'indiquer les variations (flexions et dérivations) dont cette unité fournit le cadre. D'un point de vue pragmatique, nous en précisons la facture (exécution) et l'emploi (occupation) les plus courants.

4.3.1 *La case*

Unité d'habitation commune à tous les peuples des milieux ruraux en Afrique de l'Ouest, la case est caractérisée par les modes : enclos, couvert, emprise réduite, orientée. L'unité et les qualités de la case sont garanties par le dispositif d'un mur d'enceinte, de plan circulaire ou rectangulaire, dans lequel sont ménagées une ou plusieurs baies et au-dessus duquel règne une toiture conique ou plate, mais également à deux versant pour les plans rectangulaires. La case est susceptible de flexions : augmentation et/ou diminution de son emprise et de sa hauteur. La case est aussi susceptible de dérivation : démultiplication des baies ou démultiplication des étages, modification de sa toiture (conique ou plate).

Dans le cas des *Tata Somba* les plus courants dans l'Atacora, les cases sont construites en banco sur deux niveaux et sont coiffées de toits coniques en paille. Au rez-de-chaussée sont distribués la cuisine, la chambre des personnes âgées, l'étable ou le poulailler. À l'étage, les cases servent de chambres ou de supports de greniers, voire d'aire de séchage lorsqu'il s'agit des cases à toits plats.

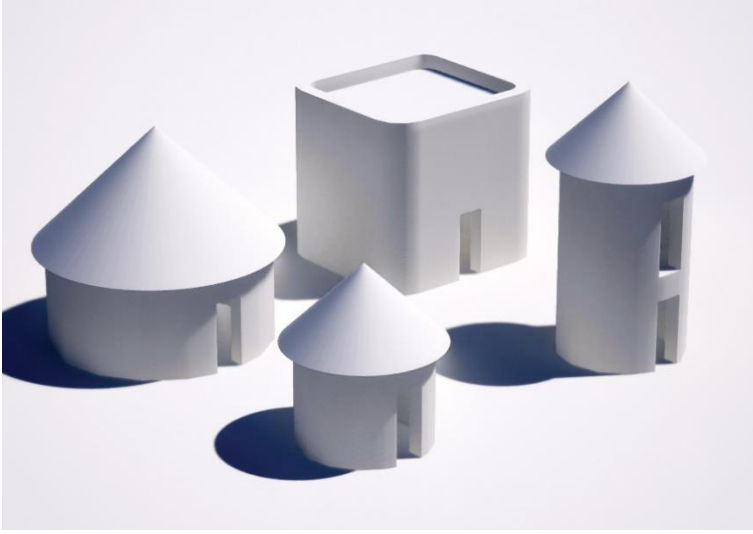


Figure 10 : Flexions de la case.

4.3.2 L'enclos

L'enclos est une unité d'habitation caractérisée par les modes : orienté (avant-arrière/devant derrière), fermé, non-couvert, emprise moyenne. Il est garanti par le dispositif d'une enceinte globalement circulaire (*Tata*), constituée par des murs curvilignes qui relient les cases les unes aux autres. La courbure des murs de l'enceinte assure leur stabilité, et ce malgré la pression du vent (Rapoport, 1983). L'enclos est susceptible de flexions : augmentation ou diminution de son emprise (par agrandissement ou réduction de l'enceinte) ; augmentation ou diminution de sa clôture (par élévation ou abaissement de l'enceinte).

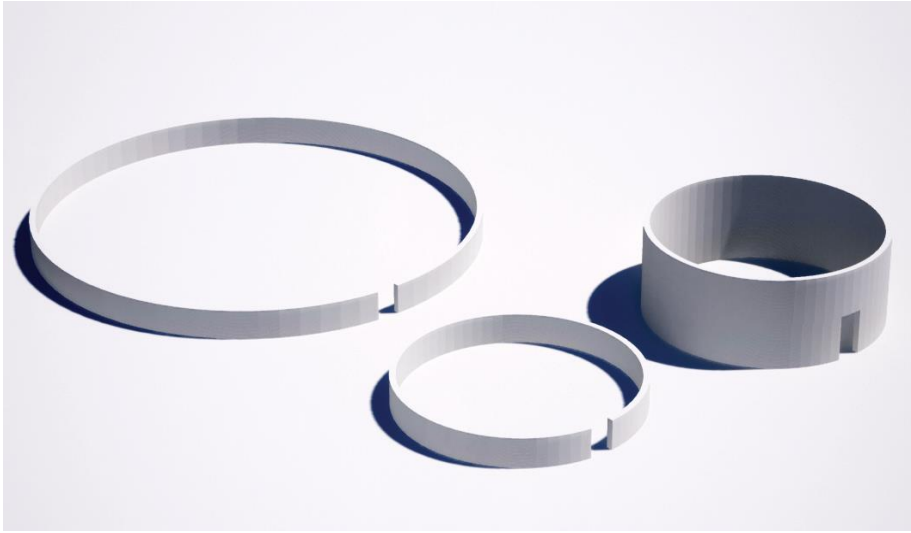


Figure 11 : Flexions de l'enclos.

4.3.3 La terrasse

La terrasse est une unité d'habitation caractérisée par les modes : ouvert, non-couvert, niveau haut et d'emprise moyenne. La terrasse occupe toute la surface entourée par les tourelles et l'enceinte. Elle est garantie par le dispositif d'une dalle de plancher construite en terre battue et elle est supportée par des poutrelles et des poteaux fichés dans le sol³⁰. La terrasse couvre l'entièreté du rez-de-chaussée, sans pour autant prendre appui sur les tourelles et les murs d'enceinte, et présente une légère inclinaison qui favorise l'écoulement des eaux de pluie et leur évacuation par des gargouilles. Elle sert de lieu de repos par temps de chaleur, d'aire de séchage et d'espace de cuisine saisonnière. Selon Joffroy et Djanguenane, (2005), « La terrasse est l'espace de vie principal de la maison. Il sert au séchage des grains, à la préparation des repas et à toutes sortes d'activités journalières. C'est aussi l'endroit le plus agréable où l'on peut dormir pendant les périodes de grandes chaleurs ». L'accès à cette terrasse est

³⁰ Cf. *Manuel pour la rénovation des Tata Somba*, (Noukpakou, Pauporté et Pleitinx, 2022).

assuré par une échelle (entendue ici comme objet servant de marches d'escalier). En plus d'une terrasse principale, on distingue, selon les types de *Tata Somba* (généralement les plus grands), une terrasse secondaire qui sert d'espace intermédiaire, de passage entre la cuisine et la terrasse principale. Dans certains types de *Tata Somba*, un orifice aux rebords relevés et, souvent, couvert d'une plaque de pierre est pratiqué au milieu de la terrasse. Il établit une communication entre l'étage et le rez-de-chaussée, une prise d'air qui revêt également une charge spirituelle. À l'instar de l'enclos, la terrasse est susceptible de flexions, par exemple : augmentation ou diminution de son emprise, augmentation ou diminution de sa hauteur.

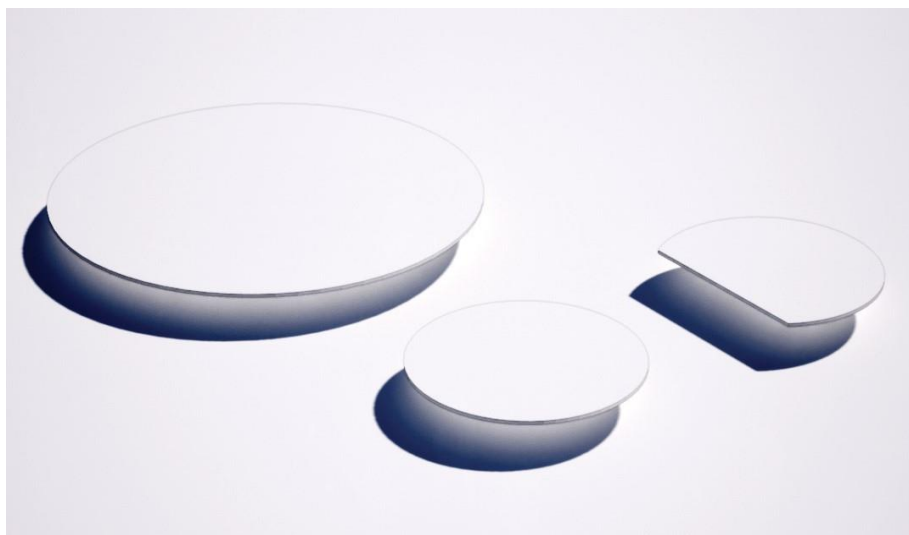


Figure 12 : Flexions de la terrasse.

4.3.4 Le dessous

Le dessous ou le rez-de-chaussée est une unité d'habitation (spatiale) caractérisée par les modes : ouvert, couvert, bas de plafonds (1,5 à 2 m) emprise moyenne. Dans les *Tata* pourvus de terrasse, le dessous distribue les pieds de tourelles faisant office de cuisine, de chambre des personnes âgées, d'étable ou de poulailler. Le dessous est garanti par le dispositif

constructif consistant en un sol dégagé surplombé par une dalle de plancher. À son tour, le dessous est susceptible de flexions : augmentation ou diminution de son emprise ; augmentation ou diminution de sa hauteur sous plafond.

4.3.5 *Le grenier*

Le grenier est une unité technique caractérisée par les modes : enclos, couvert, emprise réduite. Ses dimensions sont telles qu'un être humain ne peut y séjourner.

Construits en terre de termitière, les greniers ont une forme ovoïde, d'une hauteur comprise entre 1,5 m et 2 m pour un plus grand rayon de 1 m à 1,5 m. Contenu dans des parois épaisses de +/- 5 cm, leur espace intérieur est divisé en plusieurs compartiments par des panneaux, eux aussi construits en terre. Comme l'indiquent Padenou et Pastor-Barrué (2006), « l'intérieur du grenier est habituellement divisé en trois parties, dont la plus grande occupe la moitié de l'espace disponible et les deux plus petites, le quart » (p. 217).



Figure 13 : Répartition de l'espace intérieur d'un grenier en construction.

Les greniers sont recouverts d'un manteau de paille tressée et refermés par un couvercle conique amovible en paille, lui aussi. Habituellement, les greniers sont placés à l'étage, sur certaines tourelles, dans une position variable selon les types de *Tata Somba*. Témoin de leur relative autonomie structurale, depuis quelques années, les *Somba* érigent également des greniers au sol. Si le nombre des greniers varie aussi en fonction des groupes socioculturels et de la capacité de productions agricoles des ménages, un *Tata Somba* compte, le plus souvent, trois greniers, répartis entre le père de famille, la mère et les enfants. Les greniers sont identifiables par leur couvercle conique en paille soutenu par un bois à crochet qui permet de le mouvoir. L'accès aux greniers est assuré par des échelles en bois fourchu.



Figure 14 : Un grenier posé sur une des tourelles du Tata.

4.3.6 L'échelle

L'échelle est une unité technique et symbolique dans la formulation du *Tata Somba*. Elle est, selon Mercier (1954), un déterminant de la typologie des *Tata*. Selon le type de *Tata*, elle est disposée à l'intérieur de la cuisine ou à l'extérieur pour assurer l'accès à la terrasse à l'étage et aux greniers. Elle sert d'escalier mobile et peut être stratégiquement déplacée, le plus souvent les nuits ou lorsque tout le monde devrait s'absenter, pour des raisons de sécurité. L'échelle est taillée dans un tronc d'arbre (le plus souvent en *Burkea africana*) fourchu.



Figure 15 : Échelle en bois servant d'escalier.

*

D'un point de vue formel et génératif, les différentes formules du *Tata Somba* résultent de la composition de cases, d'enceintes, de terrasses et de greniers, variables en nombre et en genre.

4.4 **Composition du *Tata Somba***

Morphologiquement, le *Tata Somba* est une unité d'habitation complexe, qui intègre des positions rendues complémentaires par intégration, c.-à-d. par blocage mutuel de leur variation modale (identitaire). C'est ce que reconnaît Mercier (1954), sans l'étudier fondamentalement, en évoquant le fait que « la complexité et la variété des modèles que l'on rencontre sont grandes » (p. 34) et que « les populations qui les construisent n'ont pas réussi à créer une maison à étage dont tous les éléments soient heureusement adaptés » (Mercier, 1954, p. 34).» Nous présentons ci-dessous les modalités d'intégration, c'est-à-dire les contraintes identitaires que s'imposent mutuellement les parties dont procède l'ensemble qu'est un *Tata Somba*.

4.4.1 *Enclos-case*

La première composition propre aux *Tata* consiste en l'association de l'enclos (*Tata*) et d'une case. La case peut être placée au milieu de l'enclos et être, en outre, orientée selon l'ouverture du *Tata*. Ces deux positions peuvent être dites formellement intégrées dans la mesure où elles se trouvent l'une et l'autre bloquées, le déplacement ou la rotation de l'une contraignant en l'occurrence le déplacement ou la rotation de l'autre.

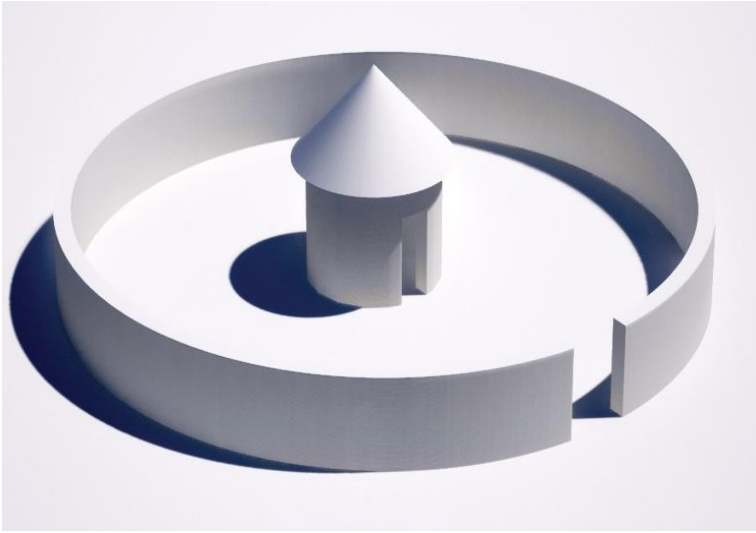


Figure 16 : Case au centre de l'enclos.

La case peut aussi être placée à la périphérie de l'enclos et être accessible depuis l'enclos. La case est alors subordonnée à l'enclos et est soumise à la contrainte de s'ouvrir vers (de s'orienter vers) le milieu de l'enclos.

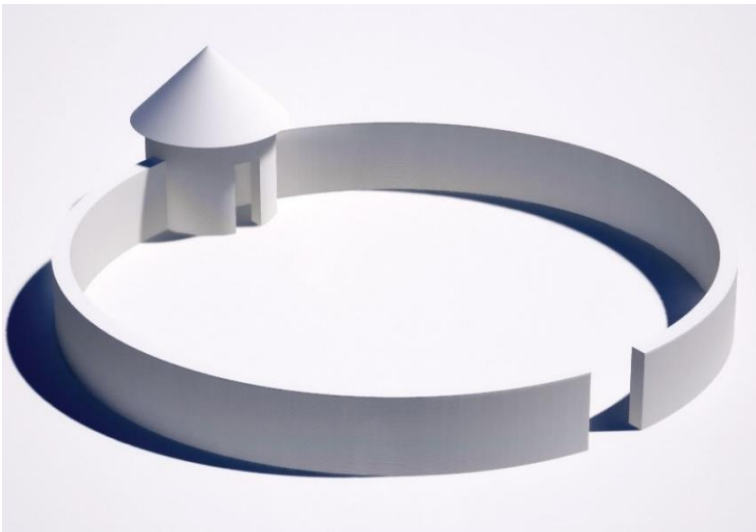


Figure 17 : Case composée à la périphérie de l'enclos.

Selon ce principe, il est possible de démultiplier les cases périphériques.

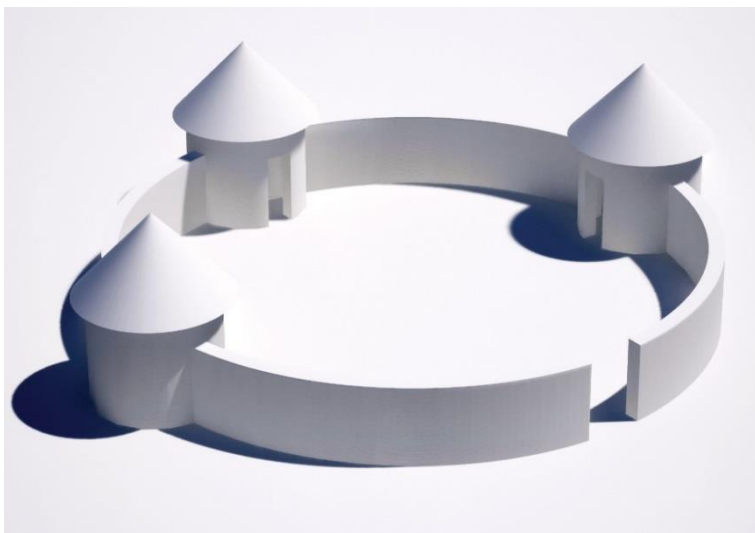


Figure 18 : Complexification de la composition.

Une case peut faire office d'accès à l'enclos. En pareil cas, la case d'entrée doit posséder (contrainte intégrative) deux baies. Par composition, on aboutit ainsi à une configuration semblable à celle des *Tata Berba*.

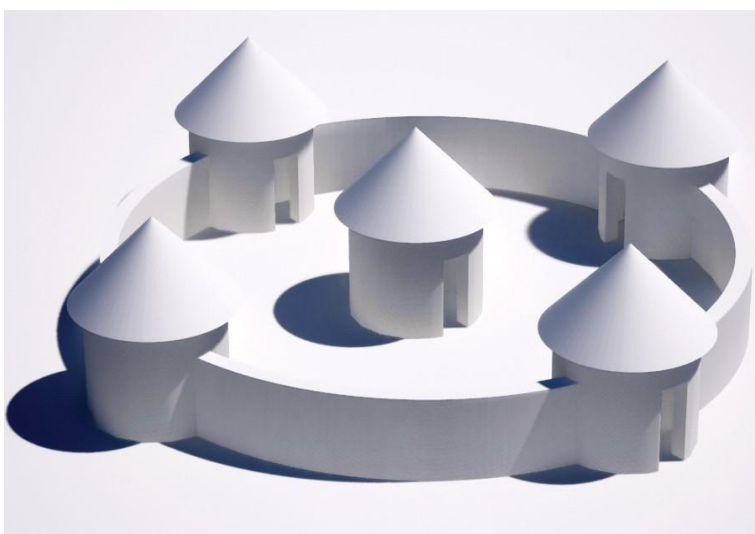


Figure 19 : Adaptation de compositions.

La forme de cette case servant d'entrée varie également selon les cas et son toit sert accessoirement d'aire de séchage.

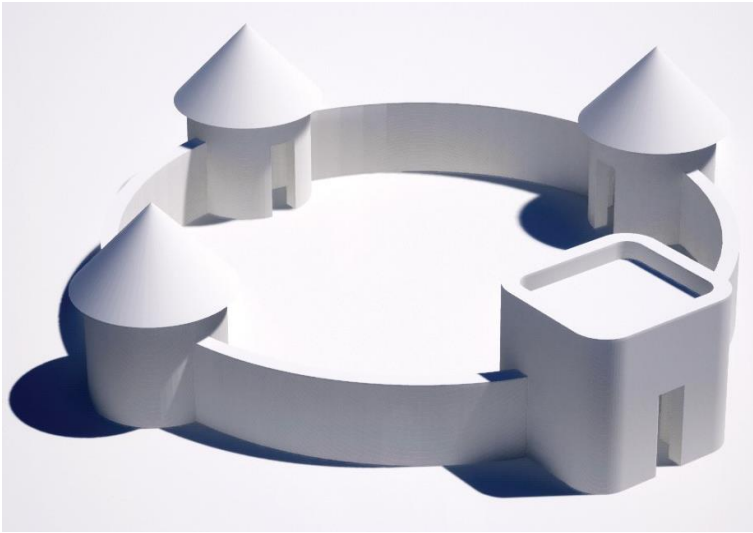


Figure 20 : Diversification des cases.

4.4.2 Enclos-enclos

Les enclos peuvent aussi être composés par subordination d'un enclos secondaire à un enclos principal. Le dispositif constructif consiste à adjoindre à l'enceinte de l'enclos principal, une enceinte en forme d'*anse de panier*. La contrainte formelle imposée à l'enclos principal est de posséder une baie ouverte sur et vers le centre de l'enclos secondaire, tandis que l'enclos secondaire doit être placé au droit de la seconde baie de l'enclos principal.

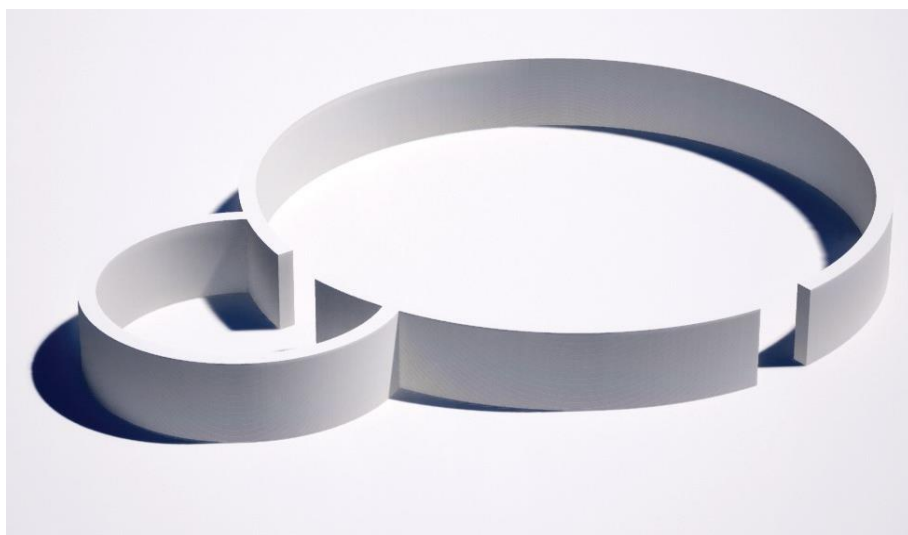


Figure 21 : Association de deux enclos.

Cette configuration est visible sur un *Tata Somba* situé à Kouaba avec l'association de deux enceintes en anse de panier.



Figure 22 : Tata Somba à deux enceintes associées en anse de panier.

4.4.3 *Enclos-terrasse*

L'enclos et la terrasse peuvent être associés par l'introduction d'une dalle à l'intérieur de l'enceinte. En pareil cas, le dessous se trouve fermé, tandis que la terrasse se trouve enclose, et l'enclos se voit couvert. L'enclos est bloqué sur un mode fermé garanti par une hauteur de l'enceinte supérieure à la hauteur de la dalle de la terrasse (il n'est pas possible d'avoir une enceinte plus basse que la terrasse).

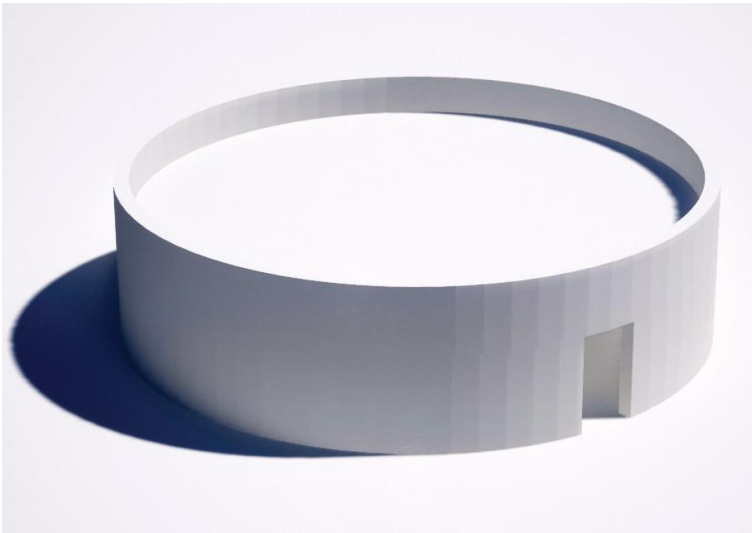


Figure 23 : Élévation de l'étage.

On peut ajouter en nombre flexible, des cases qui, elles aussi, vont être bloquées à l'étage.



Figure 24 : Composition classique du Tata Somba.

L'analyse générative du *Tata Somba* met en lumière l'existence de règles de composition, qu'on pourrait appeler improprement, mais de manière parlante, une « grammaire architecturale *Somba* ». Cette grammaire définit les unités d'habitation et règle leurs modalités d'intégration au sein d'unités supérieures. Et c'est par cette grammaire que les producteurs de *Tata* sont à même de distinguer des positions et de les associer par composition.

Contraignantes, les règles de composition évoquées ci-dessus excluent certaines modalités (à l'étage du *Tata*, on ne trouvera pas de chambre sans ouverture vers la terrasse, ni d'ailleurs de chambre avec une ouverture vers l'extérieur du *Tata*). Elles autorisent néanmoins une grande variété de combinaisons et l'extension potentiellement illimitée d'un *Tata Somba*.

L'existence de règles de composition, d'une « grammaire architecturale », explique finalement la variété observable des formules de *Tata Somba*. Sa mise en évidence permet du moins de considérer les cas atypiques, les

formules prétendent « résiduelles », non pas comme les dérivations ultimes d'un modèle bien formé, mais comme des formes d'habitat parfaitement recevables, authentiquement *Somba*, du point de vue de leur composition. Le *Tata Somba* ne se réduit pas à une ou plusieurs formules canoniques, mais admet une variété de formules potentiellement infinie. Ainsi, loin d'imposer un modèle fixe, comme celui que décrivent Padenou et Pastor-Barrué (2006), à répéter à l'identique, la grammaire architecturale *Somba* est la source d'une capacité d'invention architecturale qui est attestée par la diversité et, parfois même, la singularité des ouvrages rencontrés.

4.5 **Adaptabilité du *Tata Somba***

Si elles permettent d'expliquer la diversité des cas observables, les règles de composition permettent aussi de prévoir une grande adaptabilité formelle du *Tata Somba* (Pleitinx et Noukpakou, 2019).

Mettant à profit les potentialités offertes par la grammaire architecturale *Somba*, le *Tata* peut en effet être adapté aux contingences des situations familiales en modifiant ses « caractères morphologiques » (Wilbaux, 2001) tels qu'ici, le nombre de tourelles, là, le nombre de chambres et de greniers, ou ailleurs, la position de la cuisine, etc. C'est ce qu'atteste le cas singulier du *Tata* de type *Otâmmari* situé à Tagayè qui possède 12 tourelles. Ce *Tata* en particulier, exploite les principes de composition mis en lumière dans la section précédente : subordination de plusieurs cases à un enclos ; intégration de plusieurs enclos en forme d'anse de panier ; coordination de l'enclos et de la terrasse.



Figure 25 : Un Tata à douze tourelles, Tagayè.

Des *Tata* de grande taille comptant de nombreuses tourelles semblent exister depuis longtemps. Même si elle est incomplète, la photographie ci-dessous datant de 1919-1939³¹ montre un *Tata* disposant d'au moins 5 tourelles en façade.

³¹ Archives nationales d'outre-mer (France)

http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulyse/ecran?q=&coverage=Dahomey&date=&from=&to=&type=Photographie&mode=list&page=4&hpp=10&id=FR_ANOM_30Fi41-48



Figure 26 : Photographie d'un Tata Somba à Natitingou entre 1919 et 1939
© Archives nationales d'outre-mer.

L'adaptabilité du *Tata Somba* permet en outre de modifier la forme de l'habitat et, le cas échéant, de l'adapter à de nouvelles circonstances, comme l'accroissement de la famille. La grammaire du *Tata Somba* permet de lui ajouter, à tout moment, des positions supplémentaires. Ainsi, il est souvent constaté des cas où les constructeurs complètent une, voire deux cases circulaires qui s'intègrent à l'existant par un mur de jonction. Il en est de même pour l'ajout d'une terrasse supplémentaire qui peut, selon l'aisance grammaticale de cette architecture, avoir une circonférence relativement vaste pour intégrer deux à trois cases supplémentaires.



Figure 27 : Construction d'une case supplémentaire à l'étage.

Les règles de composition du *Tata Somba*, permettent ainsi des configurations singulières. C'est le cas d'un *Tata* qui possède deux portes d'entrée ; l'une pratiquée dans une tourelle et garnie d'une menuiserie et l'autre pratiquée dans un mur d'enceinte, donnant un accès indépendamment à la cuisine, à l'intérieur de laquelle se trouve l'échelle qui permet d'accéder à la terrasse.



Figure 28 : Un Tata incluant une porte d'entrée supplémentaire.

L'adaptabilité du *Tata* est telle qu'elle permet l'introduction de parties étrangères à la grammaire architecturale *Somba*. C'est le cas du *Tata* rencontré à Toroubou (Figure 28 et Figure 29) qui intègre deux cases circulaires et, fait novateur, une case rectangulaire surmontée d'une toiture à deux pentes. L'intérêt de ce cas est de rendre patente l'existence des règles génératives. Alors que l'élément intégré n'appartient pas au registre de l'architecture *Somba*, les règles de composition, en l'occurrence, sont respectées : la case rectangulaire associée à la terrasse est contrainte d'adopter un second étage (flexion de la case rectangulaire singulière, par elle-même).



Figure 29 : Une case rectangulaire intégrée au Tata.

*

La production des *Tata Somba* ne procède pas uniquement de la copie de modèles établis ou des variations sur un thème, comme le dit Blier, mais mobilise aussi un ensemble de règles de composition, ou « grammaire architecturale », lesquelles autorisent une variété de formules en nombre potentiellement infini. Ces règles expliquent la variété des formules observées et suggèrent de considérer les cas réputés atypiques comme des témoins authentiques de la production architecturale *Somba*. Par ailleurs, ces règles de composition font entrevoir la grande capacité d'adaptation du *Tata Somba* que ce soit à la variété des contextes, aux changements conjoncturels ou à l'introduction d'éléments allochtones (tôles ondulées, portes en bois, fenêtres par exemple).

Si, d'un point de vue génératif, le *Tata Somba* résulte formellement de la composition d'unités d'habitation minimales, il entre, par ailleurs, dans la composition d'une unité supérieure. Il ne peut être considéré seul ou

analysé de façon isolée lorsqu'on veut rendre objectivement compte du mode d'habiter du peuple *Somba*. À un degré supérieur, le *Tata* s'associe à d'autres unités d'habitation pour former ce qu'il convient d'appeler, dans le cadre de cette étude, la *demeure Somba*.

5 La demeure *Somba*

Le mode d'habiter du peuple *Somba*, société patriarcale, exige qu'à un âge mature un jeune homme quitte le toit de son père pour bâtir sa propre maison, sa demeure. Ce principe régulateur de la vie communautaire en milieu *Somba* induit, traditionnellement, la construction du *Tata* devant abriter ce jeune et sa progéniture, tout en le gardant fortement lié, socialement et spatialement, à sa famille d'origine et donc, à son clan.

L'organisation de la société *Somba* fait de chaque cellule familiale un microcosme doté de son espace de vie dont le *Tata Somba* est certes l'élément emblématique, comme évoqué dans le chapitre précédent. Cependant, la répartition des temps d'occupation de cet espace de vie révèle, outre le *Tata*, l'existence d'autres éléments structurants. Il apparaît ainsi que l'espace domestique n'est pas réductible au seul et unique *Tata*. D'autres éléments lui sont associés pour offrir aux *Somba* un cadre approprié à leur mode de vie. L'intégration de ces différentes unités d'habitation forme la « concession »³², que nous nommons ici « la demeure *Somba* »³³.

Ce chapitre est consacré à la description des différents composants de la demeure *Somba* et à leurs systèmes d'articulations possibles. Cette

³² Courant en Atacora et en Afrique subsaharienne, le vocable *concession* désigne le terrain sur lequel sont regroupés des édifices domestiques occupés par une ou plusieurs familles.

³³ Le terme *demeure* désigne ici l'ensemble des positions qui participent du logement familial *Somba*. Bien que recevable, le terme « domaine familial » n'a pas été retenu, car il réfère à l'ensemble des lieux occupés par une famille et donc est censé inclure des champs de brousses situés parfois à grande distance des lieux de résidence. L'application du terme *demeure*, synonyme courant de *maison*, à un ensemble d'édifices distincts pourrait paraître inadéquat, mais s'avère opportune lorsqu'on s'avise que la vie familiale *Somba* a pour lieu principal, non pas un des édifices de la concession, mais la cour qui fait office de cuisine, de salle à manger, de salon, et de lieu de réception et qui pourrait ainsi se comparer au *séjour* des maisons européennes.

démarche permettra de vérifier si, comme l'affirme Mercier (Mercier, 1954), « le *Tata Somba* peut être étudié seul » ou non.

5.1 Littérature sur la demeure *Somba*

L'usage du mot demeure nous est propre et il nous appartient de désigner par ce terme une unité d'habitation dont le degré d'intégration est intermédiaire entre ceux du *Tata Somba* et du village, dont nous traitons au prochain chapitre. Il convient cependant de retrouver les indices de son existence dans les mentions que font certains auteurs d'éléments d'architecture à proximité du *Tata Somba*. En outre, s'agissant de comprendre la relation qu'entretient le *Tata* avec d'autres éléments, il convient de réévaluer la question mainte fois traitée de son orientation.

5.1.1 *La demeure en question*

La notion de demeure *Somba* n'est pas, comme telle, présente dans la littérature, dans laquelle l'espace de vie familiale est tendanciellement réduit au *Tata Somba*. De nombreux auteurs se sont en effet bornés à considérer le *Tata* comme un « tout » autosuffisant, occultant la place qu'occupent d'autres éléments mis en place par les habitants à proximité du *Tata*.

C'est le cas notamment de Mercier (1954) qui, considérant le *Tata* comme le lieu de vie, la maison du *Somba* avance : « La maison, en effet, peut être envisagée seule. Pas de mode habituel de groupement ; pas de village, ni de chef de village à proprement dit » (Mercier, 1954, p. 1). L'étude de Mercier manque d'objectivité sur la question de la « maison ». Il réduit cette dernière au simple *Tata* en tant que bâti et ne prend pas en compte les unités d'habitation complémentaires qui environnent le *Tata*. Or, il est rare que les demeures soient dépourvues de ces autres positions que sont les cases, les greniers, les fours, le couvert arboré, etc. qui forment, avec le *Tata*, un ensemble.

L'étude d'Albert-Marie Maurice (1986) sur les différents groupes considérés comme *Somba* et leur habitation ne fait pas référence à la notion de « demeure » en tant qu'unité d'habitation pouvant inclure dans sa composition des éléments complémentaires aux *Tata*. Il se résout à ne considérer que le *Tata* qui, seul, lui apparaît suffisant pour abriter ses occupants. Il fait ainsi fi des positions étendues que créent, selon leurs besoins, ces peuples.

En abordant le cadre de vie des *Bètâmmaribè* articulé autour de la maison de *Kuiyè* (dieu créateur des *Bètâmmaribè*), Preston Blier, (1987), quant à elle, reconnaît l'existence d'une unité d'habitation associée au *Tata Somba*, lorsqu'elle affirme :

« According to this account, the house in which Kuiye formed the first humans was similar to the shelters (*Kufiku*) built in front of Batammaliba houses today to provide midday shade for conversations and naps and to serve as a drying area for the newly harvested sorghum »³⁴ (Preston Blier, 1987; p. 61)

Preston Blier admet ainsi que la demeure *Somba* est composée d'au moins deux éléments, le *Tata* et le *Kufiku*, autre mot pour *apatam*. Comme elle l'explique, le *Kufiku* est un abri précaire construit à proximité des bâtis principaux, servant de lieu de repos et d'ombrage, autrement dit, une « paillote ». Il est aussi exploité comme aire de séchage pour les céréales.

Elle évoque également l'existence du « *front* », espace aménagé devant la maison de chaque habitant lui permettant de faire face à *Kuiyè*. Cet espace multifonctionnel où sont positionnés le *Kufiku* et les autels ainsi qu'une

³⁴ T.d.A. : Selon cette description, la maison dans laquelle *Kuiyè* a formé les premiers humains était similaire aux abris (*Kufiku*) construits aujourd'hui devant les maisons de Batammaliba pour fournir de l'ombre à la mi-journée pour les conversations et les siestes et pour servir d'aire de séchage pour le sorgho fraîchement récolté.

variété de composants selon les cas est, comme nous le verrons, ce qu'il convient de nommer « cour ».

L'étude de Preston Blier omet de recenser tous les éléments autonomes mis en place autour du *Tata* pour offrir un espace de vie suffisamment complet aux occupants. Elle utilise donc, à tort, le terme « maisons » pour désigner seulement les *Tata* devant lesquels sont construits ces *Kufiku*. Or, la notion de maison renvoie à une totalité constituée de plus d'unités élémentaires coordonnées. Exploitant aussi la notion « *bouse* » qui serait à l'image de Kuivè, Preston Blier fait plutôt référence à une maison au sens social pour désigner l'unité familiale qui habite le *Tata* et non un ensemble d'édifices distribués autour d'un espace architecturé.

En affirmant que « parmi toutes les composantes de l'espace *Tamberma*, le Tèkyèntè, en tant qu'édifice construit, est l'élément de très loin le plus important et aussi le plus intéressant à analyser, tant la complexité de ses multiples dimensions est extrême » (p. 97), Padenou et Pastor-Barrué (2006) en viennent, quant à eux, à privilégier le *Tata* dans leur analyse de l'espace de vie de ce peuple. Ils tendent ainsi à rejoindre Mercier selon qui le *Tata* peut être envisagé seul. Cependant, ils reconnaissent, par la même occasion, que l'espace *Tamberma* est constitué de plusieurs composantes. À cet effet, ils évoquent, en dehors du Tèkyèntè, la présence d'autres éléments architecturaux dans l'espace qu'ils appellent « la maison » (p. 108). C'est le cas, à la suite de Preston Blier, du *Kufiku* et, plus loin, de « *la cour* ». Selon eux :

« La cour du Tèkyèntè est un espace ouvert, ou plutôt un ensemble d'espaces organisés autour de la maison, et dont les fonctions sont multiples. Ces espaces, qui accueillent les activités liées à la vie du groupe familial, sont ponctuellement mis en relation avec l'activité de production. C'est dans la cour que se localise le *Koufikou*. C'est aussi dans la cour que se situent les greniers indépendants qui remplissent également la fonction de porcherie. On trouve également dans la cour du Tèkyèntè du chef à Dissani une forge qui est un édifice rond et de petite taille » (pp.108-109)

Cette affirmation suggère l'existence d'un élément supplémentaire au *Tata* dans la composition de l'habitat traditionnel en milieu *Somba*.

La recherche de Jean Kouagou N'Tcha, (1990) sur les fondements anthropologiques de la dispersion de l'habitat *Somba* fournit un autre éclairage sur la composition de l'habitation des *Bètâmmaribè*. De ces propos, nous retenons que « pour les *Bètâmmaribè*, une habitation est inconcevable sans le champ de case. Établir une habitation, donc une nouvelle unité de production c'est "s'approprier" *ipso facto* un espace pour le champ de case » (p. 40). En complément de Padenou et Pastor-Barrué et Preston Blier, N'Tcha confirme ainsi que l'habitation, la maison *Bètâmmaribè* ne peut se limiter au seul *Tata*. Elle intègre, en plus du *Kufiku* et de la cour mentionnés précédemment, un espace immédiat cultivable qu'il appelle *champ de case*.

En dehors de Mercier, les travaux spécialisés parcourus n'étudient pas la demeure de manière directe et se gardent d'en décrire de manière détaillée la composition. Cependant, ils évoquent la présence d'édifices, de cours, de champ de case qui entourent le *Tata*, suggérant pour notre étude, l'existence d'une unité d'habitation supérieure au *Tata Somba* et permettant de mettre en doute la déclaration de Mercier selon laquelle « la maison [en l'occurrence, le *Tata Somba*] peut être envisagée seule ».

5.1.2 L'orientation du *Tata Somba*

L'orientation du *Tata Somba* est un thème récurrent dans la littérature spécialisée, principalement ethnographique. Celle-ci remplit une fonction identitaire et tient une place cruciale dans le symbolisme attaché aux réalisations architecturales *Somba*.

Ainsi, Mercier (1954) affirme-t-il que « tous (les *Tata*) ont leur façade sensiblement vers l'ouest » (p. 11). Selon Mercier, le choix de cette orientation découle de facteurs climatiques et religieux. « La plupart l'expliquent par la direction habituelle des pluies qui viennent de l'est. Un

seul informateur rattache ce fait à des raisons religieuses : l'est serait la direction des morts, tournés vers leur renaissance (de fait les tombes sont orientées sensiblement E-W et les morts placés tête vers l'est), l'ouest étant la direction des vivants tournés vers leur disparition temporaire » (Mercier, 1954, p. 11).

L'orientation systématique des *Tata Somba* vers l'ouest est confirmée par Preston Blier (1987) : « *The first humans, by serving as Kuiye's apprentices, were able to learn the new building process from him. Like the Batammaliba house of today, this Linaba structure faced west and consisted of several independent chambers united in a compound form by a series of joining walls* »³⁵. Quant aux causes de cette orientation, Preston Blier (1987) rejoint Mercier, en ajoutant toutefois que l'orientation vers l'ouest est un fait historique qui fait référence à l'origine des *Bètāmmaribè* (qui seraient venus de Gourma, à l'ouest) et aux maisons traditionnelles de *Linaba*. Cependant, elle fait remarquer que cette orientation est un fait symbolique qui existe également chez d'autres peuples apparentés.

« *Similar west-facing portals are traditionally found in housing forms of the linguistically related Dogon and Tallensi, too. This orientation thus may have a broader historical basis identified ultimately with ancient directional symbolism of these related groups* »³⁶
(Preston Blier, 1987, p. 64)

La question est également reprise par Prudhomme, Bergeron, Schmit et Brachet, (2003), qui explique l'orientation des *Tata Somba* vers l'ouest par

³⁵ T.d.A. : Les premiers humains, en servant d'apprentis à Kuiye, ont pu apprendre de lui le nouveau processus de construction. Comme la maison Batammaliba d'aujourd'hui, cette structure Linaba était orientée vers l'ouest et se composait de plusieurs chambres indépendantes unies en une forme composée par une série de murs de jonction.

³⁶ T.d.A. : Des portails similaires orientés vers l'ouest se retrouvent traditionnellement dans les formes d'habitation des Dogons et des Tallensis, linguistiquement apparentés. Cette orientation peut donc avoir une base historique plus large, identifiée en fin de compte au symbolisme directionnel ancien de ces groupes apparentés.

des facteurs religieux : « toutes les croyances des Tammari³⁷ se retrouvent dans le “*Tata*”, dont la disposition est fortement polarisée : l’entrée est tournée vers l’ouest (côté des vivants), car les mauvais esprits viennent de l’est (côté des morts) ».

Établissant le même constat, Padenou et Pastor-Barrué (2006) définissent l’orientation comme étant « l’acte par lequel la maison *Tamberma* s’ouvre symboliquement sur le couchant, l’ouest » et l’expliquent, à leur tour, par des considérations religieuses : « la maison dont l’entrée se situe à l’ouest est orientée par rapport au soleil, le Dieu créateur. Celui-ci doit y pénétrer le soir venu, de sorte que sa lumière atteigne la tourelle centrale » (p. 203).

De manière pertinente, les auteurs cités ci-dessus ont relevé l’importance que revêt l’orientation des *Tata Somba*. Bien que les causes restent discutées, ils sont unanimes sur le fait que les *Tata Somba* s’ouvrent systématiquement vers l’ouest. Revenant sur cette question de l’orientation, notre étude confirmera le fait que les *Tata Somba* s’orientent bien tendanciuellement selon une même direction, mais nous serons amenés à contester l’azimut avancé par ces auteurs. Nous montrerons, en outre, que cette orientation détermine le positionnement relatif des composants de la demeure *Somba*.

5.2 Observations sur la demeure *Somba*

L’analyse des données en notre possession nous permet, d’une part, d’affirmer que l’espace de vie familiale *Somba* ne se réduit pas au seul *Tata* et, d’autre part, de préciser l’orientation moyenne du *Tata Somba*.

³⁷ En référence aux Bètâmmaribè.

5.2.1 Groupement

En milieu *Somba*, la « maison » ne se réduit pas à l'unique *Tata Somba*. Ce dernier est en effet associé à d'autres constructions. Une analyse quantitative du relevé détaillé de *Tata Somba* réalisé à l'initiative de l'IF permet de l'attester.

En effet, parmi les données descriptives reprises sur l'inventaire de l'IF figure la mention de nombreux éléments constitutifs de l'environnement du *Tata*. La présence ou l'absence de tels éléments permet de classer les *Tata* en deux catégories : ceux qui sont associés et ceux qui sont isolés. Une analyse statistique de ces données montre que sur l'ensemble des 1 545 *Tata* inventoriés par l'IF, 1 047 sont réputés « associés » éventuellement à des : autels, greniers, cases, poulaillers, miradors, autres maisons, grands arbres, etc., tandis que 498 unités sont réputées « isolées » (pour peu que cette expression ait un sens, un *Tata Somba* n'est jamais absolument isolé, car toujours au moins desservi par des chemins qui le relie aux champs ou aux autres *Tata*). Exprimé en pourcentage, cela revient à dire que sur l'ensemble des *Tata* inventoriés seulement 32 % sont isolés, tandis qu'environ 68 % possèdent un environnement riche de nombreux éléments.

	Fréquence	Pourcentage
<i>Tata</i> associé	1 047	67,7
<i>Tata</i> isolé	498	32,2
Total	1 545	100,0

Tableau 5 : Composition de l'habitat *Somba*.

En outre, en croisant ces deux catégories de *Tata* avec les types d'occupation répertoriés : permanente, saisonnière, abandon, il est possible de montrer que les *Tata Somba* occupés de manière permanente

ont plus de chance d'être associés à d'autres éléments utiles à l'épanouissement de la vie familiale.

	permanente	saisonnière	abandon	Total
<i>Tata</i> associé	730	243	74	1 047
<i>Tata</i> isolé	238	154	106	498
Total	968	397	180	1 545

Tableau 6 : Composition et occupation des *Tata Somba*
(Pleitinx & Noukpaou, 2019).

Parmi les *Tata* « associés », 70 % sont occupés de manière permanente et seulement 7 % sont abandonnés. Parmi les cas « isolés », 50 % sont occupés de manière permanente et 21 % sont abandonnés. Le *Tata Somba* « occupé de façon permanente » et « isolé », qui représente 15 % de l'effectif total, est relativement peu fréquent.

Cela permet de mettre en doute, voire de contester, l'affirmation selon laquelle « la maison, en effet, peut être envisagée seule. » (Mercier 1954). L'espace de vie familiale des *Somba* ne peut être réduit au seul *Tata*, tant en milieu *Otāmmari* que dans les autres groupes socioculturels, donc dans les autres types de *Tata* et d'habitations. D'autres éléments lui sont associés qui constituent avec le *Tata* la panoplie architecturale de la demeure *Somba*.

Les orthophotos réalisées dans les villages *Somba* en août 2019 dans le cadre du projet HTC-Atacora permettent d'observer différents cas et

configurations de demeures. Leur analyse confirme que la demeure *Somba* n'est pas envisageable seule.



Figure 30 : Présentation d'une demeure à Kouaba.

Cette Figure 30 nous permet de voir qu'en dehors du *Tata Somba*, il existe d'autres éléments tels qu'une cour, deux cases rectangulaires, des foyers, et un espace cultivé arboré. Ce cas n'est pas canonique, car il apparaît aussi d'autres configurations avec une case ronde, un *apatam*, des fours à karité, etc. ; autrement dit, une série d'éléments mis en place selon les besoins. Ces différents éléments, variables, réguliers, composent formellement l'espace de vie familiale, la demeure *Somba*.

5.2.2 Orientation

Toute la littérature spécialisée s'accorde sur le fait que les *Tata Somba* s'ouvrent vers l'ouest, c'est-à-dire qu'on entre toujours dans un *Tata* en tournant le dos à l'ouest et qu'on en sort toujours face à l'ouest. Or, il est permis de mettre en doute cette certitude. Mercier, déjà, relativisait cette orientation. Selon lui, en effet : « tous (les *Tata*) ont leur façade sensiblement vers l'ouest » (Mercier, 1954, p. 11). Le choix de Mercier d'utiliser cet adverbe « sensiblement » laisse planer un doute tant sur l'exactitude que sur la régularité de cette orientation.

Nos observations confirment, dans une certaine mesure, l'adoption régulière d'un même azimut, mais elles nous conduisent à corriger l'azimut de plusieurs degrés vers le nord.

Notre analyse de l'orientation des *Tata Somba* s'appuie sur les orthophotos d'une dizaine de villages et de hameaux à *Tata* réalisées dans le cadre du projet HTC-Atacora. Sont concernés, les villages et environs de Kouaba, Koussantikou, Koussoucoingou, Tabota, Tagayè, Toroubou-Nord et Toroubou-Sud, tous redessinés sur ArcGIS. Sur ces plans, des traits figurant l'axe passant par la porte d'entrée et le milieu de chaque *Tata* ont d'abord été soigneusement tracés. Ensuite, l'écart angulaire entre chacun de ces traits et un axe nord-sud a été calculé automatiquement³⁸. Les résultats s'expriment en degrés ; le zéro correspondant au nord et les degrés se comptant dans le sens horlogique (N=0°, E=90°, S=180° et W=270°), une valeur négative exprime une inclinaison vers l'ouest.

³⁸ Les coordonnées des deux extrémités de ces traits sont obtenues par les fonctions : (\$x_at(0), \$y_at(0)), (\$x_at(-1), \$y_at(-1)). L'angle formé par un trait et l'axe nord-sud est donné par la formule : $ATAN((xat(0)-xat(-1))/(yat(0)-yat(-1)))*180/3.1416$.

Angles	Effectif	Moyenne	Écart-type	Médiane	Max.	Min.
Kouaba	36	-66,3	10,8	-67,5	-88	-45
Koussantikou	15	-56,6	10,2	-57,0	-73	-39
Koussoukouingou	12	-63,9	8,6	-65,0	-87	-40
Tabota	9	-78,7	8,6	-77,0	-90	-62
Tagayé	6	-69,7	9,1	-67,5	-86	-60
Touroubou-N	6	-74,5	9,5	-72,0	-90	-62
Touroubou-S	8	-72,3	6,8	-73,0	-88	-63
Ensemble	92	-66,9	12,0	-68,0	-90	-39

Tableau 7 : Analyse des moyennes de l'orientation des *Tata* par village.

Tous calculs faits, l'orientation moyenne des 92 *Tata Somba* pris en compte est de $-66,9^\circ$, avec un écart-type de $12,0^\circ$. On constate des variations importantes d'un village à l'autre. Dans le village de Tabota, l'orientation moyenne est de $-78,7$, tandis qu'à Koussantikou, elle est de $-56,6$. Bien qu'elle admette des variations et même des exceptions, l'orientation des *Tata Somba* est relativement régulière. En moyenne, les *Tata Somba* ne sont pas orientés plein ouest (-90°) comme l'affirment nombre d'auteurs, mais bien autour de $-66,9$ degrés. Ce qui nous permet d'affirmer que les *Tata*, connaissant une inclinaison régulière, sont plutôt orientés vers le nord-ouest.

L'orientation obtenue correspond à l'azimut du soleil couchant au solstice d'été. Ce constat rejoint et contredit à la fois Preston Blier, selon qui « *during the rite the house is oriented to face the winter solstice sunset (its back being*

positioned vis-à-vis the winter solstice sunrise)³⁹ (Preston Blier, 1987, p. 27). En effet, d'une part, il confirme un possible lien entre l'orientation des *Tata Somba* et la course du soleil. D'autre part, il entre en contradiction avec ce qu'affirme Preston Blier : les *Tata Somba* s'ouvrent vers le couchant au solstice d'été et non au solstice d'hiver. Au demeurant, l'affirmation de Preston Blier selon laquelle la maison est orientée face au coucher du soleil du solstice d'hiver, son dos étant positionné vis-à-vis du lever du soleil du solstice d'hiver contient une erreur manifeste. Selon l'héliogramme ci-dessous, à Natitingou, au solstice d'hiver, le soleil se lève à environ 113° (est) tandis qu'il se couche à environ -123° (ouest). Comme il n'y a pas 180° entre ces deux azimuts, il n'est pas possible qu'en tournant le dos à l'un, on se trouve face à l'autre, et vice versa.

Preston Blier a sans doute raison de dire que les *Bètāmmaribè*, qui conduisent leurs chantiers en hiver, orientent le *Tata* de telle sorte qu'il tourne le dos au soleil levant d'un solstice d'hiver ; c'est un repère qui est aisé à prendre. Mais, elle a tort de dire que la maison fait face au couchant d'un solstice d'hiver, car quand on tourne le dos au soleil levant au solstice d'hiver, on s'oriente très exactement face au point où le soleil se couche au solstice d'été.

³⁹ Lors du rite la maison est orientée face au coucher du soleil du solstice d'hiver (son dos étant positionné vis-à-vis du lever du soleil du solstice d'hiver)

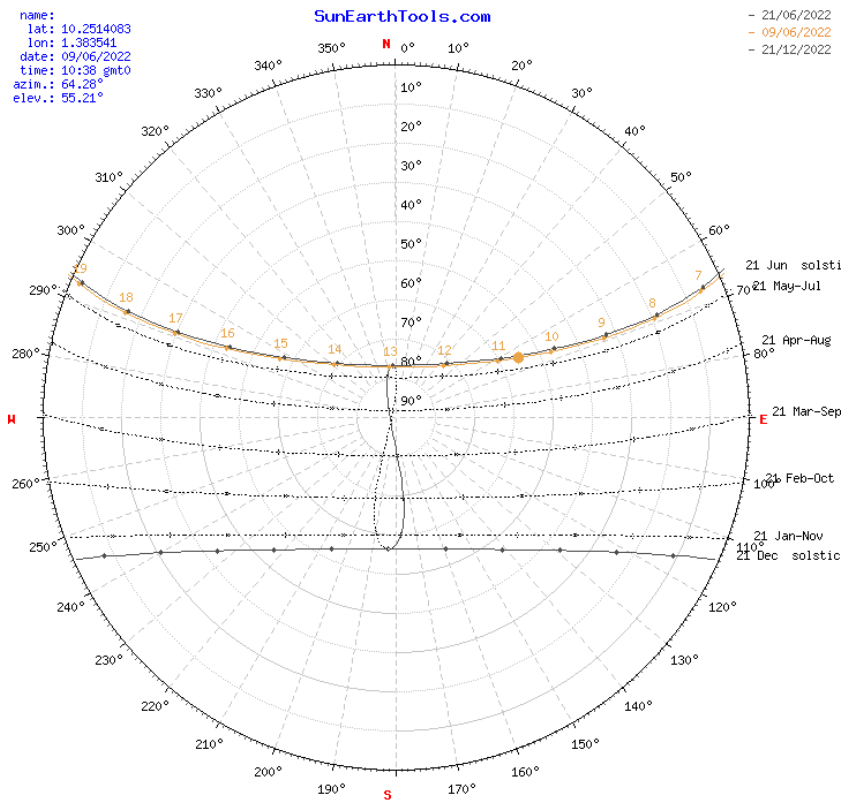


Figure 31 : Héliogramme de Natitingou au 09/06/2022.

Au Bénin, du moins, les *Tata Somba* sont orientés en moyenne de telle sorte qu'ils font face au coucher du soleil au solstice d'été (-67°), c'est-à-dire au soir de la plus longue journée de l'année.



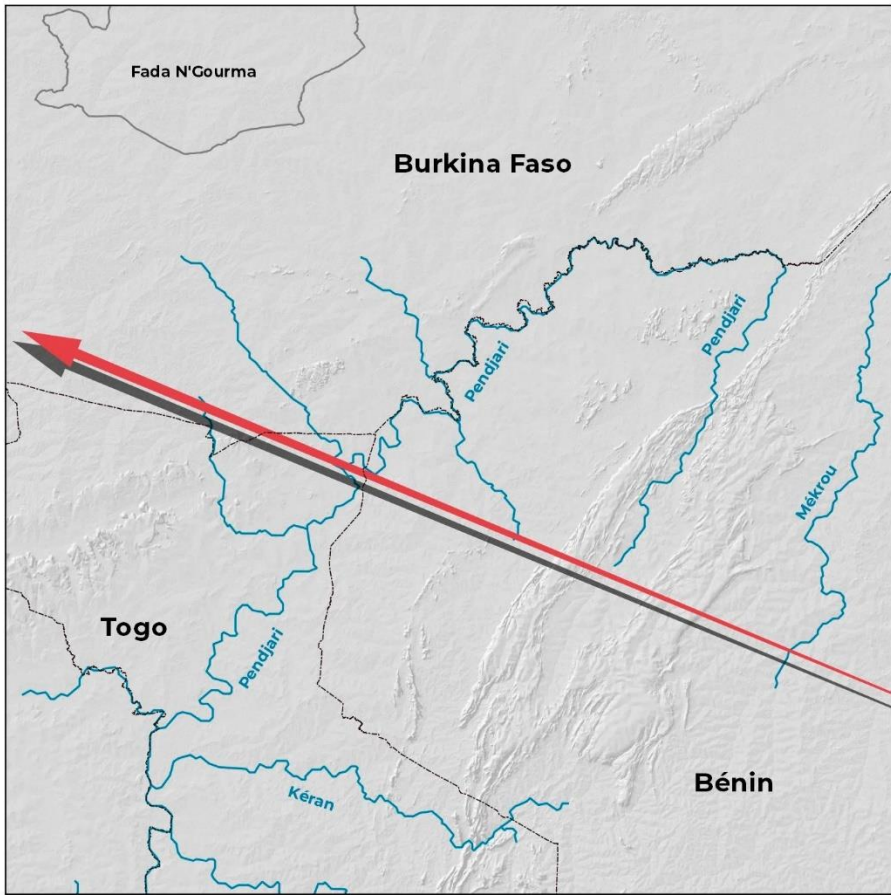
Figure 32 : Orientation de l'entrée des Tata dans quatre villages différents
(a-Toroubou ; b- Kouaba ; c-Tabota ; d- Koussantikou).

Dans la littérature, l'orientation des *Tata Somba* trouve deux types d'explication. La première, de type symbolique et culturel, affirme que l'entrée du *Tata* est orientée vers l'ouest par rapport au soleil couchant. Padenou et Pastor-Barrué (2006) affirment à cet effet que « le Tèkyèntè *Tamberma* est un édifice qui s'ouvre, par un accès unique, sur le couchant » (p. 236). La seconde, de type mythologique, avance que les *Somba* orientent les *Tata* vers l'ouest pour rester connectés à leur terre d'origine située, selon les historiens, dans le Gourma (N'Dah, 2009).

Dans l'Atacora, les discours populaires s'accordent, à ce jour, à attribuer à cette orientation une cause plus religieuse et symbolique que technique. En effet, la plupart de nos informateurs affirment que l'orientation vers l'ouest permet d'établir une connexion vers leurs origines et leur dieu *Kuiyè* dont le village serait situé dans cette direction. Ils rejoignent ainsi les auteurs précédemment cités. Cependant, d'autres informateurs abondent dans le sens de Padenou et Pastor-Barrué, et admettent, évoquant une raison technique, que l'orientation des *Tata* a été fixée par leurs ancêtres en raison du sens est – ouest des pluies et du vent.

De toutes les explications avancées, celle qui nous paraît la plus plausible au regard de notre propre analyse est que pour se tourner vers *Kuiyè*, dieu créateur évoqué par Preston-Blier, les *Somba* orientent leur *Tata* vers leur région d'origine, le Gourma. Considérant la carte du Bénin et de ses régions limitrophes (cf. Figure 33, page 115), il est aisé de constater que le territoire du Gourma se situe au nord-ouest du *pays Somba* et non simplement à l'ouest. L'orientation des *Tata Somba* vers le nord-ouest pourrait ainsi s'expliquer par le fait qu'ils se tournent vers le Gourma afin de rester, comme ils le disent, « connectés à leur dieu et à leurs ancêtres »⁴⁰.

⁴⁰ Cependant, l'orientation constatée sur cette carte est plutôt -30° et non -66°. Comment justifier cet écart, autrement que par une erreur d'appréciation ? Une hypothèse possible serait de prendre en compte l'itinéraire migratoire ayant conduit les ancêtres du peuple Somba par la région de Nadoba au Togo avant leur implantation dans la zone de Kouaba et environs (N'Dah, 2009). L'orientation des *Tata Somba* serait alors moins fixée par la position de l'empire Gourma que par celle de Nadoba, d'où une orientation de -66,9° et un décalage de 36° par rapport à cet axe.



Fond de plan : ESRI shaded relief

0 10 20 km

Légende

- Frontières nationales
-  Orientation moyenne des Tata Somba

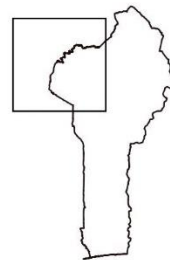


Figure 33 : Orientation moyenne des Tata Somba le bas du département de Fada N'Gourma, chef-lieu de la province et de la région du Gourma, au Burkina Faso.

Quelle qu'en soit l'explication, l'orientation traditionnelle du *Tata Somba* impose une contrainte formelle qui détermine le positionnement et l'orientation des autres composants de la demeure *Somba*.

5.3 Composants de la demeure *Somba*

Composition de compositions, la demeure *Somba* intègre un grand nombre de positions complémentaires, plus ou moins complexes.

5.3.1 *Tata Somba*

Faisant office de logement, de lieu de stockage et de chapelle, le *Tata Somba* est un élément indispensable de la demeure *Somba*. Bien que sa construction ou sa sauvegarde soit aujourd'hui problématique compte tenu de multiples facteurs conjoncturels, il demeure une pièce inamovible dans la constitution de l'espace domestique *Somba*.

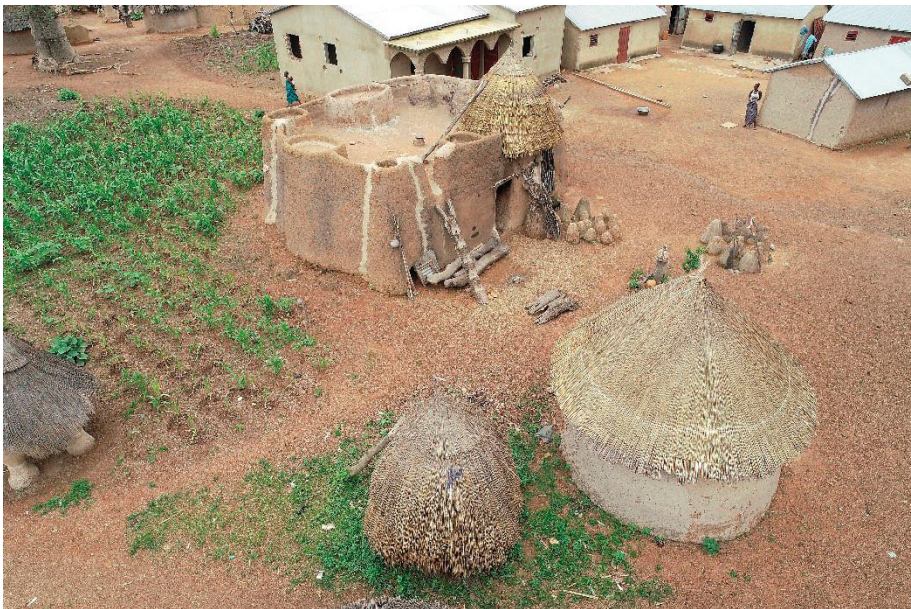


Figure 34 : Un *Tata Somba* associé à d'autres éléments de la demeure (Tabota, 2019).

5.3.2 Cases supplémentaires

Outre le *Tata*, la demeure *Somba* comprend une ou plusieurs cases complémentaires dont la fonction varie entre chambre, cuisine et étable. Ces cases sont soit rondes, soit rectangulaires et ne possèdent pas d'étage. Il n'est pas rare de trouver dans une même demeure un mélange de cases rondes et rectangulaires complémentaires au *Tata*.



Figure 35 : Cases rectangulaires dans une demeure *Somba*.

5.3.3 Greniers supplémentaires.

De plus en plus, la demeure comprend aussi des greniers supplémentaires. Semblables aux greniers qui se trouvent posés sur les tourelles des *Tata*, ils sont de plus en plus souvent érigés à même le sol sur une assise de pierre afin d'éviter les remontées capillaires qui ruinerait l'édifice. Leur nombre varie en fonction de la capacité de production agricole du ménage.



Figure 36 : Greniers supplémentaires posés dans la cour.

5.3.4 *Apatam*

Un autre élément important de la demeure *Somba* est l'*apatam*, nommé aussi paillotte, *Kufiku* (Preston Blier) ou encore *koufikou* (Padenou et Pastor-Barrué). Il s'agit d'une toiture recouverte de paille ou de feuilles de palmier tressées posées sur des poutrelles rustiques soutenues généralement par quatre poteaux en bois. En milieu *Somba* comme dans l'ensemble des villages au Bénin, l'*apatam* comme élément d'architecture est multiforme. On en trouve de circulaires, des carrés et, le plus souvent, des rectangulaires. Sa surface et sa hauteur varient selon les poteaux mobilisés pour sa construction. L'*apatam* sert d'abri de repos à la mi-journée, d'espace de jeux pour les enfants et accessoirement d'aire de séchage.



Figure 37 : Un *apatam* situé dans la cour d'une demeure Somba.

5.3.5 L'arbre d'ombrage

Souvent, la demeure comprend un arbre dont le couvert ombragé participe des lieux de vie domestique. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un manguier ou d'un baobab sous lequel est disposé un tronc d'arbre servant de banc. Selon les saisons, cet arbre est verdoyant ou asséché, fleuri, porteur de fruits ou non. Comme l'*Apatam* il est utilisé durant les moments de repos.



Figure 38 : Un arbre dans la cour d'une demeure Somba.

5.3.6 Cour

Aux positions évoquées ci-dessus, s'ajoute une autre position qu'on peut, après Padenou et Pastor-Barrué, appeler la « cour ». Celle-ci est extérieure et caractérisée par un mode ouvert (*Tata Otâmmari*, *Tata Ossori*, etc.) ou intérieure, clôturée par un mur d'enceinte (cas du *Tata Berba*). Cependant, quel que soit le type de *Tata*, la cour est une position dont les modes caractéristiques sont la non-couverture, une emprise schématiquement ovale et de taille variable. La cour se marque principalement par un sol dégagé et aplani, constitué de terre désherbée et battue. La cour contraste avec les autres positions que sont le *Tata*, le couvert de l'arbre, les cases supplémentaires. La cour accueille diverses activités journalières de la famille. Faisant office de cuisine, elle contient un ou plusieurs foyers utilisés en journée et en soirée durant les périodes sèches. Faisant office de salon, elle permet d'accueillir les visiteuses et les visiteurs. C'est dans la cour que sont édifiés les autels qui représentent les ancêtres, qui occupent ainsi la cour de manière permanente.



Figure 39 : Cour d'une demeure.

5.3.7 Foyers supplémentaires et four à karité

La cour accueille en effet un foyer supplémentaire à ceux qui se trouvent dans le *Tata Somba* et/ou un four à karité. Fait de 3 pierres disposées au sol⁴¹, le foyer hors cuisine permet aux femmes de cuisiner durant la saison sèche quand il fait très chaud à l'intérieur. Il est adaptable aux marmites de

⁴¹ Ce type de foyer traditionnel est de plus en plus remplacé par un foyer compact en argile : le foyer *Wanrou*, peu consommateur de bois de chauffe, également promu par le projet HTC-Atacora.

toutes tailles utilisées pour la cuisine du repas familial et la cuisson de la bière locale à base de mil, le « *Cukutu* » (lu et souvent écrit *Tchoukoutou*)



Figure 40 : Foyers traditionnels disposés dans la cour d'une demeure à Koussantikou.

Certains ménages disposent également d'un four en terre argileuse destiné au travail du karité.



Figure 41 : Un four à karité à Tchapéta.

5.3.8 Les autels

Implantés dans la cour, les autels, tertres en terre crue de forme ogivale, représentent pour les *Somba* leurs divinités et incarnent l'esprit des morts par endroits ou l'esprit des occupants dans certains milieux comme à Boukoumbé. Ces autels sont, selon Jacques Bertho, (1947), « destinés aux esprits qui protègent le château et ses habitants ». Pour Zerbini, (2015), « l'autel a une valeur de protection des personnes ». Le fort attachement de ce peuple à ses divinités justifie la présence permanente de ces autels dans la composition des demeures traditionnelles en milieu *Somba*. Leurs nombres et tailles varient selon les sous-groupes, les clans et les milieux.

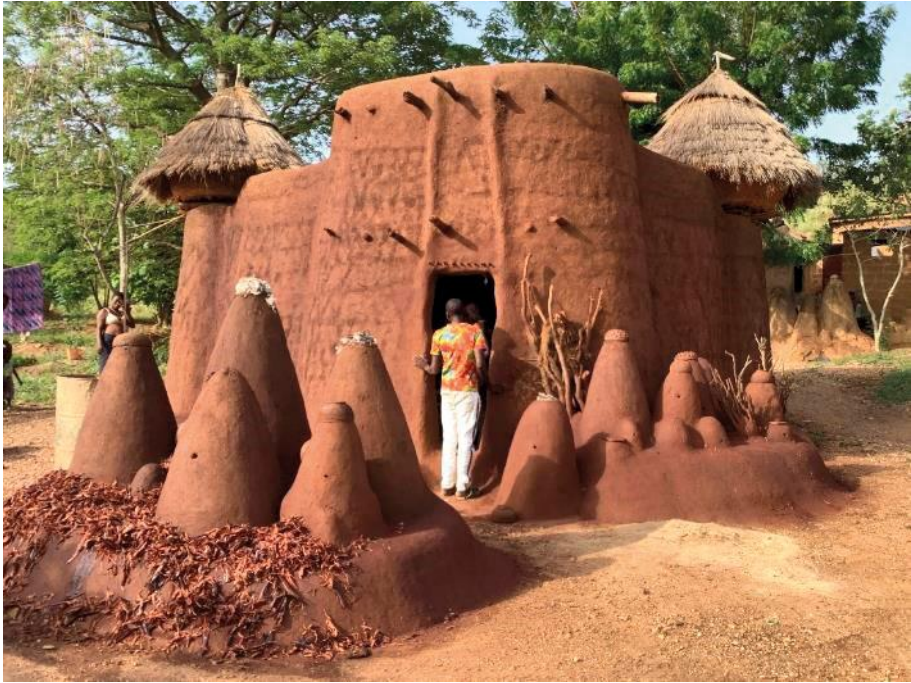


Figure 42 : Autels dressés devant un Tata à Boukoumbé.

5.3.9 *Champ de case*

L'agriculture est la principale activité du peuple *Somba*. C'est pourquoi les terres cultivables, en un milieu topographiquement accidenté, sont d'une importance capitale. La diversification des cultures participe de l'organisation des champs. C'est ainsi que, profitant de l'espace ouvert qui entoure les *Tata*, une zone de cultures dite *champ de case* ceinture la demeure comme l'affirme N'Tcha (1990) :

«le champ de case est réalisé dans les alentours de l'habitation et sa superficie est fonction de la taille du ménage, donc très variable. C'est le domaine de prédilection pour certaines cultures fondamentales comme le petit mil dont la période de maturation est de trois mois et intervient au moment où les denrées s'épuisent au grenier ».



Figure 43 : Champs de case entourant un Tata.

5.4 Composition de la demeure *Somba*

Au premier regard, la demeure *Somba* pourrait apparaître comme un rassemblement d'édifices relativement désunis. Pourtant une analyse générative plus attentive permet de mettre en lumière les principes d'intégration qui confèrent à la demeure son unité, laquelle repose principalement sur la cour qui subordonne les composants de la demeure.

5.4.1 Nivellement, contiguïté et orientation

Si dans le cas du *Tata* sans terrasse, la cour se confond avec l'espace enclos par les murs d'enceinte, dans le cas du *Tata* avec terrasse, la cour constitue une position distincte, mais néanmoins articulée. Dans ce dernier cas, le *Tata* et la cour entretiennent, en effet, un lien de composition toujours observable. La cour, pourrait-on dire, est disposée *devant* l'entrée du *Tata*, mais c'est dire trois choses en même temps, qu'il convient de distinguer. C'est dire d'abord que la cour et le *Tata* sont toujours au même niveau,

autrement dit que le sol cour et le sol de l'espace inférieur du *Tata* sont sur un même plan. C'est dire, ensuite, que la cour et le *Tata* sont juxtaposés, de telle sorte que la cour borde le *Tata* et que le *Tata* borde la cour. C'est dire enfin que l'ouverture principale du *Tata* est orientée vers le milieu de la cour. Du fait que le *Tata* est orienté nord-ouest (*in extenso* : son entrée fait face au nord-ouest) la cour est nécessairement placée au nord-ouest du *Tata*. Cette articulation entre le *Tata Somba* et la cour s'observe dans tous les cas.

La cour entretient avec les autres composants de la demeure un lien de composition similaire à celui qu'elle entretient avec le *Tata*. En nombre variable, les cases supplémentaires se disposent, elles aussi, au niveau de la cour, de manière mitoyenne à la cour, et en sorte que leur porte d'entrée est orientée vers le milieu de la cour. De même, l'*apatam*, lorsqu'il est présent, est contigu à la cour et orienté vers elle (un *apatam* rectangulaire, par exemple, voit sa plus grande ouverture orientée vers la cour). Les autres éléments sans orientation propre, tels que les fours, se disposent, à leur tour, au bord de la cour.

Trois procédés d'intégration, qui du fait de leur simplicité peuvent échapper à l'analyse, garantissent ainsi la consistance de la demeure : le nivellement des sols, la contiguïté des parois et l'orientation des baies. Le nivellement impose le partage d'un même niveau de sol. La contiguïté impose une mise en commun des bords de chaque position et elle exclut, par exemple, que telle case se place au milieu de la cour. L'orientation, quant à elle, impose aux cases et aux *apatams* de s'ouvrir vers le milieu de la cour (autrement dit, impose à la cour de se trouver devant les éléments). Elle exclut de ce fait qu'une case « tourne le dos à la cour ».

La présence plus ou moins grande d'édifices entourant la cour affecte son mode d'exposition dans le sens d'une plus ou moins grande ouverture.

5.4.2 *La cour : position subordonnante*

La demeure s'organise, peut-on dire, autour de la cour. Une telle affirmation souligne le statut subordonnant de la cour, laquelle entretient simultanément des liens de complémentarité avec plusieurs positions. C'est sa relative non-orientation qui lui permet de s'articuler par emboîtement à plusieurs positions en même temps. La flexibilité de la cour autorise une grande variété de dispositions aux composants de la demeure. Elle autorise aussi une grande variété des types de composants (cases carrées ou rondes), grands arbres (baobab ou manguier) ou *apatam*). Cette grande variété repose sur des règles de composition, une grammaire, souple qui accorde à la demeure, à l'instar du *Tata Somba*, une grande capacité d'adaptation aux évolutions ou événements familiaux et sociaux⁴².

5.5 **Importance de la demeure *Somba***

5.5.1 *La demeure, unité domestique*

Le *Tata Somba* ne contient pas tous les lieux nécessaires à l'épanouissement de la vie familiale du peuple *Somba*. L'analyse à la fois morphologique et pragmatologique montre que l'unité factuelle d'habitation (l'espace de vie) familiale est la demeure en tant qu'unité formelle et que son lieu principal, tant d'un point de vue morphologique (localisation) que d'un point de vue pragmatologique (occupation), est en fait la cour. C'est dans cette cour que se trouvent les autels et le foyer principal (le plus utilisé), et c'est autour de cette cour que se distribuent les différentes parties de la demeure *Somba* : le *Tata*, mais aussi l'*apatam*, les greniers posés au sol, les fours à karité, etc.

À l'exception de Padenou et Pastor-Barrué, la demeure *Somba*, comme entité domestique, a été négligée par les spécialistes de l'habitat *Somba* qui

⁴² Au prochain chapitre, nous verrons que par enchaînement la cour, position clé de la demeure, entretient des liens de complémentarité avec d'autres positions et entre, ainsi, dans la composition d'une unité de degré supérieur, nommée village.

ont, sans doute, survalorisé le *Tata Somba*. Le *Tata Somba* est certes un édifice remarquable qui se distingue par l'ingéniosité de sa construction autant que par la densité des fonctions domestiques, agricoles et cultuelles qu'il abrite. D'un point de vue architectural cependant, il est un composant parmi d'autres, subordonné à la cour qui constitue l'espace principal de la vie domestique *Somba*.

5.5.2 *Adaptabilité de la demeure*

À l'instar de l'adaptabilité du *Tata*, les logiques d'intégration à l'œuvre dans la demeure autorisent l'ajout ou la suppression d'éléments ainsi que l'insertion de composants architecturaux non traditionnels. Ainsi, la demeure traditionnelle *Somba* admet-elle une grande variété de compositions.

Le cas le plus classique comprend le *Tata Somba* et une cour garnie par les autels situés à droite de la porte d'entrée du *Tata* et d'un ou deux foyers. L'*apatam* se situe, quant à lui, au bord de la cour, à une distance raisonnable du baobab ou du manguier. L'ensemble est ceinturé par un espace cultivable, le champ de case, exploité à longueur d'année.



Figure 44 : Composition classique de la demeure à Kouaba.

Il existe également des compositions qui entrent dans la catégorie de ce que nous qualifions de « cas complexes ». Là, en plus des éléments identifiés dans le cas classique, le *Tata* est associé à une ou deux cases rectangulaires et/ou circulaires non juxtées dont les entrées sont orientées vers le milieu de la cour.



Figure 45 : Composition d'une demeure (cas complexe) à Kouaba.

Cette sorte de composition très répandue dans la zone de Tabota et Tayakou est la marque d'une famille étendue. Elle admet la plupart du temps, des greniers supplémentaires compte tenu de la taille du *Tata*.



Figure 46 : Cas particulièrement complexe de composition de la demeure.

Dans la gamme des compositions possibles de la demeure en milieu *Somba*, il n'est pas rare de retrouver aussi des cas hybrides. Dans ces cas, des cases rectangulaires et circulaires de différentes dimensions sont reliées au *Tata* par un mur d'enceinte qui crée une cour intérieure partagée par l'ensemble de ces éléments. De ce groupe de compositions se dégagent des singularités comme l'illustre la figure suivante. Les cases supplémentaires forment une colonne polygonale dessinant deux cours intérieures partagées par ces cases. L'ensemble est relié au coin du *Tata* par un mur de jonction. Les autels, greniers supplémentaires et fours à karité trouvent place, quant à eux, dans une petite cour aménagée devant le *Tata*.



Figure 47 : Cas hybride de composition de la demeure à Tabota.

Dans ces cas hybrides, il existe également une possibilité d'adaptation comme l'illustre la figure ci-dessous. Le *Tata* reste l'élément central autour duquel sont construites plusieurs autres positions multiformes. Ce cas assez particulier qui « déforme » l'aspect des cours classiques se rencontre dans des configurations familiales très étendues ou polygamiques, et témoigne des adaptations que permet la grammaire de la demeure *Somba*.



Figure 48 : Cas d'une demeure hybride adaptée à Tayakou.

En matière de demeures, on rencontre aussi des cas innovants. C'est le cas de cette demeure créée par la fusion de deux différents types de *Tata*. D'un côté, un *Tata Ossori* identifiable par sa forme, la disposition de ses cases et l'ouverture dans la terrasse qui permet d'accéder à l'étage. Juxtaposé, un *Tata Berba* incluant deux cases rectangulaires. L'ensemble, orienté nord-ouest, partage une même cour où sont dressés un *apatam*, deux greniers, posés au sol, situés à la gauche du *Tata Ossori* et, certainement, des autels et foyers de cuisine.



Figure 49 : Cas innovant de composition de la demeure à Toroubou.

*

Les demeures traditionnelles en milieu *Somba* se raréfient. L'émancipation et le goût d'un mimétisme sont à la base du choix de plus en plus porté par les jeunes, épris d'exode, sur des constructions dites « modernes ». Faites de parpaings et de feuilles de tôles ondulées, ces constructions d'une forme généralement rectangulaire occupent le coin d'une enceinte entourée par une clôture qui elle, tient compte de la forme et de la superficie de la parcelle acquise par le propriétaire. L'ensemble forme la maison, la demeure de l'unité familiale qui l'occupe. Le foncier bascule ainsi de la propriété familiale, collective, à celle individuelle.

Cependant, les quelques demeures traditionnelles, quantifiables au nombre de *Tata* encore existants, se distribuent dans les schémas variés de composition présentés ici. Notre étude apporte une précision sur leur orientation qui tournerait vers l'ouest selon la littérature. La flexibilité qu'offrent ces compositions rend adaptables les demeures selon les possibilités des familles propriétaires et selon les nécessités du moment. Ainsi, il n'est pas rare d'observer des modifications (ajout ou suppression de tel ou tel élément) sur des laps de temps en fonction, souvent, des événements familiaux. Les logiques intégratives de la demeure *Somba* admettent ainsi un panel de possibilités qui, somme toute, réfutent l'idée selon laquelle cette demeure se résumerait au *Tata* qui peut être étudié seul.

6 Le village *Somba*

L'occupation de l'Atacora résulte d'une série de migrations principalement entre le VI^e et le XV^e siècle (N'Dah, 2009). Ces migrations ont conduit les différents groupes constitutifs du peuplement actuel à se doter d'un cadre géographiquement propice à leur implantation. Dans cette dynamique, ils ont occupé, par cellules familiales et claniques, des espaces aux limites flexibles et étendues par l'association des zones habitées et des champs de cultures nécessaires à leur vie. Ce faisant, ils ont créé, tacitement, ce qu'il convient d'appeler des « villages ».

Sur le plan social, le village *Somba* est une entité rurale administrativement constituée sur un substrat topographique qui régit sa configuration et modèle sa morphologie.

Du point de vue architectural, morphologique et génératif que nous adoptons, le village *Somba* consiste en la composition de plusieurs demeures et d'autres composants. Ce chapitre rend compte des différents composants du village et expose les principes d'articulations qui garantissent leur consistance formelle.

6.1 Littérature sur le village *Somba*

Selon un usage courant, le mot *village* désigne un complexe socio-architectural. Ainsi, selon le dictionnaire Le Robert (2010), un village est une « agglomération rurale, un groupe d'habitations assez important pour avoir une vie propre ». De même, selon Baudin et Dupuy (2001), le village est une « forme socio-spatiale, une figure spatialisée d'un vivre ensemble idéal ». Le village, selon eux, est « un modèle d'adéquation entre cadre physique et relations sociales, un modèle d'appropriation d'un espace ». Selon ces définitions, le village se caractérise, d'une part, par un habitat plus ou moins concentré et, d'autre part, par une forme de vie communautaire, relativement autonome.

Certaines définitions du mot *village* ne retiennent que sa dimension sociale. Selon (Durkheim, [1893] 2013), par exemple, «la dernière molécule sociale, à savoir le village, est bien encore un clan transformé. Ce qui le prouve, c'est qu'il y a entre les habitants d'un même village des relations qui sont évidemment de nature domestique et qui, en tout cas, sont caractéristiques du clan» (Durkheim, [1893] 2013, p. 200). Bien que la transformation clanique dont parle Durkheim ne s'y retrouve plus, c'est encore la dimension sociale qui est mise en avant dans la définition du village présente dans la loi N° 64-14⁴³, portant sur la réorganisation des villages et du Conseil de village, en son article 1^{er}, alinéa 1, «le village constitue l'unité administrative autour de laquelle s'organise la vie rurale». En outre, cette loi stipule en son article 8 que «le village est administré par un chef de village assisté d'un conseil de village». Les villages de l'Atacora ont donc, comme il est d'application dans tous les autres villages au Bénin, un chef élu pour un mandat de 5 ans conformément aux dispositions de la loi N° 2007-28 du 23 novembre 2007⁴⁴. Le chef de village a pour mission de représenter d'une part, l'administration centrale et de faire régner l'ordre dans son village. D'autre part, il est le représentant du village auprès des autorités hiérarchiques. La loi N° 64 -14 stipule également en son article 3 que «le village comprend territorialement, outre les zones d'habitat, l'ensemble des terres qui en dépendent».

Au contraire des définitions données par Durkheim ou présentes dans les lois régissant les communautés villageoises, notre usage du mot *village* ne retient de la définition courante du mot *village* que la dimension architecturale. Notre étude en effet porte exclusivement sur les «agglomérations rurales» et les «groupes d'habitations» qu'évoquent la définition du Robert et ne s'intéresse finalement qu'à ce que Baudin et

⁴³ Loi N° 64 -14 du 11 août 1964 portant réorganisation du village et du Conseil de village en République du Bénin.

⁴⁴ Loi N° 2007-28 du 23 novembre 2007 fixant les règles particulières applicables aux élections des membres des Conseils communaux ou municipaux et des membres des Conseils de village ou quartier de ville en République du Bénin.

Dupuy, (2001) nomment le « cadre physique » ou encore « l'espace ». Pour autant, l'existence d'agglomérations ou de regroupements ne va pas de soi dans l'Atacora, si on en croit la littérature spécialisée.

6.1.1 *Le village en question*

Dans la littérature spécialisée, la question du regroupement villageois en milieu *Somba* est peu traitée. Quelques auteurs, seulement, s'y sont intéressés, les uns, pour réfuter l'existence formelle de cadres aménagés susceptibles de répondre à la notion « village », les autres, pour décrire l'organisation des « agglomérations » constituées en villages.

Au regard de cette littérature, l'existence d'une unité supérieure intégrant plusieurs *Tata* (ou demeure) paraît discutable, et ce tant d'un point de vue social que d'un point de vue architectural. Un trait caractéristique de l'habitat *Somba*, rapporté par de nombreux observateurs, est sa « dispersion⁴⁵ » qui serait déterminée par des impératifs d'efficacité agricole. La distance entre *Tata*, ainsi que l'absence de limites incarnées, conduisent certains auteurs à mettre en doute l'existence des villages.

C'est le cas de Mercier qui, en premier, met en cause l'existence de villages en milieu *Somba*, tant sur un plan social et structurel qu'architectural. Il affirme à cet effet que :

« La maison, en effet, peut être envisagée seule. Pas de mode habituel de regroupement ; pas de village ni de chef de village proprement dit : le *Djyei* des *Somba*, comme le *Dye* des *Lobi*, est plutôt une "aire habitée" (labouret) qu'un village. Les liens entre les maisons voisines érigées sur une même unité topographique (pente, fond de vallée, secteur de plateau) à des

⁴⁵ Dans la littérature, le terme *dispersion* décrit simultanément, ou alternativement, deux phénomènes distincts : l'écart entre les demeures ou les *Tata Somba* et la distance qui sépare les villages entre eux. Pour distinguer ces deux phénomènes, nous parlerons de l'*éparpillement* des demeures et de la *dissémination* des villages.

distances allant jusqu'à plusieurs centaines de mètres sont peu serrés.»
(Mercier, 1954, p. 2).

Selon Mercier donc, le village n'existe pas, mais plutôt des «aires habitées» dépourvues de structures sous le contrôle d'un responsable, répondant de sa communauté et garant de la stabilité communautaire. Considérant ainsi le mode de vie et l'organisation territoriale des *Somba*, Mercier fait là une analyse hâtive et erronée, voire contradictoire. Trompé par le manque de délimitations territoriales formelles et d'une structure administrative, il fait une analyse réductrice et déduit l'absence de villages au profit des aires habitées, «labourets». Comme nous le montrerons, Mercier se trompe en qualifiant de «peu serrés» les liens entre maisons. Au vrai, ces «maisons» sont reliées par une multitude de chemins qui prouvent, au-delà des affinités claniques tangibles, des interrelations très poussées.

Contrairement à Mercier, Preston Blier, (1987) reconnaît l'existence de villages. Pour elle, la consistance de village est indéniable. Dans sa démarche d'analyse anatomique de l'habitat *Somba*, elle affirme : « *thus, each village is designed in the image of Linaba and in the image of the first humans* »⁴⁶ (p. 69). Son étude du mode d'habiter et de l'organisation villageoise observée à Linaba (Dinaba) lui permet d'établir une similitude avec les autres villages *Bètāmmaribè* qui s'étendent à ceux du milieu *Somba* dans l'Atacora. Elle y trouve des coutumes et pratiques, des aménagements et structures semblables. Ce faisant, Preston Blier admet l'établissement de plusieurs entités constituées en villages formés par l'association de plusieurs demeures liées par des relations claniques et topographiques.

Preston Blier, en rapportant également que « *through paths (especially ceremonial paths), the seemingly disparate and disordered scattering of houses in the*

⁴⁶ T.d.A : Ainsi, chaque village est conçu à l'image de Linaba et à l'image des premiers humains.

*village landscape begins to become meaningful*⁴⁷) (p. 82), fait remarquer l'apparente dispersion des maisons qui prend tout son sens au travers des chemins. Toutefois, le « sens » que Blier attache au chemin est, à nouveau, un sens « symbolique » comme le montre l'évocation d'un serpent python pour le schématiser. Ce que nous nous proposons d'étudier ici, à savoir les principes de composition du village, est à côté du « sens symbolique », sur un autre « plan » que le plan de la représentation. Notre objet est aussi en deçà du « sens », sur un pôle formel et non factuel.

À la suite de Preston Blier, Padenou et Pastor-Barrué (2006) reconnaissent aussi l'existence des villages, dont ils énumèrent les éléments architecturaux. Selon eux, « le village *Tamberma* se définit par ses habitations, ses champs, ses puits, sa fontaine, ses cimetières claniques, son sanctuaire initiatique et ses lieux sacrés. Il n'a pas de limites fixes ni matérialisées » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 94). Allant plus loin que Preston Blier, ces auteurs ont établi une liste d'éléments qui participent du village en milieu *Tamberma* et, par extension, en milieu *Otāmmari*, donc *Somba*. Étudiant le seul village de *Dissani* et rendant compte du schéma d'organisation des éléments qui y sont identifiés (pp. 95-96), Padenou et Barrué-Pastor (2006) proposent une analyse limitée de la complexité des structures villageoises en milieu *Tamberma* ou *Otāmmari*. Concentrant leur étude sur des aspects rituels, ces auteurs n'investiguent pas plus avant les principes de consistance formels de l'habitat.

Si les premiers auteurs ont pu mettre en doute l'existence de villages, Blier ainsi que Padenou et Pastor Barrué la tiennent pour acquise, en soulignant d'une part l'importance des chemins et en évoquant les différents composants du village. À son tour, notre étude, réfutant l'hypothèse d'une complète dispersion des demeures, confirme l'existence d'agglomérations.

⁴⁷ T.d.A : A travers les chemins (en particulier les chemins cérémoniels), l'éparpillement apparemment disparate et désordonné des maisons dans le paysage du village commence à prendre un sens.

Suivant la suggestion de Blier, elle met, aussi, en lumière la fonction subordonnante des chemins qui, en deçà d'un « sens symbolique », constituent de fait l'armature de l'unité supérieure d'habitation que nous appelons *village*.

6.1.2 *La question de la distance entre Tata*

Le mode d'organisation des habitats en milieu *Somba* a intéressé toutes les études ayant choisi comme objet l'architecture *Somba*. Elles s'accordent à qualifier cet habitat de « dispersé », mais elles pèchent par un manque d'analyse de la distance observable entre ces habitats.

Mentionné par Preston Blier (1987), un récit de création, qui met en scène le dieu Kuiye et ses deux fils, mentionne une distance entre maisons de 50 m.

*« At Linaba, Kuiye's house was constructed first. For this reason, it was in the back. As each of the sons grew, they built in front of Kuiye. The black son built [fils aîné] on the left, the red one on [fils cadet] the right. Kuiye put the two sons in front of him so that they could be watched over. The distance between the three houses was not great. Each house was about [fifty meters] from the others »*⁴⁸ (p. 69)

Dans l'ouvrage de Preston Blier, la distance « *fifty meters* » est notée entre crochets, comme s'il s'agissait d'une précision apportée par l'auteure au récit de son informateur. Nous ignorons comment Preston Blier a établi une telle mesure. L'a-t-elle obtenue de son informateur hors interview ? L'a-t-elle mentionnée à titre indicatif ?

Padenou et Pastor-Barrué rejoignent les points de vue de Preston Blier en affirmant que « la vallée des *Tamberma* se caractérise par un habitat si

⁴⁸ T.d.A : À Linaba, la maison de Kuiye a été construite en premier. Pour cette raison, il était à l'arrière. Au fur et à mesure que chacun des fils grandissait, ils construisaient devant Kuiye. Le fils noir construit à gauche, le rouge à droite. Kuiye a placé les deux fils devant lui afin qu'ils puissent être surveillés. La distance entre les trois maisons n'était pas grande. Chaque maison était à environ [cinquante mètres] des autres

dispersé que son organisation en villages n'est pas évidente à lire dans le paysage» (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 97). Ils en viennent aussi à déterminer une distance entre les maisons. Laquelle est, cette fois, d'approximativement 100 m : « les maisons sont généralement distantes d'une centaine de mètres les unes des autres. » (p. 97).

Padenou et Pastor-Barrué ne précisent pas leur échantillonnage et leur mode d'analyses. Cette absence de précisions et la relative limitation de leur étude au seul village de Dissani, engagé dans une dynamique de modernisation de son architecture au détriment des traditionnels *Tèkyèntè*, réduisent la portée de l'observation et ne permettent pas de mener des analyses objectives sur la question de la distance entre les *Tata*.

Jean Kouagou N'Tcha, (1990) reconnaît aussi la dispersion de l'habitat en milieu *Somba*. Selon lui, la dispersion de l'habitat est une « logique traditionnelle d'occupation de l'espace dictée par de multiples exigences endogènes et exogènes » (N'Tcha, 1990, p. 54). Dans son étude sur les bases anthropologiques de cette dispersion, il qualifie celle-ci de « fait social total » qui participe de la « production agricole » et de la « cohésion de la société ». À ce titre, il lève le voile sur un adage *Somba* qui stipule que « moins on est ensemble, plus on s'entend ». N'Tcha précise, par ailleurs, que :

« Cet habitat dispersé qu'ils ont en commun de vivre et de reproduire se définit comme un mode d'occupation de l'espace où les habitations sont éparpillées de manière très lâche ou rassemblées seulement en nébuleuse donnant au village une élasticité très manifeste. Cette élasticité des villages est d'autant plus significative dans l'Atacora que certaines habitations se trouvent enclavées du fait du caractère accidenté du relief.

En effet, à l'exception de quelques cas où les habitations sont regroupées en îlots dispersés, les habitations conservent généralement entre elles, des distances allant de 75 à 500 mètres voire davantage notamment dans les régions de Boukombé, de Matéri et de Cobly » (N'Tcha, 1990, pp. 5-6).

L'étude de N'Tcha relève une série de raisons socioanthropologiques qui sous-tendent ce mode d'occupation de l'espace. En déterminant une relative distance entre les *Tata*, il manque, lui aussi, d'affiner son analyse sur cette question et ne précise pas comment il en est arrivé à estimer ces distances (75 à 500 mètres). Cependant, son étude a le mérite de problématiser les enjeux de cette dispersion en y trouvant un obstacle pour le développement local.

Les auteurs sont divisés quant à l'existence de village. Pour Mercier, ils sont inexistantes, pour Preston Blier, Padenou et Pastor-Barrué et N'Tcha, qui recourent au mot *village*, leur existence va de soi. Leur séparation s'explique sans doute par leur point de vue. Mercier s'en tient à des considérations architecturales. La distance qu'il constate entre les *Tatas* ne permet pas d'attester l'existence de villages (au sens d'une composition architecturale). En revanche, Preston Blier, tout comme Padenou et Pastor Barrué, observant l'existence de communautés villageoises, tend à unifier socialement la dispersion architecturale pour conclure finalement à l'existence de configurations villageoises.

D'un point de vue architectural, le terme *village* est, comme le note Mercier, discutable. Les *Tata* sont si espacés les uns des autres qu'il est difficile d'y retrouver la densité ponctuelle ou linéaire qui caractérise ce qu'on nomme communément des villages, en Belgique ou en France par exemple. Le terme agglomération serait sans doute plus adéquat pour désigner la relative proximité de quelques habitations reliées par des chemins. La communauté villageoise, subordonnée à l'autorité d'un « chef de village », se répartit souvent entre plusieurs de ces agglomérations, qu'on appelle au Bénin des « quartiers ».

6.2 Observations sur le village *Somba*

La mise en cause de l'existence de villages *Somba* par Mercier se fonde sur l'apparente dispersion des *Tata Somba*, séparés, selon la littérature, de +/- 100 m. L'étendue du corpus pris en compte dans cette étude permet

d'apporter une réponse à la question de la valeur de cette distance entre *Tata* et ainsi, de vérifier l'existence d'agglomérations villageoises.

6.2.1 *Distance entre Tata*

La compréhension des principes d'articulation et d'intégration des composants de l'espace de vie des *Somba* que propose notre étude trouve un intérêt à préciser cette distance. Nous nous appuyons, à cet effet, sur l'inventaire géolocalisé des *Tata Somba* existants dans l'Atacora, que nous avons réalisé sur la base d'images satellites (Google satellite et Bing satellite) en 2019, dans le cadre du projet HTC-Atacora. Cet inventaire géoréférencé qui a permis d'identifier 3 546 *Tata Somba*, porte sur une portion du territoire de l'Atacora (milieu essentiellement *Somba*) couvrant 4 507 km².

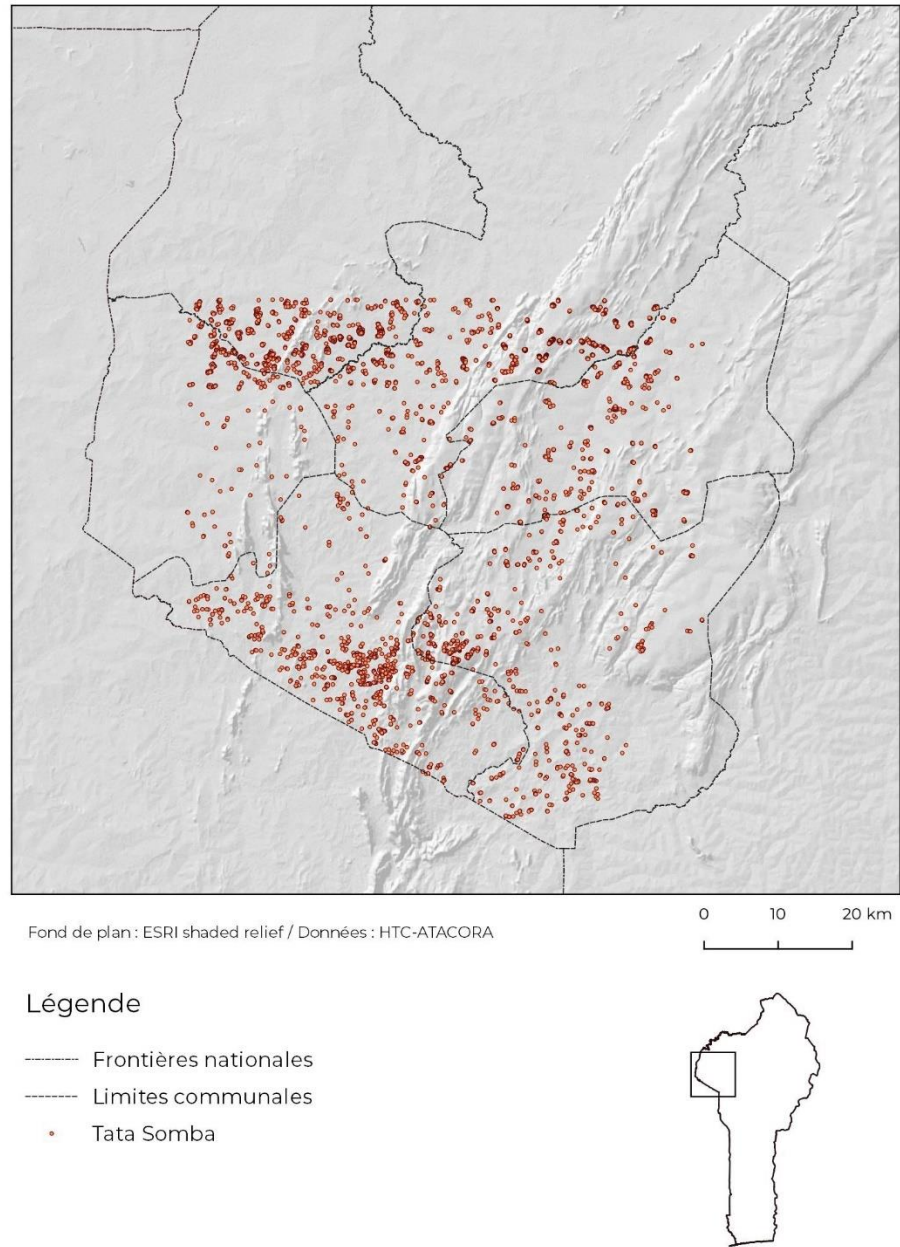


Figure 50 : Inventaire géolocalisé des Tata Somba.

L'inventaire distingue toutefois deux types de *Tata Somba*. Le premier type correspond à l'habitation à étage dont les variations ont été décrites par Maurice (1957) et Mercier (1954). Le second type est hybride ; il conserve

la configuration du *Tata Somba* traditionnel, mais ne possède pas d'étage et inclut, à l'occasion, des cases à plan rectangulaire, formule des maisons traditionnelles actuellement en expansion dans l'Atacora.

L'hypothèse, à ce niveau d'analyse, est que les *Tata Somba* s'implantent à proximité les uns des autres et que l'écart entre ces *Tata* serait comparable à une distance correspondant à la « portée d'une flèche », comme de nombreux informateurs nous l'ont rapporté et comme cela est évoqué dans la littérature spécialisée (Cornevin, 1986 ; Joffroy, Bardagot, Carazas, *et al.*, 2003 ; Joffroy et Djanguenane, 2005, p. 16 ; N'Tcha, 1990, p. 7 ; Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 98) dont l'histoire, selon Mercier (1968, p. 25), « a d'ailleurs été élaborée en maintes régions africaines d'habitat dispersé, chez les Tallensi du Ghana septentrional, chez les Lobi du nord de la Côte d'Ivoire, etc., et ne correspond nulle part à la réalité ».

Le relief et la densité du réseau hydrographique varient considérablement d'un point géographique à l'autre de l'Atacora. Anticipant le fait que ces variations peuvent avoir un impact sur les distances à étudier, le territoire de l'Atacora a été divisé en 5 zones d'étude. La zone 1 correspond à la plaine irriguée par le Kéran et ses affluents, où se trouvent en majorité les *Tata* de type *Bésoribé*. La zone 2 correspond à la plaine drainée par le Koumagou et ses affluents, où se trouvent des *Tata* de type *Betchiabé*. La zone 3 correspond à la haute plaine de l'Atacora, où le Pendjari prend sa source et où se trouvent, en partie, des *Tata Somba* de type *Bètâmmaribè* et *Berba*. La zone 4 s'étend sur la plaine du Gourma, où coulent le Magou et ses affluents, et où se rassemblent les *Tata* de type *Berba*. La zone 5, enfin, correspond aux plateaux de l'Atacora, où se trouvent en majorité des *Tata Somba* de type *Bètâmmaribè*. Les zones 1, 2 et 4 couvrent les plaines qui se trouvent au pied de l'Atacora, tandis que les zone 3 et zone 5 couvrent la chaîne montagneuse. Recevant les eaux du Kéran et du Koumagou qui dévalent des montagnes, les zones 1 et 2 présentent une densité de ruisseaux et de *Tata* nettement plus importante que les zones 3 et 4.

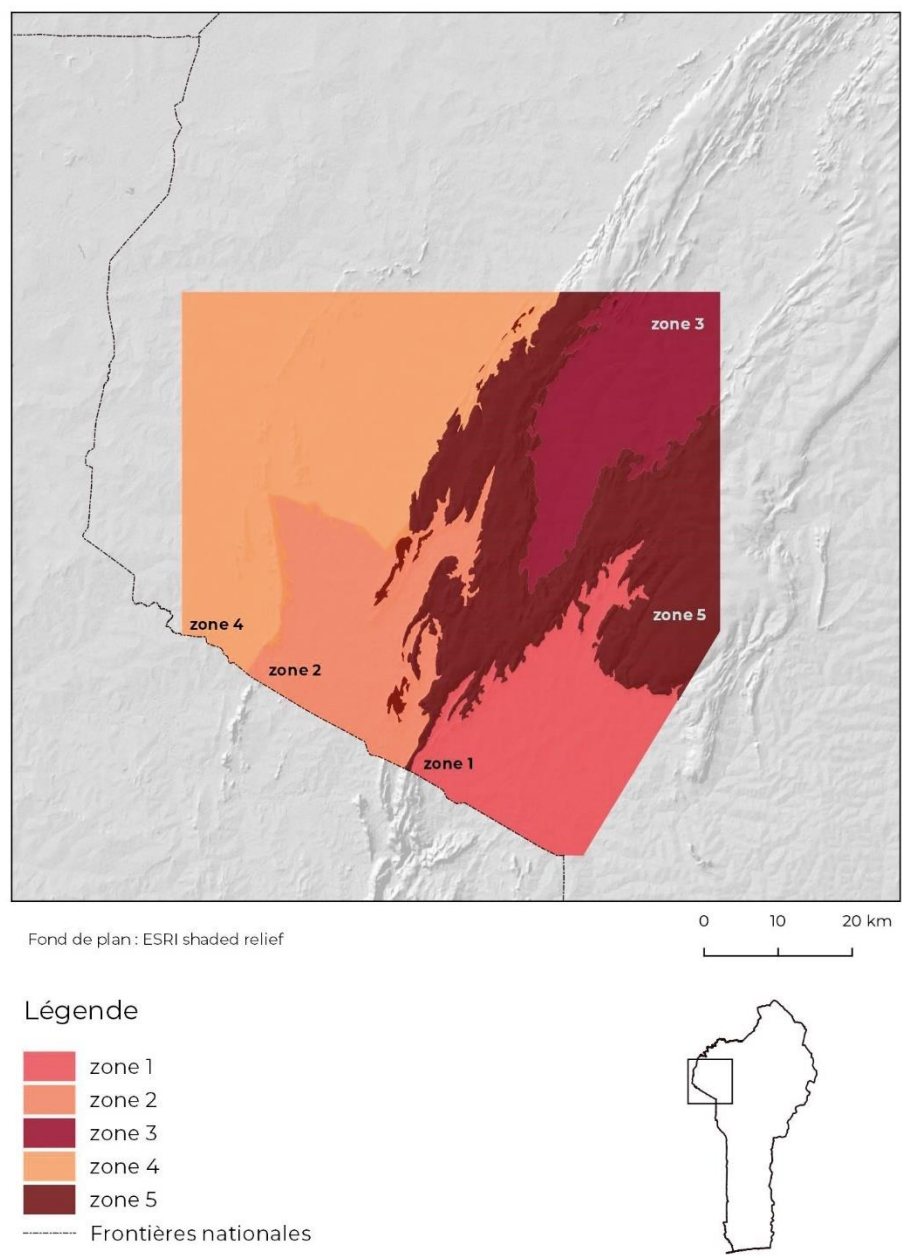


Figure 51 : Répartition des zones d'étude.

Le logiciel QGIS permet de mesurer les distances les plus courtes entre deux points ainsi qu'entre un point et une ligne. Il fournit des statistiques

qui permettent d’apprécier la position et la dispersion des mesures effectuées.

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
Effectif	278	349	514	1 377	679
Moyenne	349	227	133	183	168
Médiane	157	205	61	78	60
Écart-type	466	140	219	326	380
Minimum	26	11	18	15	13
Maximum	3 133	702	2 426	4 309	3 073
Plage	3 132	681	2 424	4 308	3 072
Q1	62	119	44	49	35
Q3	468	300	117	154	112
IQR (Q3-Q1)	406	181	74	104	77
Mode (intervalle)	50-100 m	50-100 m	50-100 m	50-100 m	50-150 m
Effectif modal	67 (25 %)	80 (23 %)	193 (37 %)	489 (35 %)	286 (42 %)

Tableau 8 : Tableau des distances entre *Tata Somba*.

Les valeurs statistiques relatives à la plus courte distance entre deux *Tata Somba* révèlent, dans toutes les zones, une grande variété d’écarts (espacement) qui vont, toutes zones confondues, de 11 m à 4 309 m. En outre, pour toutes les zones, on constate un écart-type important qui indique une grande dispersion des mesures. Mais, à l’exception de la zone 2, cette dispersion est très asymétrique comme permettent de le constater les grandes différences entre les valeurs moyennes et médianes, mais aussi le fait que la moyenne est supérieure à Q3 dans les zones 3, 4 et 5. Dans de tels cas d’asymétrie, les valeurs Q1, médiane, Q3 et le mode sont statistiquement plus indicatifs que la moyenne et l’écart-type.

S'agissant des quartiles (Q1 et Q3), on constate une forte différence entre les zones 1 et 2 et les trois autres zones dont les résultats se révèlent homogènes. Pour ces trois zones, en particulier, l'IQR⁴⁹ se révèle très étroit en comparaison de l'écart-type. Les deux zones couvrant le massif de l'Atacora, plaine (zone 3) et plateau (zone 5), obtiennent des résultats presque identiques. Mais dans les cinq zones, le mode, c'est-à-dire la valeur la plus observée, est la même : entre 50 et 100 m.

Ces résultats font apparaître le fait que la distance la plus courte entre deux *Tata* est sujette à grandes variations. Toutefois, tendanciellement les *Tata* s'implantent à proximité d'autres *Tata*, à une distance comprise entre 50 et 100 m, soit une distance modale de +/- 75 entre deux *Tata*. Fréquemment observée, et plus particulièrement dans les zones correspondant au massif de l'Atacora (haute plaine et plateau), cette distance modale permet ainsi de donner une mesure plus précise à la fameuse « portée de flèche » qui sépare les *Tata*. En fonction de leur position géographique et du relief, leur interdistance modale est de 75 m, ce qui correspond à la moyenne des observations faites par Preston Blier (50 m) et Pastor et Barrué (100 m).

6.2.2 Agglomérations

Les *Tata Somba* ne s'éparpillent pas de manière homogène sur le territoire. Ils s'implantent tendanciellement à proximité d'autres *Tata*. Malgré la distance qui les sépare, ils s'agglomèrent. Les données cartographiques publiées par l'IGN en 2019 distinguent quatre types d'agglomération dans l'Atacora : les villes, les villages, les hameaux et les quartiers.

⁴⁹ L'IQR est une mesure de la variabilité, basée sur la division d'un ensemble de données en quartiles. Les quartiles divisent un ensemble de données ordonnées en quatre parties égales. Les valeurs qui séparent les parties sont appelées les premier, deuxième et troisième quartiles ; et ils sont désignés respectivement par Q1, Q2 et Q3. Dans les statistiques descriptives, l'écart interquartile (IQR) est une mesure de la dispersion statistique, étant égale à la différence entre le 75e et le 25e centile, ou entre supérieur et inférieur quartiles (https://stringfixer.com/fr/Interquartile_range).

Les villes, entités administratives urbaines, sont au nombre de six. Il s'agit de Boukoubé (22 386 hab.), de Natitingou (103 843 hab.), de Tanguiéta (27 094), de Cobly (24 878 hab.), de Matéri (24 490 hab.) et de Toukountouna (16 330 hab.). Natitingou, Boukoubé et Tanguiéta se situent au pied de la chaîne de l'Atacora, tandis que Matéri et Cobly se trouvent au pied de la chaîne de collines à l'ouest. Toukountouna, quant à elle, est située sur la haute plaine qui divise la chaîne de l'Atacora, à l'endroit même où naît la rivière Pendjari.

Les villages sont au nombre de 451, tandis que les hameaux, bien plus nombreux, sont au nombre de 1 414. Le terme « quartier » désigne au Bénin des parties de villes ou de villages, l'IGN en compte 318, dans l'Atacora.

Les critères qui permettent à l'IGN de classer une agglomération dans la catégorie de village, de hameau ou de quartier nous sont inconnus et les données relatives à une telle classification ne sont pas rendues disponibles. Quoi qu'il en soit, une analyse graphique de neuf orthophotos réalisées dans le cadre du projet HTC-Atacora nous permet d'observer que ce qui distingue un village d'un hameau est la présence, à proximité, d'un équipement (école, centre de santé, etc.) ou d'une infrastructure routière (route asphaltée ou piste). À titre d'exemple, le village Koussantikou compte 10 *Tata Somba* et une école.



Figure 52 : Village de Koussantikou.

Par contre, le hameau de Koussansourikou, à l'ouest de Koussantikou, compte 7 *Tata* et aucun équipement ni infrastructure routière ou sanitaire.

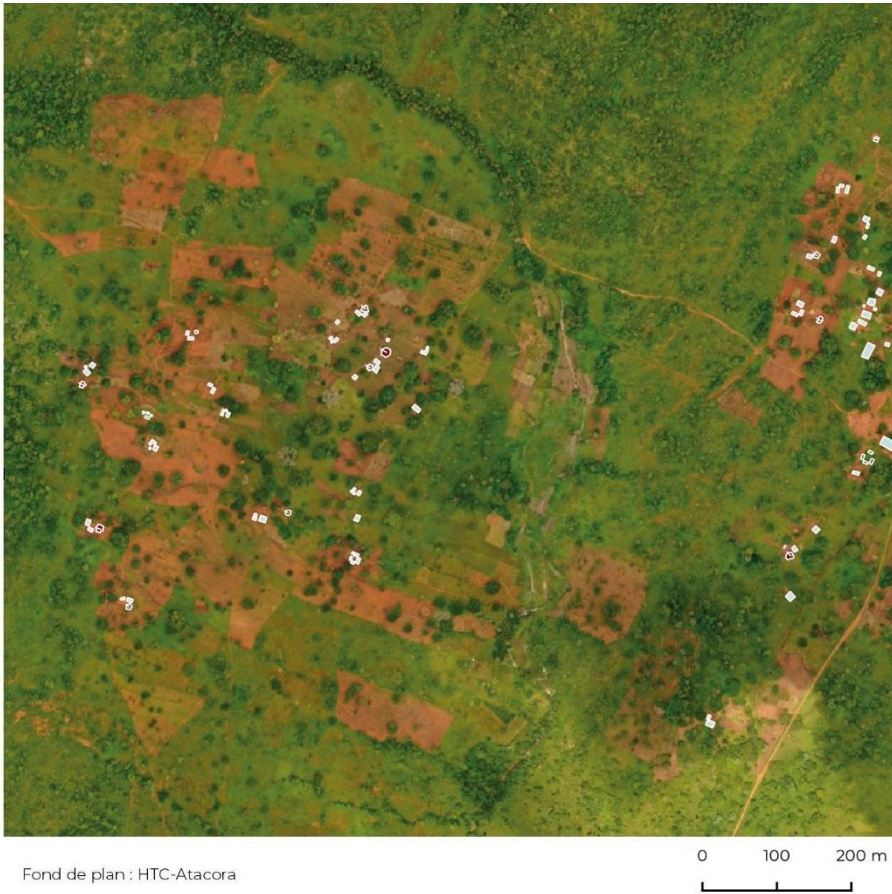


Figure 53 : Hameau de Koussansourikou.

Le nombre de demeures n'est pas le critère qui permet de distinguer le hameau du village. On trouve, en effet, des hameaux dont le nombre de demeures est égal, voire supérieur à celui du village de Koussantikou. L'éparpillement relatif des demeures n'est pas non plus un critère pertinent pour distinguer un village d'un hameau. Le village de Tanféré (25 demeures et une école), par exemple, s'étire le long d'une piste, tandis que le hameau de Nongou (21 demeures) se serre à proximité d'un carrefour, à l'extrémité nord de la piste. Cet exemple permet en outre de constater « l'élasticité » des agglomérations, déjà signalée par N'Tcha.

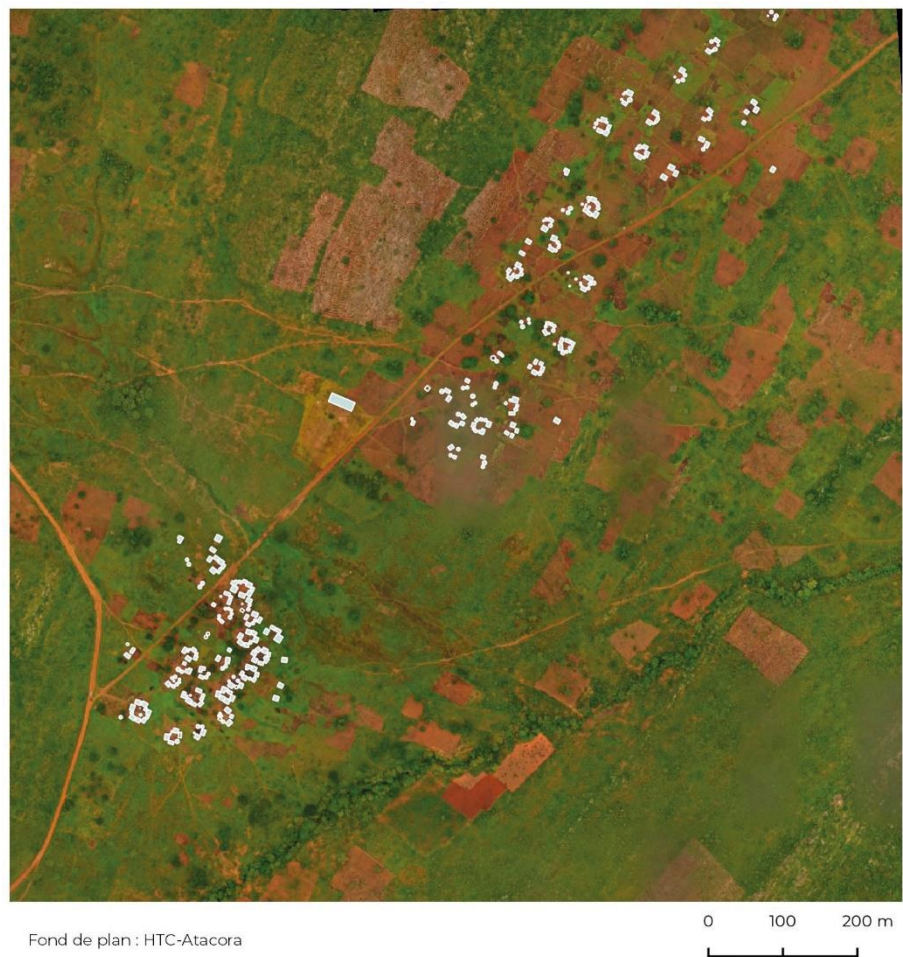


Figure 54 : Village de Tanféré (au nord) et le hameau de Nongou (au sud).

Les données de l'IGN indiquent en outre que certains villages, plus peuplés que d'autres, se divisent en quartiers. C'est le cas du village de Kouaba.



Figure 55 : Village de Kouaba.

Marqué par la présence de la route qui relie Natitingou à Boukoumbé et d'un centre de santé, ce village compte selon l'IGN trois quartiers. À l'ouest, autour du centre de santé se trouve le quartier de Koussodiékou, au nord-est se trouve le quartier de Koupatiékou, au sud-est se trouve le quartier de Tètantè.

Les agglomérations que l'IGN répertorie sous la catégorie de quartier ne se différencient pas nettement des agglomérations reprises sous la

catégorie de hameau, sinon par la proximité que ces agglomérations entretiennent avec d'autres agglomérations.



Figure 56 : Hameau de Koukokou.

Au nord du village de Kouaba, se trouve le hameau de Koukokou, lequel compte 10 *Tata Somba*. En comparant les orthophotos de Kouaba et de Koukokou, on peut observer que la densité du second est similaire à celle des deux quartiers à l'est du premier.

Ainsi, en superposant les données de l'IGN et les orthophotos, on observe que les termes *village*, *hameau* et *quartier* employés par l'IGN pour distinguer

les agglomérations en milieu *Somba* sont appliqués à des entités semblables du point de vue du nombre de demeures et de leur interdistance. Il apparaît en outre que le classement de telle agglomération dans telle catégorie reste éminemment discutable d'un point de vue purement morphologique. Le hameau de Koukokou aurait pu tout aussi bien être classé dans la catégorie des villages, puisqu'il se trouve à proximité d'une route et à une centaine de mètres d'un marché. La taxinomie proposée par l'IGN est néanmoins commode, et nous nous y référons pour désigner telle ou telle agglomération. Cependant, nous conserverons l'usage du vocable *village* pour désigner l'entité morphologique supérieure à la demeure.

Les demeures, y compris les *Tata Somba*, s'implantent à proximité d'autres demeures. De manière plus ou moins concentrée ou relâchée, les demeures s'agglomèrent, constituant des groupes de demeures nommées *hameaux* ou *villages*. Ce constat permet de réfuter la thèse selon laquelle les demeures *Somba* seraient éparpillées de manière erratique sur le territoire. Toutefois, le fait que les demeures *Somba* s'agglomèrent ne garantit nullement leur intégration au sein d'une composition ; bien que proches les unes des autres, elles pourraient être regroupées de manière « parataxique », c'est-à-dire sans rapports de complémentarité, sans contraintes formelles mutuelles. Dans les deux prochaines sections, nous montrerons que les hameaux et les villages *Somba* sont bien composés et que leur consistance formelle repose principalement sur la fonction subordonnante des voies de circulation pédestre.

6.3 Composants du village *Somba*

À l'instar de la demeure, et selon l'approche générative de notre étude, il convient de répertorier les composants du village *Somba*.

6.3.1 Demeures

La demeure, c'est la maison du *Somba*. Elle est une position supérieure composée principalement du *Tata* et de ses éléments associés, fédérés par

la cour, comme décrit au chapitre précédent. En dehors des demeures traditionnelles, les villages *Somba* regorgent, de plus en plus, de maisons de types modernes entièrement construites en parpaings qui participent, elles aussi, à la composition du village. À ce jour, le nombre de demeures traditionnelles est comparable au nombre de *Tata* existants.

6.3.2 *Champs de brousse*

La recherche constante d'espace cultivable nécessaire à l'agriculture mène les *Somba* à disposer de terres arables supplémentaires. Décrit par N'Tcha, (1990) comme étant « un espace cultural de relais au champ de case », le champ de brousse est d'une superficie variable selon les disponibilités et la capacité à labourer du ménage. Quant à leur disposition dans le village, N'Tcha, (1990) explique que :

« L'éloignement du champ de brousse et son éparpillement dans l'espace environnant s'expliquent par le grand morcellement dont les terres sont l'objet et par l'état des sols qui ne leur permet pas d'avoir des qualités agronomiques requises pour plusieurs types de cultures à la fois (monoculture). Si le comportement du mil et du sorgho est acceptable sur un champ de brousse taillé au flanc d'une montagne avec un sol graveleux et très peu profond, un tel substrat est impropre à la culture des plantes à tubercules et autres espèces qui elles, nécessitent des sols profonds. Il faut donc les trouver ailleurs. De ce fait, l'exploitation familiale est souvent faite de champs éparpillés à divers horizons à partir du champ de case. » (p. 38).

En majeure partie, le milieu *Somba* est dénué de plan cadastral ; seules les zones urbanisées sont cadastrées, à ce jour. Ce phénomène justifie l'absence de bornage des parcelles encore propriétés familiales. Chaque membre de la famille étendue dispose de terres cultivables (champs de brousse) nécessaires à la production de ses produits alimentaires. Si les superficies de ces champs varient selon les saisons et aussi en fonction de la capacité à produire du ménage, les limites de ces champs sont le plus souvent matérialisées par les sentiers, des arbres ou un amas de pierres manuellement posé.

6.3.3 Voies

Les voies sont des composants importants du village, qui, nous le verrons plus loin, garantissent la consistance des villages.

Une voie est une position minimale, au même titre que la case ou la cour. Elle se caractérise par les modes d'exposition ouvert et non couvert. Son orientation est fortement directionnelle, dans la mesure où son emprise fait valoir une largeur étroite par opposition à une longueur étendue. À l'instar de la cour, la voie se marque par un sol dégagé et plane. Dans l'Atacora, elle est généralement constituée de terre dés herbée et battue par un passage fréquent. Véritables « *Lines Made by Walking*⁵⁰ », les voies sont des lieux de déambulation privilégiés qui se pratiquent habituellement à pied. Les voies sont sujettes à flexion. Elles peuvent varier en longueur et en largeur. Les variations de largeur, en particulier, permettent de répertorier différentes sortes de voies présentes dans l'Atacora.

1. *Routes* : dont la largeur varie entre 700 et 500 cm permettant la circulation de deux voitures de front. Elles sont recouvertes d'asphalte.
2. *Pistes* : leur largeur oscille entre 320 et 240 cm. Elles admettent la circulation d'une à deux voitures de front. Les pistes sont en terre battue.
3. *Chemins* : à largeur variable entre 180 et 120 cm, ils assurent le déplacement aisé de deux à trois personnes de front. Un tricycle, une moto ou un vélo peut y passer. Comme les pistes, ils sont en terre battue.

⁵⁰ *A Line Made By Walking* est le nom d'une sculpture réalisée en 1967 par l'artiste britannique Richard Long.

4. *Chemins étroits* : ramifications des chemins, ils ont une largeur flexible entre 120 et 60 cm. Ils sont également en terre battue et adaptés à la déambulation d'une à deux personnes de front et un vélo.
5. *Sentiers* : voies les plus étroites, ils ont une largeur qui varie entre 60 et 40 cm. Ils sont accessibles à une personne de front.

Les voies sont aussi sujettes à dérivation. Elles peuvent être tracées en ligne droite ou en ligne courbe. Elles peuvent être en pente ou horizontales. Elles peuvent aussi être orientées selon différents azimuts.

6.3.4 *Autres composants*

Le village, en milieu *Somba*, est composé d'une série variable d'éléments complémentaires, principalement fixes qui participent, en fin de compte, de la structure de ces villages. Ces éléments sont à usage communautaire et participent de la cohésion sociale des *Somba*. Il s'agit, entre autres, des composants tels que les puits ou fontaines, les écoles, les centres de santé, les églises et lieux sacrés, le magasin du moulin à maïs, les cimetières, etc.

Les puits ou fontaines sont des dispositifs de captation d'eau. Leur profondeur variable peut atteindre une vingtaine de mètres. Creusés manuellement, ces puits équipés en seau noué à une corde en tissu permettant de tirer aussi manuellement l'eau ou à l'aide d'une poulie sont accessibles aux usagers à tour de rôle suivant l'ordre d'arrivée. Dans la plupart des cas, ces puits sont collectifs et sont implantés en des points où convergent plusieurs sentiers.

Depuis quelques années, des structures humanitaires comme l'UNICEF ou GIZ (Coopération allemande), etc., réalisent dans les villages de l'Atacora, des forages positifs⁵¹ équipés de système de pompage à pied. Ces

⁵¹ Pour l'hydraulique villageoise, un forage est considéré comme positif lorsque son débit instantané est de 700 l/h minimum, débit nécessaire pour alimenter une pompe à motricité humaine.

forages, à profondeur adaptée à la nappe phréatique, pallient les problèmes causés par la qualité de l'eau disponible dans les puits traditionnels, peu profonds et exposés à la pollution. Collectifs et donc à usage public, ces forages sont très souvent réalisés dans la cour des écoles.



Figure 57 : Forage public dans une cour à Péporiyakou.

Les écoles sont le plus souvent de niveau primaire dans les villages. Les écoles de niveau moyen, communément appelé Collèges d'enseignement général, sont concentrées dans les villes. Actuellement, chaque village dispose d'au moins une école primaire publique où la scolarisation est gratuitement assurée. Par contre, les centres de santé ne se retrouvent pas (encore) dans tous les villages étudiés comme, d'ailleurs, dans tous les villages de l'Atacora. Selon Agossou, (2018), « il faut parcourir en moyenne 8,1 km pour se rendre dans un centre de santé » au Bénin. Les centres existants sont composés d'un dispensaire capable de prendre en charge les

soins de base et d'une maternité à même de satisfaire aux demandes d'accouchement sans complications.

Les églises, en milieu *Somba*, foisonnent depuis quelques années. Elles sont d'obédience catholique et de plus en plus évangélique où se déroulent suivant des programmes variés, les cultes et autres « croisades de prières de délivrances ». Selon les milieux, quelques mosquées participent également de la composition des villages.

La société *Somba* est fortement liée à ses principes rituels et cérémoniels, initiatiques ou expiatoires. Cela justifie la nécessité absolue de disposer dans chaque village des lieux sacrés qui sont des positions architecturales ou forestières qui accueillent, selon les besoins, les cérémonies sous l'office d'un « chef de terre ».

Les cimetières claniques sont, eux aussi, des positions indispensables dans la tenue de chaque village en milieu *Somba*. Chaque clan dispose, pour des raisons de valeurs cultuelles et culturelles, de son propre cimetière où est enterré chacun de ses membres. Si généralement un village est l'espace de vie d'un clan constitué par des unités familiales élargies, donc disposant d'un seul cimetière, il n'est pas rare de voir dans certains villages, deux cimetières du fait de la cohabitation de deux différents clans. Il n'est pas rare, non plus, de voir certains villages dépourvus de cimetière. Ils conservent, en de pareils cas, des rapports très ancrés avec d'autres villages avec lesquels ils partagent des liens claniques et donc, les cimetières dans lesquels peuvent se dérouler les inhumations. C'est pour cela qu'il est souvent dit d'un défunt, en milieu *Somba* : « on va l'enterrer dans le village d'origine ».

6.4 Composition des villages *Somba*

Ayant isolé les différents composants du village *Somba*, il s'agit à présent d'en dégager les principes de composition. La consistance formelle des villages ne repose pas sur la coordination mutuelle des demeures, comme c'est le cas pour des maisons mitoyennes dans les villes, par exemple.

Comme l'ont indiqué de nombreux auteurs, les demeures *Somba* conservent une grande liberté formelle qui les fait apparaître au premier regard, comme indépendantes, comme déliées de toute contrainte intégrative. En fait, la consistance formelle des villages repose sur la subordination des demeures, et des autres composants, aux chemins qui sillonnent les villages, ainsi que sur la subordination des champs de brousse aux sentiers.

6.4.1 *Chemins et demeures*

En milieu *Somba*, les demeures ne sont jamais subordonnées à une route ou à une piste. À l'échelle des villages et des hameaux, les demeures sont subordonnées aux chemins. Les chemins subordonnent les demeures par l'intermédiaire de leur cour.

La composition d'un chemin et d'une cour procède, d'abord, par le respect mutuel d'un même niveau (condition de continuité) et par aboutissement du chemin sur la cour (le bout du chemin touche le bord de la cour). Cet aboutissement impose une contrainte dimensionnelle à la cour, laquelle peut, dans certains cas, adopter la largeur d'un chemin et se confondre avec lui ou, dans d'autres, étendre son emprise pour permettre l'aboutissement, la connexion, de plusieurs chemins.

Comme nous l'avons montré plus haut, dans une demeure, le *Tata* est contigu habituellement au bord sud-est de la cour. La composition de la cour et du *Tata Somba* autorise, dès lors, deux types d'articulations entre le chemin et la cour qui dépendent de l'orientation du chemin par rapport au *Tata*.

Un chemin perpendiculaire à l'axe du *Tata* aboutit nécessairement dans la cour de manière latérale, c'est-à-dire sur un des côtés du *Tata*. Lorsque deux chemins aboutissent latéralement de part et d'autre de celui-ci, la cour devient un point de jonction entre deux chemins, lequel se fait toujours à l'ouest du *Tata*. Un chemin parallèle à l'axe du *Tata*, en revanche, ne peut

aboutir dans la cour que de manière frontale, c'est-à-dire face au *Tata*. Du fait de la présence du *Tata*, aucun chemin ne peut aboutir dans la cour par son bord sud-est. La cour peut, certes, faire office de jonction entre des chemins frontaux et des chemins latéraux, mais elle ne peut jamais faire la jonction entre deux chemins frontaux.

Par enchaînement, un chemin peut aboutir dans une cour, laquelle donne accès à un chemin, qui peut lui-même aboutir dans une cour, etc. L'enchaînement cour – chemin conduit à une configuration en « collier de perles », où les chemins sont les fils et les demeures sont les perles.

Cette configuration s'observe aisément dans le hameau de Koussanrikou implanté sur un terrain en pente (+/-5 %), incliné vers le sud-est. La topographie de ce hameau offre les conditions d'une configuration en collier de perles exemplaire. Du fait d'un parallélisme entre l'inclinaison de la pente et l'azimut du couchant au solstice d'été (nord-ouest), les *Tata Somba* de Koussanrikou sont orientés vers l'amont de la pente, tandis que les chemins aboutissent aux cours de manière latérale, en traçant d'amples courbes de niveau.



Fond de plan : HTC-Atacora

Légende

- Chemins principaux
- Chemins secondaires
- Ruisseaux

Figure 58 : Hameau de Koussanrikou.

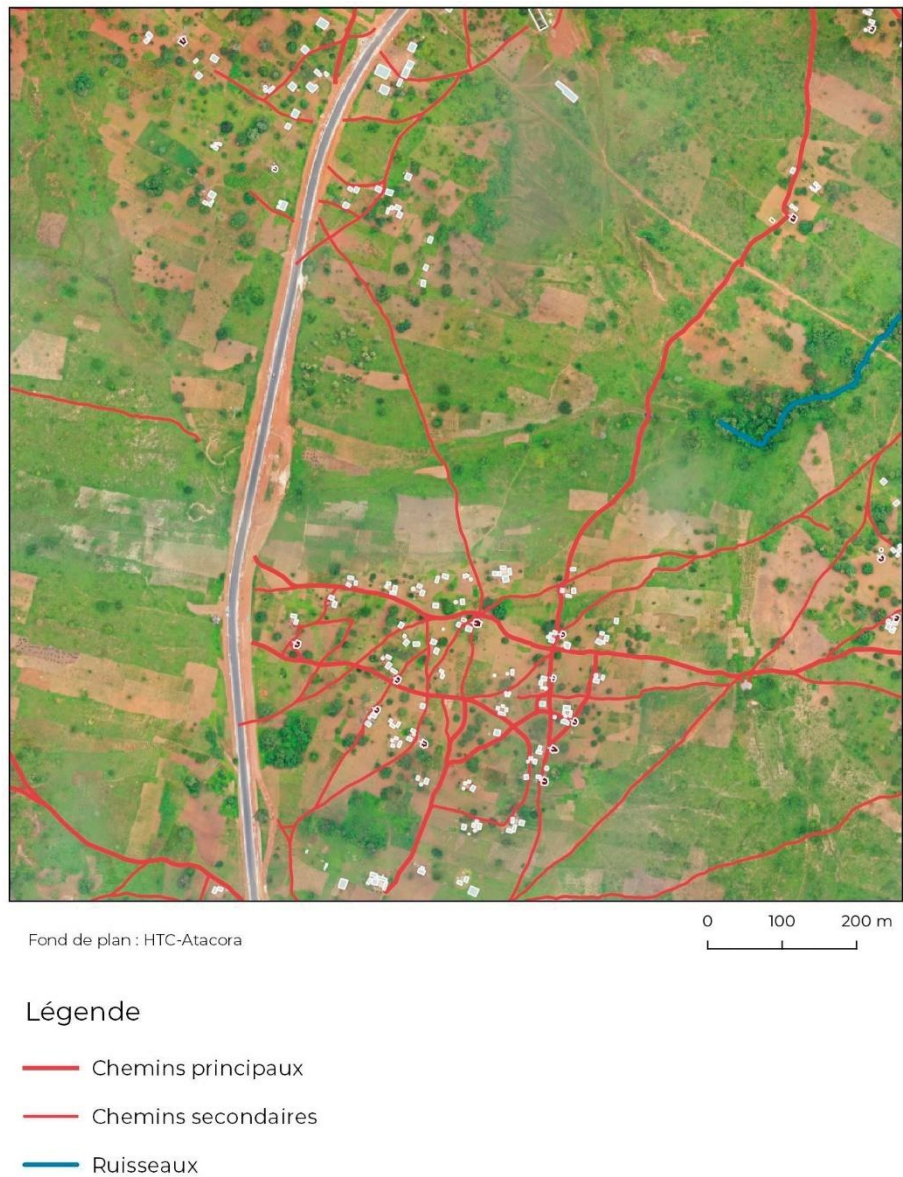


Figure 59 : Hameau de Kokonkou.

Cette composition en collier de perles se retrouve également dans de nombreuses agglomérations, comme par exemple dans les hameaux de Koukokou et Koufodènkou, situés respectivement au nord et à l'ouest du village de Kouaba, où l'on observe, comme à Koussanrikou, que les

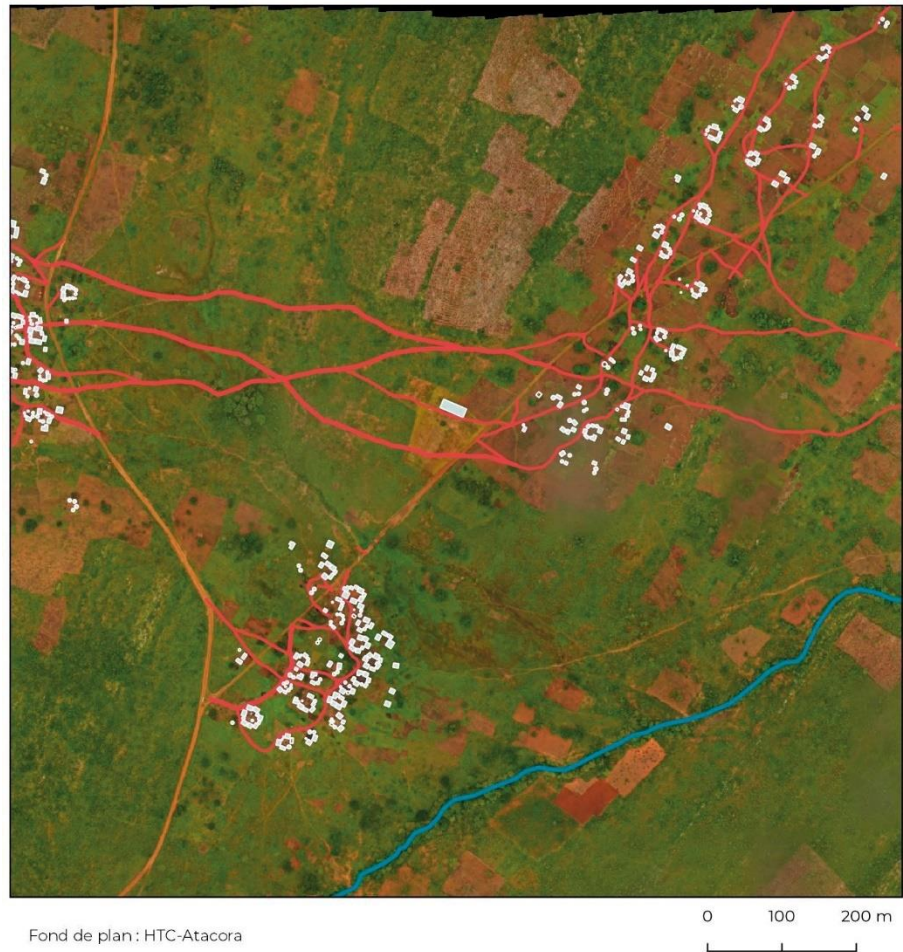
chemins auxquels s'articulent les demeures s'orientent perpendiculairement à la pente générale du terrain.



Légende

- Chemins principaux
- Chemins secondaires

Figure 60 : Hameau de Kofoudénkou.



Légende

- Chemins principaux
- Chemins secondaires
- Ruisseaux

Figure 61 : Le village de Tanféré (nord) et le hameau de Nongou (sud).

Bien qu'ils ne contiennent aucun *Tata Somba* à étage, la même composition en collier de perles se retrouve dans le village de Tanféré et le hameau de Nongou, les demeures (concessions) s'attachent à l'ouest des chemins.

Les chemins parallèles à l'axe du *Tata* n'offrent pas les mêmes possibilités d'enchaînement en collier de perles que les chemins latéraux. En revanche, passant à côté d'une demeure, ils peuvent être reliés à sa cour par un chemin perpendiculaire à l'axe du *Tata*. Un chemin parallèle peut ainsi subordonner plusieurs chemins perpendiculaires aboutissant chacun à une cour. Cette forme de composition « en épis » est moins courante que celle « en collier ». On la trouve dans un hameau situé à l'ouest du village de Toroubou, que l'IGN n'a pas répertorié.

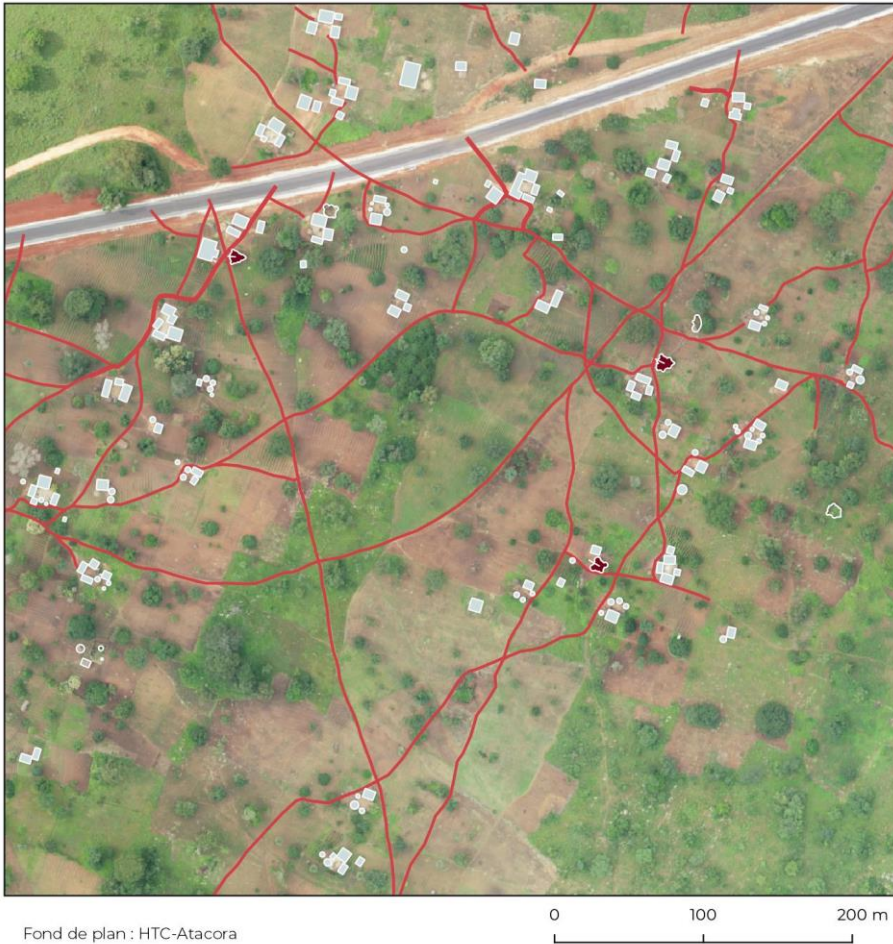


Légende

- Chemins principaux
- Chemins secondaires

Figure 62 : Hameau non répertorié par l'IGN situé à l'est de Toroubou.

Les deux types de composition, en collier et en épis, ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils se combinent pour donner lieu à des compositions réticulées ou « en filet » dont on trouve un bel exemple dans le quartier de Songuétchié qui appartient au village de Tagayè.



Légende

- Chemins principaux
- Chemins secondaires

Figure 63 : Quartier de Songuétchié (Tagayè).

Outre les demeures, les chemins relient des composants importants du village tels que les points d'eau, les marchés (cf. Bounta), les écoles (cf. Toroubou), les centres de santé (cf. Kouaba). Ces derniers sont, le plus

souvent, articulés aux extrémités des compositions en collier ou aux abouts du chemin subordonnant d'une composition en épis.

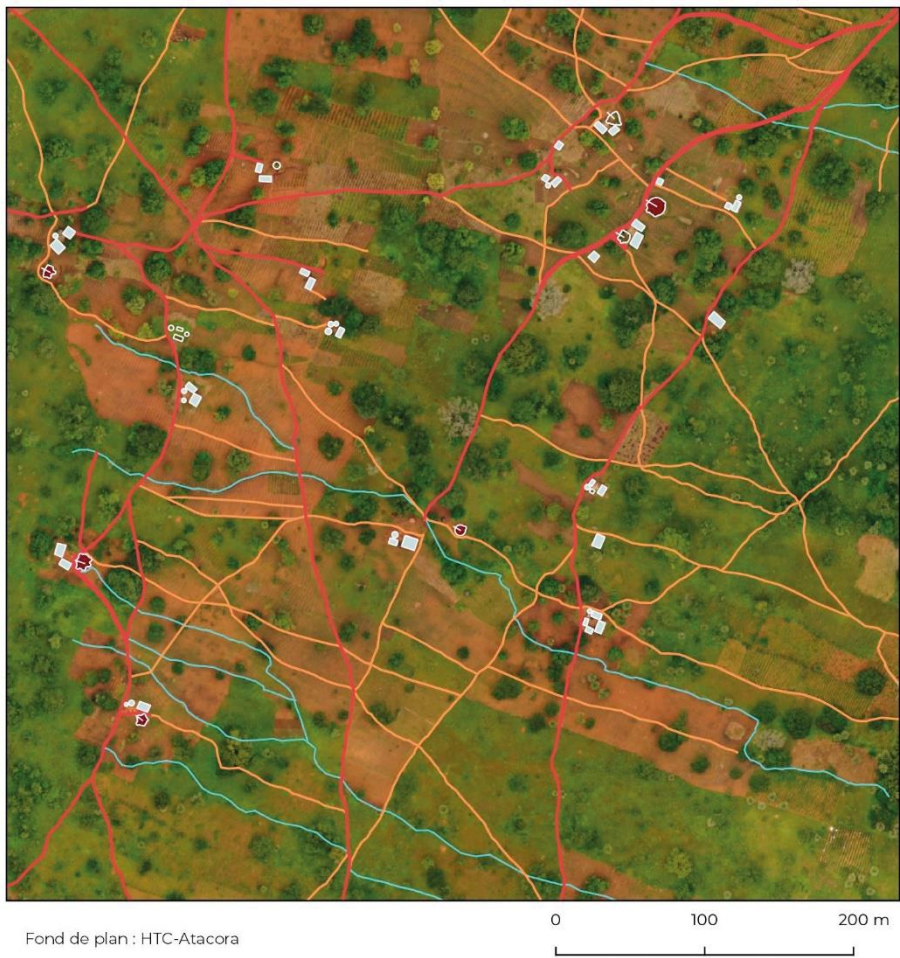
6.4.2 *Sentiers et champs*

Autres composants du village, les parcelles agricoles, champs de case ou de brousse, sont, elles, subordonnées aux sentiers (voies dont la largeur est comprise entre 80 et 60 cm). Alors que les chemins aboutissent aux cours, les sentiers longent les parcelles agricoles. Étroitement associés, les sentiers et les parcelles sont contigus ; les uns délimitent les autres et réciproquement.

Dans le hameau de Koussanrikou, la topographie est telle que la majorité des sentiers s'orientent dans le sens de la pente générale du terrain, à la perpendiculaire des chemins. Ce faisant, comme souvent dans l'Atacora, ils canalisent l'écoulement de l'eau de pluie, créant des exutoires qui pallient l'inondation des billons⁵², eux aussi réalisés, lorsque nécessaires pour les cultures, dans le sens des pentes⁵³.

⁵² En agriculture, le billon est une « bande de terre élevée par la charrue entre deux sillons lors du labour » (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/billon>). Dans l'Atacora où l'agriculture est plus manuelle qu'industrialisée, les billons sont aussi réalisés par la houe ou la daba.

⁵³ Par contre, pour les cultures maraîchères qui nécessitent une quantité abondante d'eau, les champs sont le plus souvent aménagés aux abords des cours d'eau. Leurs sillons sont alors perpendiculaires aux pentes afin de faciliter une rétention d'eau indispensable à la croissance des cultures.



Légende

- Pistes
- Chemins principaux
- Chemins secondaires
- Sentiers
- Noues

Figure 64 : Composition des sentiers à Koussanrikou.



Légende

- Chemins principaux
- Chemins secondaires
- Sentiers
- Noues

Figure 65 : Organisation des sentiers dans le quartier de Songuétchié.

Dans le quartier Songuétchié implanté sur un terrain du village de Tagayè dont la pente est peu accusée, les sentiers présentent une réticulation semblable à celle des chemins.

Les sentiers conduisent également aux bois et aux cours d'eau. Ils forment, dans ce cas, des « raccourcis » qui facilitent le franchissement d'un chemin ou petit chemin pour accéder à ces positions.

6.5 Consistance du village *Somba*

Si elles se tiennent à distance les unes des autres, les demeures *Somba* ne sont pas éparpillées de manière erratique. Non seulement elles s'agglomèrent, mais elles participent à une authentique composition architecturale, que nous appelons *village*.

La cohérence du village ne résulte pas de la coordination des demeures, lesquelles jouissent d'une liberté morphologique maximale, mais tient aux chemins et aux sentiers qui subordonnent respectivement les demeures et les champs de brousse.

Les chemins et sentiers interviennent comme des positions d'habitation souvent négligées par les observateurs alors même que la composition et la structure de l'espace habité en dépendent. Ils sont les connecteurs auxquels sont tenus les rapports entre les demeures, les agglomérations et les champs. Autrement dit, les chemins et sentiers constituent l'armature des villages. Ils sont les éléments subordonnants auxquels sont rattachés les composants du village.

En milieu *Somba*, les chemins et sentiers sont les témoins et les garants architecturaux d'intenses liens interfamiliaux. C'est au travers de ces chemins et de ces sentiers que les *Somba* gardent et entretiennent toute leur familiarité avec les autres membres de leur clan d'abord, et plus loin avec d'autres villages voisins.

*

La notion courante de village est ambiguë, car elle confond pour le moins deux dimensions distinctes : société et architecture. S'agissant ici

d'architecture, l'existence même de villages dans l'Atacora, c'est-à-dire d'un regroupement d'habitations, pose problème. De nombreux auteurs s'accordent, en effet, sur le fait que l'habitat *Somba* est dispersé et, en particulier, sur le fait que les *Tata Somba* sont éparpillés, implantés à distance les uns des autres ; distance réputée être équivalente à « la portée d'une flèche ».

L'inventaire géolocalisé des *Tata Somba* que nous avons réalisé nous permet d'observer que les *Tata* ne se répartissent pas de manière aléatoire. Tendanciellement, ils s'implantent à proximité d'autres *Tata* et le plus fréquemment à une distance de +/- 75 m. Malgré la distance qui les sépare et en dépit de limites apparentes, les *Tata Somba* se rassemblent dans des agglomérations relativement séparées, en villages ou en hameau.

Notre recherche montre qu'il existe entre les éléments de ses agglomérations des règles de composition qui donnent formellement consistance à une unité supérieure d'habitation, que nous nommons *village Somba*.

Selon notre analyse, la consistance du village *Somba* repose sur l'armature qu'offrent les chemins et les sentiers. Positions d'habitation minimales, les chemins subordonnent les demeures par l'intermédiaire des cours, tandis que les sentiers subordonnent les champs de brousse. L'enchaînement des cours et des chemins, en particulier, donne lieu à des configurations, soit en collier de perles, soit en épis. Ces deux configurations peuvent éventuellement se combiner pour donner lieu à des compositions en filet.

Parents pauvres de la littérature, les chemins, moins spectaculaires que le *Tata Somba* et ses dépendances, constituent pourtant l'armature subordonnante du village *Somba*, fournissant ainsi le véhicule des déplacements quotidiens par lesquels se nouent et s'entretiennent les relations interfamiliales qui assurent la solidarité du clan.

7 Le paysage *Somba*

Le paysage de l'Atacora peut être décrit, dans son ensemble, comme la superposition et l'hybridation de deux types d'implantation contrastés (Noukpakou et *al.* 2020). D'une part, une occupation traditionnelle agraire relativement disséminée qui suit un principe d'implantation guidé par la disponibilité de terres cultivables et les réseaux hydrographique et routier. D'autre part, des noyaux urbains récents qui se sont implantés et développés selon le réseau viaire automobile.

S'intéressant au premier type d'implantation, notre étude cherche à rendre compte de la composition du *paysage Somba*. Elle questionne à cet effet les logiques d'implantation des villages, les composants complémentaires avec lesquels ces villages s'articulent pour former l'unité supérieure appelée ici *paysage*.

7.1 Littérature sur le paysage *Somba*

Le paysage *Somba*, en tant qu'unité supérieure résultant de la composition par intégration de plusieurs éléments, n'est quasiment pas évoqué dans la littérature spécialisée. La notion de paysage est plutôt convoquée pour indiquer ou insister sur la dispersion (étudiée au chapitre précédent) du mode d'habiter *Somba*. Ainsi, Mercier (1963) affirme-t-il que « le champ de case est une des bases de la dispersion de l'habitat qui caractérise le paysage *Somba* ».

Albert-Marie Maurice (1986), quant à lui, fait une lecture écologique du paysage en milieu *Somba*. À cet effet, il affirme que « le paysage végétal de l'Atacora est celui d'une savane médiocrement boisée ». Maurice apporte là une information, certes pertinente sur le couvert végétal de l'Atacora en général, et à plus forte raison aujourd'hui où la question de la déforestation dans l'Atacora est d'actualité. Cependant, il n'envisage pas le paysage en tant que configuration architecturale.

Preston Blier ne traite guère de la question du paysage (*landscape*). Le terme apparaît plusieurs fois dans son ouvrage pour évoquer le « paysage villageois » : « *through paths (especially ceremonial paths), the seemingly disparate and disordered scattering of houses in the village landscape begins to become meaningful* »⁵⁴ (Preston Blier, 1987, p. 82). Dans les termes de Preston Blier, le paysage désigne, peu ou prou, l'espace ou l'aire occupée par le village.

Bien que le titre de leur ouvrage soit *Architecture, Société et Paysage Bétammaribé au Togo*, Padenou et Pastor-Barrué, (2006) n'abordent que rarement la question du paysage. Nous avons repéré sept occurrences du mot *paysage* dans leur ouvrage, et la plupart d'entre elles figurent dans l'introduction. Selon l'usage qu'en font ces auteurs, le vocable *paysage* désigne le fond sur lequel se détachent les *Tata Somba* : « la vallée des *Tamberma* se caractérise par un habitat si dispersé que son organisation en villages n'est pas évidente à lire dans le paysage. (...) En saison pluvieuse, les constructions se dévoilent au fur et à mesure de la progression pédestre, au détour de quelques sentiers bordés de hautes herbes ou de champs de cultures vivrières, marqués par un vert soutenu. En saison sèche leur lisibilité est plus grande, le paysage étant quasiment dégarni de tout couvert végétal » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 11) ; « la puissance de ces maisons-forteresse dans le paysage confère au pays *Tamberma* un caractère exceptionnel » (Padenou & Pastor-Barrué, 2006, p. 13.) La notion, cependant, entre dans la catégorie d'espace humain au même titre que l'architecture : « Si l'on admet que l'organisation de l'espace humain, que ce soit un paysage ou une architecture, fait partie intégrante de la culture du groupe dont le paysage ou l'architecture sont l'œuvre, ce sont des phénomènes de culture. » (Padenou et Pastor-Barrué, 2006, p. 54).

⁵⁴ T.d.A. : À travers les chemins (en particulier les chemins cérémoniels), l'éparpillement apparemment disparate et désordonné des maisons dans le paysage villageois prend tout son sens.

Résumant la plupart des auteurs ayant travaillé sur le peuple *Somba*, Zerbini, (2012) note que la topographie de la région (Atacora) est un des facteurs qui n'incite pas « les *Somba* à mieux se regrouper ». Elle fait remarquer, à son tour, la relative dissémination des villages, qui n'est mesurable que lorsque l'analyse se situe au niveau du paysage. Cependant, reprenant à son compte les propos de Léo Frobenius sur l'organisation sociale des *Somba*, elle rappelle et souligne le fait que malgré une dissémination de l'habitat, les communautés villageoises ne vivent pas de manière isolée, mais entretiennent de nombreuses relations intervillageoises.

Si la question du paysage est peu abordée dans la littérature consacrée à l'habitat *Somba*, il faut aussi constater que l'usage du mot *paysage* y est polysémique : milieu naturel pour les uns, panorama à contempler ou espace habité pour les autres. Cette polysémie du terme *paysage* exige que nous rappelions ici ce que nous entendons par ce mot, autrement dit, le sens que nous lui attribuons pour une analyse inscrite dans la démarche de la TMA. Le paysage est défini ici comme « une forme architecturale » ; et qui plus est comme une « position supérieure maximale » (Pleitinx, 2017). Il s'agit donc de la plus grande unité d'habitation analysable, dont la caractéristique est d'intégrer l'ensemble des unités d'habitation, dans un cadre géographique donné. Ainsi, l'étude du paysage, au sens où nous entendons ce terme, suppose-t-elle de mettre à jour l'unité architecturale qui, réunissant les villages, pourrait fournir le cadre des relations intervillageoises pertinemment mises en lumière par Frobénius et rappelées par Zerbini.

7.2 Observations sur le paysage *Somba*

Le paysage *Somba* est une unité supérieure remarquable par la dissémination de ses villages. Comme relevé au précédent chapitre, ces villages sont composés de hameaux et de quartiers formant des agglomérations situées à distance l'une de l'autre et tenant compte de la position d'autres composants du paysage tel que le réseau hydrographique.

7.2.1 *Distance village-village*

Les villages sont disséminés en milieu *Somba*. La recherche d'équilibre entre villages impose le respect d'un écart entre eux au point de semer une confusion dans la délimitation du territoire appartenant à chaque village et d'amener Padenou et Pastor-Barrué (2006) à admettre qu'« il n'a pas de limites fixes ni matérialisées » (p. 94). Cependant, chaque villageois connaît l'emprise territoriale de son village fortement liée aux pratiques culturelles.

L'analyse que fait la présente étude sur la dissémination des villages dans l'Atacora cherche à connaître la distance entre les villages de l'Atacora. Elle exploite, pour ce faire, les cartes au 1/50 000 réalisées par l'IGN, dont les données numériques sont accessibles sur le Géoportail de l'IGN du Bénin, depuis 2019. Ces données sur les villages publiées par l'IGN sont traitées avec le logiciel QGIS à travers l'application des fonctions : « *nearest neighbor analysis*⁵⁵ » et « matrice des distances (k=1)⁵⁶. Cette analyse a permis d'aboutir aux résultats suivants :

*Nearest neighbor analysis*⁵⁷

- Observed mean distance: 25 65.7 m
- Expected mean distance [dispersion aléatoire]: 2 676.3 m
- Nearest neighbour index (NNI) [rapport entre moyenne observée et moyenne espérée] : 0.96
- Number of points [nombre de villages considérés] : 361
- Z-Score: -1.5

⁵⁵ Analyse du plus proche voisin.

⁵⁶ Le fichier « villages – villes » de l'IGN comportait des doublons parmi les points représentant les villages, ce qui provoquait l'apparition de distances nulles (erronées). Ces doublons ont été supprimés.

⁵⁷ cf. <https://www.rdocumentation.org/packages/spatialEco/versions/1.3-7/topics/nni>

L'indice du plus proche voisin est exprimé comme le rapport de la distance observée divisée par la distance attendue. La distance attendue est la distance moyenne entre les voisins dans une distribution aléatoire hypothétique. Si l'indice est inférieur à 1, le modèle présente un regroupement ; si l'indice est supérieur à 1, la tendance est à la dispersion.

Matrice des distances

Les résultats de la fonction “matrice des distances” ont été exportés dans un fichier Excel (cf. “Distance des villages” en annexes) qui a permis de réaliser l’histogramme suivant :

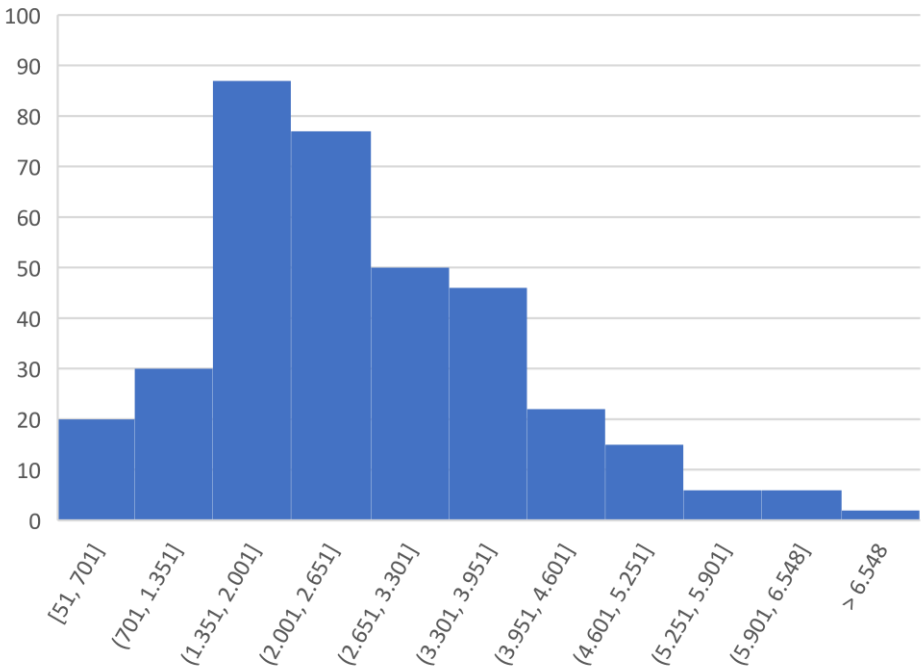


Figure 66 : Histogramme des distances les plus courtes entre villages.

À la lecture de cet histogramme, la plus courte distance entre les centres de deux villages a une valeur modale (la plus fréquente) comprise entre 1351 et 2001 m.

Le nombre de villages recensés par l'IGN est de 361 unités. En moyenne, la plus courte distance entre deux villages est de 2 565 m à vol d'oiseau (équivalant à peu près à $\frac{1}{2}$ h de marche). D'après le NNI (Nearest neighbour index), les villages se distribuent de manière équilibrée, sans attraction (cluster), ni répulsion particulière. La distance la plus courte la plus fréquente entre deux villages est comprise entre 1 351 et 2 000 mètres à vol d'oiseau (équivalant à peu près à $\frac{1}{4}$ h de marche).

7.2.2 *Distance Tata-eau*

L'analyse de l'implantation des *Tata* par rapport à l'eau permet de montrer avec précision que les villages ne sont pas disséminés de manière aléatoire, mais qu'ils sont implantés selon une logique hydrographique relative aux cours d'eau naturels.

Les *Tata Somba* sont construits en terre crue et servent, entre autres fonctions, au stockage des récoltes. À cet égard, ils entretiennent une relation ambivalente avec les cours d'eau. D'une part, l'eau constitue un besoin déterminant pour la population, le bétail et pour l'activité agricole qui réclame un sol suffisamment humide. À cet égard, les champs sont labourés de sorte que la perpendicularité des sillons par rapport aux courbes de niveau serve à évacuer ou à retenir l'eau selon la pente et le type de cultures. Quoique marginale, la construction des *Tata* nécessite également un apport d'eau pour la mise en œuvre des matériaux de terre (Noukpakou, Pauporté et Pleitinx, 2022). D'autre part, les cours d'eau constituent une menace pour les ouvrages que l'érosion dégrade et pour les cultures que les inondations mettent en péril. Dans un contexte d'agriculture pluviale (Agbanou, 2018), il apparaît que les cours d'eau constituent un réseau de drainage, d'évacuation, et non d'irrigation.

On peut avancer l'hypothèse que le choix d'un emplacement pour la construction d'un *Tata* résulte d'un équilibre entre le besoin et la menace que représente l'eau. Si tel est le cas, on devrait pouvoir observer un positionnement récurrent des *Tata* vis-à-vis des cours d'eau. Sans en être l'unique ou le principal déterminant, le réseau hydrographique de l'Atacora

constituerait ainsi une matrice d'implantation de l'habitat *Somba* et de la mise en place des villages.

Pour contrôler que la distribution observée n'est pas le simple reflet de la configuration hydrographique, elle est comparée, pour chaque zone (cf. Figure 51 : Répartition des zones d'étude ; p. 148) à la distribution d'un même effectif aléatoirement réparti sur le territoire.

D1	Mode	IQR	Q3	Q1	Variété	Majorité	Minorité	Plage	Maximum	Minimum	Écart-type	Médiane	Moyenne	Effectif	
75	100-150 (60)	157	275	117	278	23	23	1247	1269	23	142	185	211	278	Zone 1
?	?	0,45	25,20	58,42	0,00	97,77	97,77	30,01	31,22	97,77	-4,46	36,57	25,94	0,00	Aléa %
70	80-100 (25)	181	300	119	349	21	21	681	702	21	140	205	227	349	Zone 2
?	?	-15,94	6,27	40,06	0,00	99,89	99,89	-29,97	-26,13	99,89	-10,65	22,27	16,34	0,00	Aléa %
139	200-250 (51)	430	653	223	514	21	21	1719	1740	21	366	368	496	514	Zone 3
?	?	-31,97	-14,17	20,06	0,00	98,66	98,66	-24,04	-22,58	98,66	-16,44	-5,93	-2,34	0,00	Aléa %
170	300-350 (140)	307	587	280	1377	27	27	1345	1373	27	232	409	449	1377	Zone 4
?	?	-39,32	4,39	52,44	0,00	98,91	98,91	-19,26	-16,90	98,91	-37,38	23,89	14,45	0,00	Aléa %
115	150-170 (35)	262	448	186	679	40	40	836	877	40	176	308	330	679	Zone 5
-25,63	-1,76	31,89	0,00	99,76	99,76	-91,37	-82,63	99,76	-57,65	-57,65	13,9	-1,59	-1,59	0,00	Aléa %

Tableau 9 : Calcul des valeurs statistiques sur la distance entre villages.

Les valeurs statistiques (minimum, Q1, mode et médiane) obtenues pour cet échantillon sont significativement différentes des valeurs observées, ce qui permet de conclure que les *Tata Somba* ne sont pas répartis de manière aléatoire sur le territoire. Comme dans le cas des distances entre *Tata Somba*, les distributions des distances entre *Tata* et cours d'eau calculées pour chaque zone sont asymétriques (coefficient d'asymétrie > 0), ce qui réduit le caractère informatif de la moyenne et de l'écart-type. À nouveau, on prend en considération les valeurs de position : minimum, médiane et mode qui sont les plus informatives en cas d'asymétrie. On s'intéresse aussi au comportement du premier décile (D1), c'est-à-dire à la distance sous laquelle seulement 10 % des *Tata* s'implantent.

Il apparaît que dans les zones de plaines, la distance minimale à l'axe des cours d'eau est de ± 25 m, tandis que dans la zone 5, correspondant aux plateaux, elle est de 40 m.

Il apparaît aussi qu'en comparaison de la distance entre *Tata* (± 75 m), les *Tata* s'implantent globalement près des cours d'eau (moyenne des modes observés = 185 m ; moyenne des médianes observées = 295 m), mais ils maintiennent également une distance vis-à-vis des cours d'eau (moyenne des D1 observés = 114 m).

Il apparaît également que les distances médianes et modales et les premiers déciles varient d'une zone à l'autre. Toutefois, les résultats permettent de diviser les cinq zones en trois groupes cohérents sur un plan hydrographique. Dans les zones 3 et 5, correspondant à la haute plaine et aux plateaux de l'Atacora, la distance médiane est de globalement ± 140 m. Dans les zones 1 et 2, correspondant aux plaines du Kéran et du Koumagou, la distance médiane est globalement de ± 190 m. Dans la zone 4, correspondant à la plaine du Gourma, la distance médiane est 403 m.

Globalement, les distances varient en fonction de la pente du terrain. Le coefficient de corrélation entre les variables *pente du terrain* et *distance entre*

Tata et *plus proche cours d'eau*, calculé pour l'ensemble des *Tata*, est égal à -0,25. Calculé pour la zone 5, qui présente la pente moyenne la plus importante, il est égal à -0,29. Les deux coefficients sont négatifs, ce qui indique une tendance à l'éloignement lorsque la pente diminue, comme on s'y attend. Cependant, ces deux coefficients relativement proches de 0 indiquent une faible corrélation linéaire entre la pente et la distance au cours d'eau. Cela provient du fait que les pentes considérées sont relativement faibles et que les distances sont relativement courtes. Ces conditions propices offrent une grande marge de manœuvre dans le choix d'un lien d'implantation.

En superposant les résultats observés sur une photo satellite, on constate que la distance minimum (zone rouge transparente) correspond au lit des rivières, et ce quel que soit la zone considérée. La zone D1 (traits tillés rouges), qui contient seulement 10 % *Tata* (10 %), correspond *grosso modo* à une zone humide (plus verte sur les photographies) qui est exploitée à des fins agricoles. La position modale (traits rouges) correspond peu ou prou à la mi-pente.



Figure 67 : Analyse des plus courtes distances entre un Tata et un cours d'eau, le long de la rivière Kouloumbouanga (Zone 4).

Les *Somba* vivent proches d'autres *Somba*, et les *Somba* vivent le long des rivières. Malgré de grandes variations, on peut aussi observer que les *Tata* s'implantent à proximité des cours d'eau, à une distance modale variable selon les zones étudiées, allant de 75 m à 325 m. Dans tous les périmètres d'étude, une zone tampon de 25 m de large est maintenue de part et d'autre de l'axe des cours d'eau, et paraît réservée à l'agriculture. Cela suggère la

persistance d'un usage architectural et montre que la proximité de l'eau est un paramètre important dans l'implantation de l'habitat dans l'Atacora.

L'implantation des *Tata Somba* n'est pas réglée par de savantes compositions géométriques ni fixée par des *landmarks* ou des infrastructures. Les *Tata Somba* sont éparpillés par l'effet de facteurs centrifuges, besoins familiaux en terres agricoles et menace de l'eau, mais cet éparpillement est tempéré par des facteurs à effets centripètes, coopération et besoin en eau. La combinaison de ces facteurs conduit à la définition de points ou de lignes d'équilibre, autour desquels les *Somba* implantent leurs habitations.

Les cours d'eau ne sont pas des éléments subordonnants, comme le sont par exemple les chemins, mais un donné naturel géographique « au bord » duquel le paysage (l'ensemble des lieux) *Somba* se tient à relative distance, « ni trop près, ni trop loin » (Lévi-Strauss et Eribon, 2009). En cela, le réseau hydrographique naturel est comme le négatif du paysage *Somba*, qui détermine en creux sa composition.

7.3 Composants du paysage *Somba*

À l'instar des unités étudiées à divers degrés dans les chapitres précédents, le paysage, envisagé sous un angle génératif, résulte de l'intégration par enchaînement de multiples composants : villes, villages, marchés, pistes et routes.

7.3.1 Villes, Villages et hameaux

Selon les données administratives fournies par l'IGN, le territoire ouest du département de l'Atacora, qui correspond au milieu *Somba*, compte 6 villes, 451 villages, 1 414 hameaux et 318 quartiers. Depuis l'avènement de la décentralisation au début des années 2000, les six villes représentent les communes dont le centre-ville porte le nom. Ainsi, les villes communes de Boukoubé, Cobly, Matéri, Natitingou, Tanguiéta et Toukountouna respectivement dirigées par un conseil communal élu pour un mandat de

cinq ans⁵⁸ sous la coordination d'un maire, bénéficient de limites clairement définies et morcelées en arrondissements ayant des chefs d'arrondissements communément appelés « CA ». Ces arrondissements sont, à leur tour, constitués de villages, hameaux et quartiers prenant respectivement en compte une ou plusieurs agglomérations de demeures entourées de champs et dotées d'écoles, de centres de santé, de commissariat de police, de fontaines, etc. Les villes, villages et hameaux sont des unités administratives fixes. Ils n'ont pas la possibilité de s'étendre, mais admettent des modifications structurelles internes, une dynamique d'occupation et de fonctionnement.

⁵⁸ Article 178 de la loi N° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin. <https://sgg.gouv.bj/doc/loi-2019-43/download>

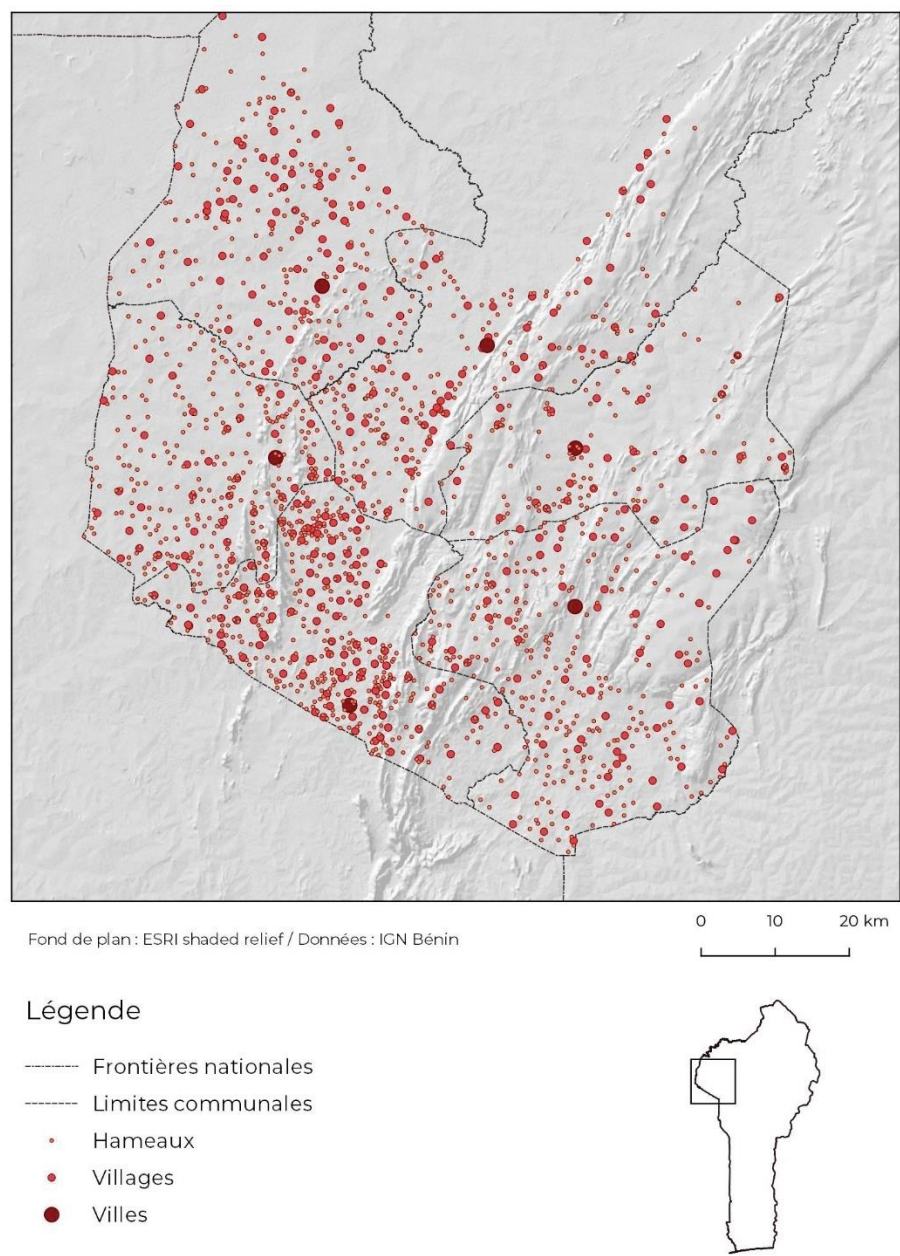


Figure 68 : Cartographie des villes, villages et hameaux de l'Atacora Ouest.

7.3.2 *Marchés*

Le marché est un lieu d'échanges. Une partie des produits vivriers cultivés dans les champs de brousse y est convoyée selon une fréquence communément appelée « jour du marché ». Il se tient généralement en l'espace de trois ou quatre jours, selon les villages. En milieu *Somba*, chaque village ne dispose pas d'un marché, mais il n'est « *jamais trop loin* » (M. Huet et P. Huet, 2012).

Le marché est un espace déblayé parsemé de hangars ou simplement d'*apatams* précaires, selon les cas et les milieux. Ces hangars servent de stands où chaque vendeur prend place avant de commercialiser ses produits et, en retour, acheter ce dont il a besoin.

Le marché est ouvert, extensible selon la demande et la fréquentation. Il est soumis à la gestion d'un comité local sous la supervision du chef de village. Par endroits, le site du marché est bien ombragé au bord des demeures, sous des grands arbres sur des claies à demeure. Depuis quelques années (3 ans), certains marchés en zones urbaines bénéficient d'une rénovation avec des matériaux modernes dans le cadre d'un programme étatique. À travers le FaDeC⁵⁹, certains marchés en zones rurales, comme à Koussoucoingou, ont également été rénovés.

⁵⁹ Le *Fonds* d'appui au développement des communes (*FaDeC*) défini comme étant le mécanisme fonctionnel et performant de transfert de ressources financières aux collectivités.



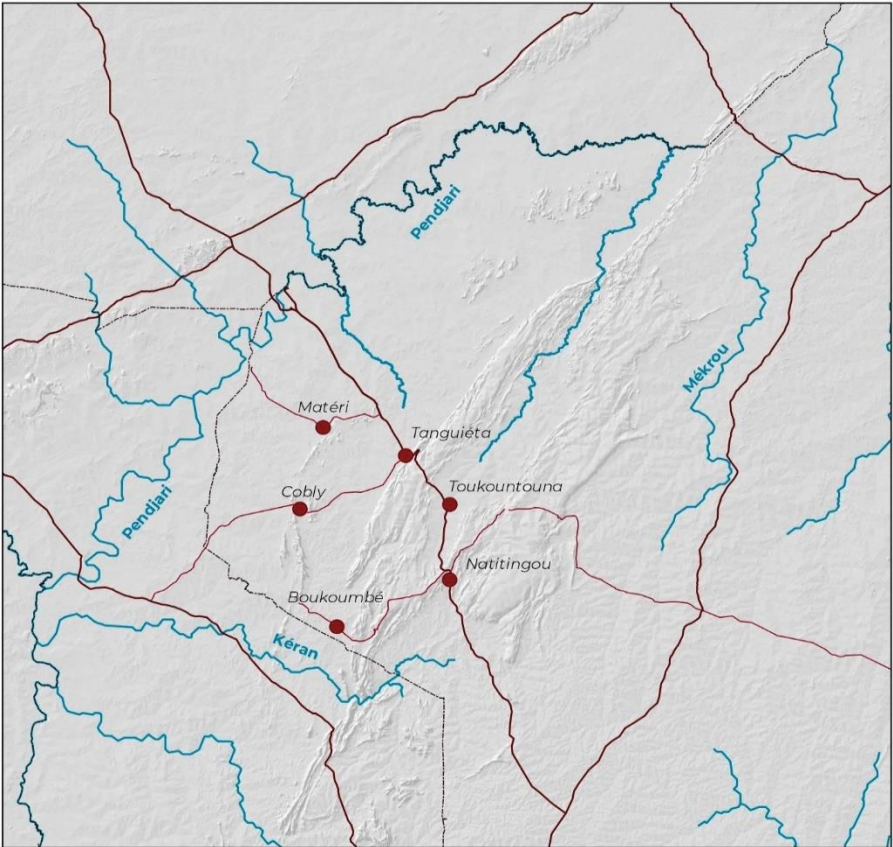
Figure 69 : Quelques stands du marché de Kouaba, © HTC-Atacora (2022).

7.3.3 Pistes et routes

Le paysage de l'Atacora est accessible par une série de routes et de pistes (cf. hiérarchie des voies, p. 159). L'ouest de l'Atacora est desservi par deux routes bitumées. D'une part, la RNIE3⁶⁰ qui part de Dassa-Zoumè au centre du Bénin, traverse plusieurs villes, dont Natitingou, Toukountouna et Tanguéta, pour conduire au Burkina Faso. D'autre part, la RN7 qui part de la RNIE3 à hauteur de Péporiyakou dans la commune de Natitingou, dessert Kouaba et Boukoubmé pour rejoindre le village de Nadoba au Togo. La RN9 autrefois recouverte est actuellement en terre battue et part de la RNIE3 à hauteur de Tanguéta, traverse le centre de Cobly et se dirige vers le village de Gando au Togo. De ces trois routes existant depuis l'époque coloniale, la RNIE3 et la RN7 ont subi ces dernières années des réaménagements en extension et en couverture d'asphalte.

⁶⁰ Route nationale inter-États 3.

À ces routes s'articulent une multitude de pistes en terre battue (cf. hiérarchie des voies, p. 159). Elles permettent de rallier, au départ de la RNIE3 ou de la RN7 et de la RN9, la ville de Matéri et desservent, par des chemins, les villages, hameaux et quartiers.



Fond de plan : ESRI shaded relief

0 10 20 km

Légende

- Frontières nationales
- Rivières
- Villes
- Routes nationales
- Routes départementales

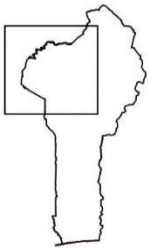


Figure 70 : Systèmes routiers national et départemental.

En milieu *Somba*, les routes sont multifonctionnelles et leurs logiques d'occupation, au-delà de la nécessité ordinaire de circulation, riment avec les besoins de survie de la population. Elles constituent des lieux de passage et de rencontres. Les routes y servent également de lieux d'échanges avec l'installation des commerces, ateliers, bars, etc. le long de chacune d'elles. Ce mode d'occupation est culturellement adopté pour répondre à des questions de visibilité et d'accessibilité, développant de plus en plus un *marketing* agressif envers les passants. Autrement dit, les routes sont aussi des corridors commerciaux. À tel point que le choix de s'implanter sur le bord de la route ou non devient un indice d'évaluation du capital commercial, si bien que la valeur locative des espaces construits aux abords des routes augmente.

De même, contrairement à ce qu'il est courant d'observer en Europe, par exemple, les routes servent également d'itinéraires empruntés, à pied, notamment par les femmes pour se rendre aux marchés situés, selon les cas, à des kilomètres de leurs domiciles. Il n'est pas rare, dans ces cas de marche en sens non recommandé, de constater des accidents souvent imputés aux conducteurs pour leur manque de vigilance.



Figure 71 : Piétons marchant sur la RNIE3.

La rénovation récente des deux routes principales de l'Atacora Ouest (la RNIE3 et la RN7) accentue le phénomène, du fait de l'absence de bandes de déambulation adéquates. Ces rénovations ont également impacté l'écosystème avec le nivellement des crêtes des montagnes à l'entrée de Tanguiéta pour la RNIE3 et à Kougnagou (entrée de Boukoubé) pour la RN7. Les fentes créées par ces nivellements laissent apparaître de part et d'autre de ces routes, deux colonnes de montagnes qui offrent, certes un bel aperçu, mais participent à la détérioration du paysage de l'Atacora.

*Figure 72 : La RN7 à hauteur de Koussoucoiongou.*

7.4 Composition du paysage *Somba*

À l'instar des chemins qui subordonnent les demeures pour donner consistance au village *Somba*, ce sont les routes et les pistes qui subordonnent les villes et les villages et garantissent finalement l'unité formelle du *paysage Somba*. Nous montrons ci-dessous deux logiques d'implantation des routes et des pistes.

7.4.1 *Villes et Routes bitumées*

Dans l'Atacora, les routes relient les villes et sont implantées, à l'exception d'un tronçon de la RN7, dans le sens de la pente générale du terrain.

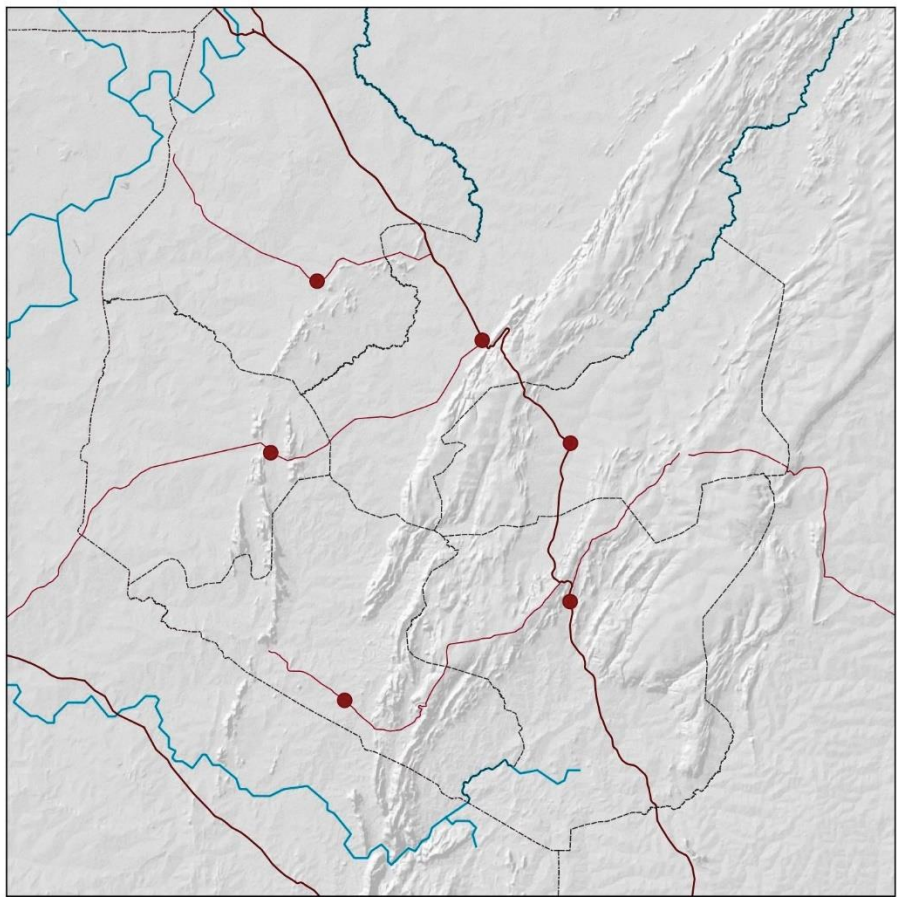
Partant de la frontière avec le Burkina Faso, la RNIE3 remonte la pente douce de la plaine du Pendjari jusqu'à arriver à Tanguiéta au pied de la chaîne de l'Atacora, où elle serpente pour en franchir les contreforts, redescendre dans la haute plaine, passer par Toukountouna, gravir un autre contrefort pour, à nouveau, redescendre enfin à Natitingou vers la plaine du Mékrou.

Partant de la frontière avec le Togo, la N12 traverse la plaine du Pendjari, en passant par Matéri, pour rejoindre la RNIE3 à mi-pente.

En provenance du Togo, la RN9 remonte, elle aussi, la pente de la plaine du Pendjari et de la pénéplaine du Gourma, traverse les failles de la chaîne de l'Atacora à Cobly pour rejoindre Tanguiéta au pied des chaînons montagneux de l'Atacora.

Partant de la RN8, implantée à l'est de la chaîne de l'Atacora, la RN7 quant à elle remonte la pente de la plaine du Mékrou pour gravir les flancs de l'Atacora après être passée par la ville de Kouandé.

Faisant figure d'exception, le tronçon de la RN7 qui traverse Kouaba et Koussoucoingou est implanté parallèlement aux chaînons montagneux de l'Atacora. Passé Koussoucoingou, la RN7 redescend vers Boukoumbé.



Fond de plan : ESRI shaded relief

0 10 20 km

Légende

- Rivières
- - - Frontières nationales
- - - Limites communales
- Routes principales
- Routes secondaires
- Villes

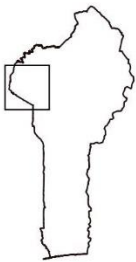


Figure 73 : Routes de l'Atacora.

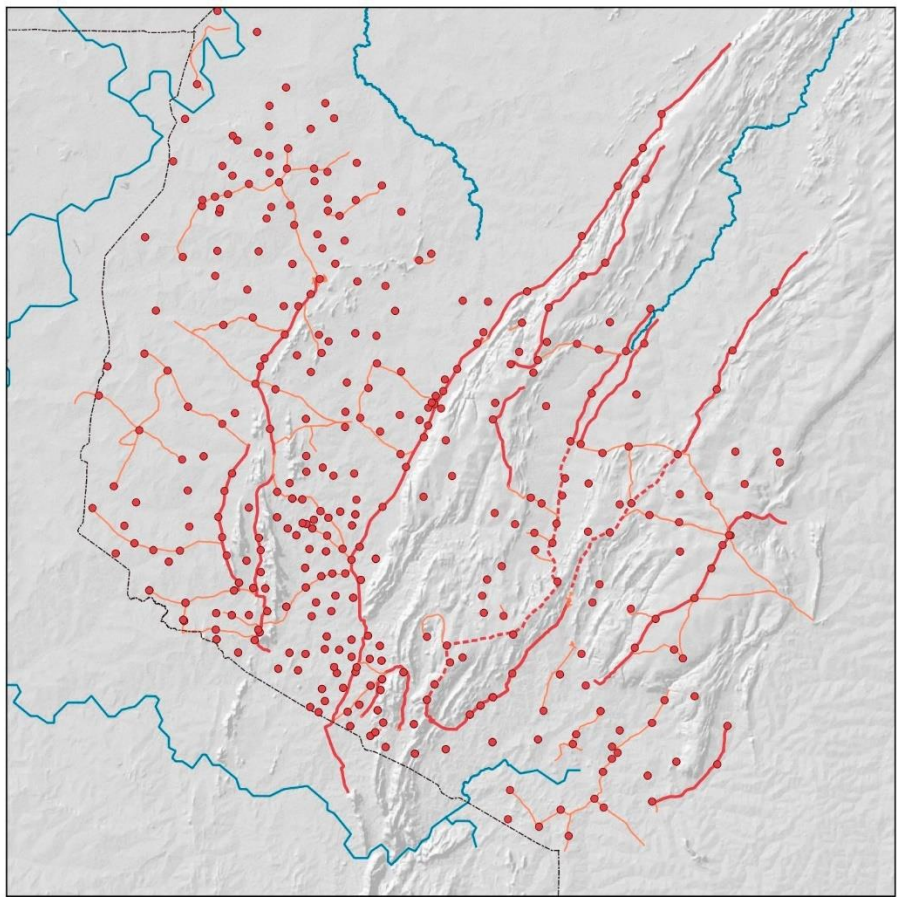
7.4.2 Villages et Pistes

Les pistes, en revanche, relient les villes aux villages, mais aussi les villages entre eux. Elles subordonnent ainsi l'implantation de nombreux villages et hameaux de l'Atacora.

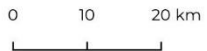
On peut alors distinguer deux sortes de pistes : celles qui s'implantent parallèlement aux chaînons montagneux de l'Atacora et en épousent le relief, et celles qui s'implantent, à l'instar des routes, de manière perpendiculaire à ce dernier.

Les pistes parallèles subordonnent les pistes perpendiculaires, constituant de ce fait, les armatures premières du paysage *Somba*.

Plus longues que les autres, ces pistes sont implantées, soit au pied des chaînons montagneux où elles croisent, à pas réguliers, des cours d'eau, soit au creux des vallées et de la haute plaine de l'Atacora, où elles longent alors les cours d'eau.



Fond de plan : ESRI shaded relief / Données IGN Bénin (corrigées par l'auteur)



Légende

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| Rivières | Pistes principales |
| Frontières nationales | Jonctions bitumées |
| | Pistes secondaires |
| | Villages |

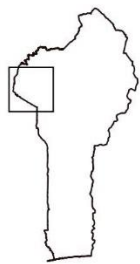


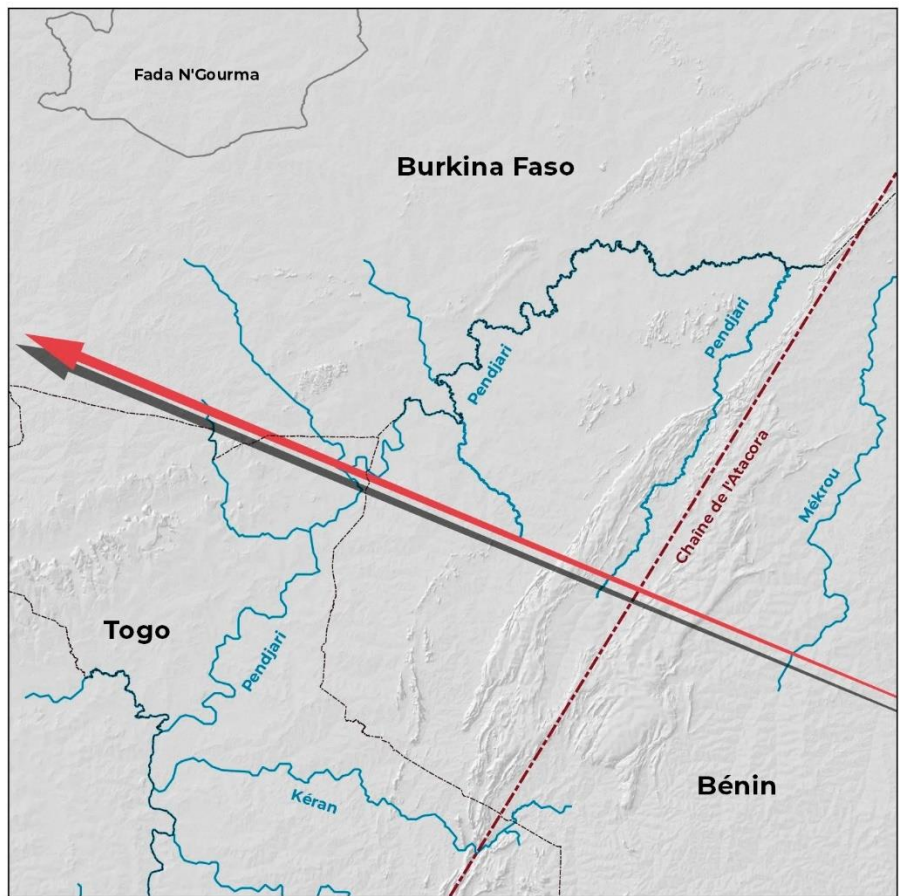
Figure 74 : Pistes et villages de l'Atacora.

7.5 Logiques du paysage *Somba*

À l'instar des chemins et des sentiers qui fournissent l'armature du village *Somba*, les routes et les pistes, positions subordonnantes, garantissent la consistance du paysage *Somba*.

Les pistes subordonnent les villages et les hameaux. Épousant la topographie du massif de l'Atacora, les plus importantes d'entre elles présentent une orientation sud-ouest-nord-est correspondant à celle de la ceinture dahomeyide, qui s'étend du sud-est du Ghana au sud du Mali, sur la suture pharusienne. Par le biais des pistes, des chemins et des cours de leurs demeures, les *Somba* habitent ainsi les plis de l'Atacora, sur la ligne de rencontre entre le craton ouest-africain et le craton bénino-nigérien.

Arrivé en ce point, il est frappant d'observer que l'orientation générale de la topographie de l'Atacora, à laquelle se conforment les pistes principales est, à quelques degrés près, perpendiculaire à celle qu'observent les *Tata Somba*, tournés vers *Kuiyè* et le Gourma.



Fond de plan : ESRI shaded relief

0 10 20 km



Légende

- Frontières nationales
- - - - - Axe de la Chaîne de l'Atacora
-  Orientation moyenne des Tata Somba
- Rivières

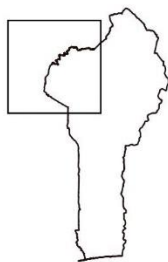


Figure 75 : Orientations du Paysage Somba : orientation moyenne des Tata Somba, orientation de la chaîne de l'Atacora.

*

Au sens où nous l'entendons, le paysage *Somba* ne se confond pas avec le territoire de l'Atacora, marqué par la présence de la chaîne montagneuse éponyme. Position supérieure maximale, le paysage *Somba* totalise les positions et compositions où habite le peuple *Somba*. Nous avons montré que sa consistance propre, son unité, tient ultimement à la présence subordonnante des pistes. Au revers de ce paysage, de ses villages, de ses demeures, de ses *Tata Somba*, au bord de ses pistes, de ses chemins, et de ses sentiers se découvre finalement un territoire, avec son relief imposant et ses cours d'eau intermittents, qui constitue la matrice du paysage *Somba*.

Conclusion

En guise de conclusion, nous résumerons notre thèse en répondant à la question : *où habitent les Somba ?* et évoquerons les approfondissements qu'elle attend.

Où habitent les Somba ?

Par articulations successives, les *Somba* habitent simultanément tous les degrés d'un habitat qui va du *Tata* au paysage, en passant par la demeure et le village⁶¹.

Notre étude a montré que, d'un point de vue architectural, morphologique (formel) et génératif, le *Tata Somba*, loin d'être une unité architecturale insécable, est une composition, qui intègre des unités d'habitation minimales telles que des cases, des enclos, des terrasses, des dessous, des greniers et des échelles. Les règles de composition qui garantissent la consistance unitaire du *Tata Somba* autorisent des variations dans l'assemblage, la forme, le volume et la place relative que peut occuper chacune des unités. Nous avons ainsi fait apparaître que la formulation des *Tata* ne procède nullement de la répétition d'un modèle, mais exploite une grammaire architecturale qui offre à cet habitat de nombreuses possibilités formelles qui rendent celui-ci adaptable aux multiples aspects conjoncturels, mais aussi à de nouvelles circonstances, à de nouveaux usages et à de nouveaux paramètres fonctionnels, climatiques, etc. Mais, notre étude montre que le *Tata Somba* n'est pas l'unique témoin de l'habitat *Somba*.

En tant qu'une unité formelle, le *Tata* participe, lui aussi, à la composition d'une autre position supérieure qu'est « la demeure *Somba* ». La demeure

⁶¹ Pour rappel, les vocables *Tata*, *demeure*, *village*, *paysage* désignent des unités formelles d'habitation.

traditionnelle correspond à l'espace de vie, l'entité domestique *Somba* qui comprend l'habitation qu'est le *Tata* et toutes ses dépendances, notamment la cour et les champs.

Un thème récurrent dans la littérature est l'orientation des entrées des *Tata Somba*. Sans en fournir des analyses approfondies, les études y consacrées concluent souvent à une orientation du *Tata* vers l'ouest. Selon nos propres observations, les *Tata* ne sont pas orientés plein ouest, mais vers le nord-ouest. En moyenne, leur orientation forme un angle de $-66,9^\circ$ par rapport au nord, ce qui correspond à l'azimut du soleil couchant au solstice d'été. Cette orientation connaît plusieurs explications. D'après notre analyse, l'explication la plus probable est que cette orientation est déterminée par la connexion que gardent les *Somba* avec leur village d'origine situé dans l'empire Gourma, au nord-ouest de l'Atacora. Quelle qu'en soit l'explication, l'orientation rituelle des *Tata Somba* leur impose une place fixe rapport aux autres composants de la demeure.

L'espace domestique en milieu *Somba* ne se réduit pas au seul *Tata*. La demeure intègre d'autres positions telles que des cases et greniers supplémentaires, l'*apatam*, les autels, le champ de case et la cour qui subordonne l'ensemble. La composition de la demeure repose sur la cour, position majeure, qui subordonne les autres composants. À l'instar du *Tata Somba*, la demeure *Somba*, admet, elle aussi, une grande variété de combinaisons qui la rend éminemment adaptable. En tant qu'unité, la demeure participe de la composition d'une autre unité supérieure qu'est le village.

Contestée par Mercier, l'existence d'agglomérations villageoises en milieu *Somba* ne va pas de soi. En cause, la distance qui sépare les demeures et leur *Tata Somba*. Nos analyses statistiques ont confirmé la présence d'un écart entre les *Tata* dont nous avons été en mesure de calculer la valeur modale : ± 75 m. La régularité de cet écart prouve, en outre, que les *Tata* ne se dispersent pas de façon aléatoire, mais se regroupent, se rassemblent justifiant ainsi qu'on parle d'agglomération.

Analysant le village, d'un point de vue génératif, nous avons montré que les demeures et ses autres éléments entretiennent des rapports de complémentarité formelle. La consistance du village ne résulte pas de la coordination des demeures ; elle tient plutôt aux chemins et aux sentiers qui subordonnent respectivement les demeures et les champs de brousse. C'est, autrement dit, par l'intermédiaire des chemins et des sentiers que les demeures et les champs de brousse tiennent ensemble. Ainsi peut-on dire que les *Somba* résident le long des chemins. Mais, le village lui-même prend part à l'unité supérieure qu'est ultimement le *paysage Somba*.

Qu'il puisse y avoir, par-delà les villages, quelque unité consistante ne va, à nouveau, pas de soi. Ici encore, la dispersion de l'habitat est un argument pour en nier l'existence d'une logique d'implantation aux villages et aux demeures *Somba*.

Les résultats de l'analyse statistique sur la répartition des 361 villages recensés par l'IGN sont que la plus courte distance entre deux villages a une valeur modale comprise entre 1 350 m et 2 650 m, et qu'une distance de 2 565 mètres en moyenne sépare deux villages, soit à peu près $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ h de marche. Il apparaît en outre que les villages se distribuent de manière équilibrée, sans attraction ni répulsion particulière, la dispersion est donc bien réelle. Cependant, nous avons pu montrer que les *Tata Somba*, et donc les villages, sont implantés « ni trop près ni trop loin » des cours d'eau, qui constituent à la fois une ressource, mais aussi, à l'occasion des fortes pluies, une menace. De ce fait, on peut dire que les *Somba* habitent au bord des cours d'eau.

Plus loin, une analyse générative du paysage nous a permis d'établir qu'à l'instar des demeures reliées entre elles par des chemins, les villages sont reliés entre eux par des pistes qui constituent à cet égard, l'armature du paysage *Somba*. Or les pistes principales sont orientées selon la direction qu'impose le relief. Il apparaît ainsi que les *Somba* vivent, non seulement, au bord des cours d'eau mais aussi, par l'intermédiaire des voies de circulation, dans les plis de la montagne, au pied des falaises, le long des

crêtes et des vallées de l'Atacora, qui, rappelons-le, participent de la ceinture dahomeyide située au droit de la suture entre le craton-ouest africain et le craton bénino-nigérien.

Les résultats de la présente recherche consacrée à l'étude de la composition de l'architecture *Somba* clarifient, précisent, voire démentent, une série de conceptions et de préjugés véhiculés dans la littérature spécialisée. Ils apportent également des éléments de compréhension nouveaux sur les règles de composition, la grammaire architecturale, qui donnent consistance à l'habitat *Somba*. Ils montrent en particulier que ce dernier ne se limite pas aux *Tata Somba*, mais que de composition en composition il va jusqu'au paysage.

Approfondissements

Notre étude de l'habitat *Somba* pourrait être approfondie de deux manières. D'une part, ayant identifié les différents degrés d'intégration de l'habitat *Somba*, chacun de ceux-ci pourrait faire l'objet d'une étude circonstanciée afin de mieux appréhender ses principes de composition. D'autre part, notre étude synchronique de l'habitat *Somba* pourrait avantageusement être complétée par une analyse diachronique, laquelle aurait pour tâche de mettre à jour les principes selon lesquels les unités que nous avons identifiées se constituent dans les temps court ou long. Une telle étude pourrait prendre en compte, comme nous l'avons fait dans notre article *Red Chalk Palimpsest: The Logic of Somba Landscape* (Noukpakou, Barkouch, Khamallah et Pleitinx, 2020), les sites archéologiques, abris sous roche et buttes anthropiques⁶², recensés dans notre zone d'étude par N'Dah et datés d'entre 600 et 1000 apr. J.-C

⁶² « Les buttes anthropiques sont des accumulations de matériaux dues à l'activité humaine. Elles sont particulièrement précieuses pour la connaissance de l'histoire et la culture des communautés humaines. La présence dans un endroit donné d'une butte anthropique est un indice important de l'existence passée et/ou présente de l'homme » (Noaga, 2020).

(N'Dah 2009, p. 405). Elle pourrait aussi se fonder, dans l'avenir, sur des inventaires réguliers de l'habitat *Somba*.

Le processus de développement des communautés mis en place dans l'Atacora par l'instauration de la décentralisation du pouvoir, crée des villes et une densification des habitats de type moderne inspirés des modèles occidentaux. Ces nouveaux modes d'habitation donnent lieu à des agglomérations implantées et développées le long du réseau routier, et donc selon une logique liée à l'automobile. Cette forme d'occupation du territoire, de plus en plus en expansion, tend à dénaturer, voir « profaner » l'authenticité et l'intégrité du paysage *Somba*. Il sera donc impérieux, dans la dynamique où « le patrimoine constitue aujourd'hui, au Bénin, un enjeu majeur pour le développement » (Houénoudé et Coralli, 2013, p. 88) et la perspective actuelle d'inscription de ce paysage sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, de mener des études sur des conceptions architecturales en phase avec la préservation de ce paysage. Dans cette perspective, notre thèse apporte deux éléments décisifs à nos yeux. Le premier est l'existence d'une grammaire architecturale qui structure la formulation de l'habitat *Somba* et le rend capable d'adaptation et même d'évolution. Le second est l'étendue de l'habitat *Somba*, lequel ne peut être limité à la seule unité d'habitation qu'est le *Tata*. L'existence d'une telle grammaire et l'extension de l'habitat *Somba* suggèrent d'une part, que la préservation du patrimoine *Somba*, pour la sauvegarde de « l'esprit des lieux » (Prats et Thibault, 2003), réclame la connaissance et le respect de cette grammaire architecturale, et d'autre part, que toute action de préservation et de valorisation de l'habitat *Somba* doit prendre en compte non seulement les *Tata Somba*, mais aussi tous les éléments constitutifs du Paysage *Somba*. Nous espérons que notre thèse permettra, sur le long terme, de mieux définir les stratégies et les mécanismes de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel du peuple *Somba* et de tout patrimoine similaire.

Bibliographie

- AGBANOU, Bidossèsi Thierry, *Dynamique de l'occupation du sol dans le secteur Natitingou-Boukombé (nord-ouest Bénin) : de l'analyse diachronique à une modélisation prospective.*, Toulouse II, Université Toulouse le Mirail ; Université nationale du Bénin, Géographie, 2018.
- AGOSSOU, Noukpo, *Fondamentaux de géographie du Bénin*, 2e éd., Porto-Novo, Éditions Populaires Africaines, 2018.
- BASSET, Jean-Claude et Samuel DÉSIRÉ-JOHNSON, *Les chrétiens et la diversité religieuse : les voies de l'ouverture et de la rencontre*, Paris, Éditions Karthala, 2011, coll. « Chrétiens en liberté ».
- BAUDIN, Gérard et Sabine DUPUY, « Le village ambigu : Des voisins dans la ville », dans *Les Annales de la Recherche Urbaine* n° 90, 2001, pp. 77-84.
- BEAUD, Michel, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2020, coll. « Repères ».
- BERTHO, Jacques, *L'habitation des Somba*, Lisboa, Association Africanistas Ocidentais, 1947, coll. « Association africanistas ocidentais, Separata das actas da Conferencia internacional das africanistas ocidentais em Bissau ».
- BOKO-KOUDAKOSSI, Hermione, « Société civile et gestion du patrimoine culturel au Bénin : Etude du cas de la Perle de l'Atacora à Koussoukoingou, République du Bénin », dans Thembi Malao, édit., *Conférence internationale sur le thème « Vivre avec le patrimoine mondial en Afrique » : 26-29 septembre 2012 Johannesburg, Afrique du Sud*, Midrand, Fonds pour le patrimoine mondial africain, 2014, pp. 141-153.
- BOUSSARI, Brice, « Maurice (Albert-Marie) : Atakora, Otiau, Otammari, Osuri, peuples du Nord Bénin (1950) », dans *Revue française d'histoire d'outremer*, n° 280, 1988, pp. 372-373.
- BROSSARD, Thierry, *Pratique des paysages en Baie du Roi et sa région (Svalbard)*, Paris, Presses Univ. Franche-Comté, 1991, Diffusion les Belles Lettres.
- CAUQUELIN, Anne, *L'invention du paysage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, coll. « Quadrige ».

- CAVAILLÈS, Henri, « Comment définir l'habitat rural ? », dans *Annales de Géographie*, n° 258, 1936, pp. 561-569.
- CHARLIER, Philippe, *Vaudou : l'homme, la nature et les dieux : Bénin*, Paris, Plon, 2020, coll. « Terre Humaine ».
- CHIVA, Isac et Françoise DUBOST, « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », dans *Études rurales*, n° 117, L'architecture rurale : questions d'esthétique, 1990, pp. 9-38.
- CORNEVIN, Robert, « Les montagnards de l'Atakora et Albert Maurice », dans *Atakora, Otian, Otammari, Osuri, peuples du Nord Bénin (1950)* Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1986, p. 70.
- D'ALMEIDA-TOPOR, Hélène, *Les Amazones*, Paris, FeniXX, réédition numérique, 1983.
- DESCOLA, Philippe, *Anthropologie de la nature : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 mars 2001*, Collège de France, 2013.
- DURKHEIM, Émile *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, [1893] 2013, coll. « Quadrige ».
- FROBENIUS, Leo, *Histoire de la civilisation africaine*, Paris, Gallimard, 1936.
- GUILLOT, Stéphane, Yao AGBOSSOUMONDÉ, Jérôme BASCOU *et al.*, « Transition from subduction to collision recorded in the Pan-African arc complexes (Mali to Ghana) », dans *Precambrian Research*, n° 320, 2019, pp. 261-280.
- HOUÉNOUDÉ, Didier et Monica CORALLI, « La politique de patrimonialisation à l'occidental et ses conséquences sur un territoire africain : Le cas de Porto-Novo au Bénin », dans *Espaces et sociétés (Paris, France)*, n° 152-153, 2013, pp. 85-101.
- HUET, Marie et Philippe HUET, *Koutammarikou : portraits en pays Somba-nord Bénin*, Saint-Claude-de-Diray (France), Hesse, 2012, coll. « Patrimoine ».
- JOFFROY, Thierry, Anne Monique BARDAGOT, Wilfredo CARAZAS *et al.*, *Architecture et paysage Bétammaribé*, 2003.

- JOFFROY, Thierry et Nayondjoua DJANGUENANE, « *Koutammakou* » le pays des Batammariba « ceux qui façonnent la terre », Grenoble, CRA Terre, 2005.
- KAUCLEY, N'koué Benjamin, *Contribution à l'histoire précoloniale des Bebelibe du territoire de Koblé (nord-ouest du Bénin) des origines à 1897*, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 2016.
- KITZINGER, Jenny, Ivana MARKOVA et Nikos KALAMPALIKIS, « Qu'est-ce que les focus groups ? », dans *Bulletin de psychologie*, n° 3, 2004, pp. 237-243.
- KOUSSEY, K. Noël, *Le peuple Otammari : Essai de synthèse historique (des origines à l'invasion coloniale européenne-1897)* Université Nationale du Bénin, FLASH, 1977.
- L'EUROPE, Conseil de, *Convention européenne du paysage*, Florence, Division de l'aménagement du territoire et du paysage, 2000.
- LANFRANCHI, Aude, « Les tata somba, sens et évolution de l'architecture otammari », dans Christophe Vital et Hélène Joubert, édit., *Dieux, rois et peuples du Bénin : arts anciens du littoral aux savanes*, Paris, Somogy éditions d'Art, 2008, pp. 112-117.
- LANKOANDE, Salif Titamba, *Les Gourmantche*, Dakar, Presses Africaines, 2008.
- LÉVI-STRAUSS, Claude et Didier ERIBON, *De près et de loin*, Paris, Odile Jacob, 2009.
- MAURICE, Albert-Marie, *Atakora, Otiau, Otammari, Osuri, peuples du Nord Bénin (1950)*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1986.
- MEILLASSOUX, Claude, « Plans d'anciennes fortifications (Tata) en pays Malinké », dans *Journal de la Société des Africanistes*, n° 1, 1966, pp. 29-44.
- MERCIER, Paul, *L'habitation (à étages) dans l'Atakora*, Cotonou, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 1954.
- MERCIER, Paul, « L'habitat et l'occupation de la terre chez les "Somba" », dans *Bulletin de l'IFAN*, n° XV, 1963, pp. 798-818.
- MERCIER, Paul, *Tradition, changement, histoire : les « Somba » du Dabomey septentrional*, Paris, Imprim. Serifloc, 1968.

- MERLIN, Pierre, Ernesto D'ALFONSO et Françoise CHOAY, *Morphologie urbaine et parcellaire : colloque d'Arc-et-Senans : (28 et 29 octobre 1985)*, Presses universitaires de Vincennes, 1988.
- N'DAH, Didier, *Sites archéologiques et peuplement de la région de l'Atakora (nord-ouest du Bénin)*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, Département d'histoire et archéologie, 2009.
- N'TCHA, Kouagou Jean, *Bases anthropologiques de la dispersion de l'habitat dans le Bénin septentrional : Le cas Otammari*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des sciences, Institut des sciences de l'environnement, 1990.
- NANTET, Bernard, *Dictionnaire de l'Afrique : histoire, civilisation, actualité*, Paris, Larousse, 2006, coll. « In extenso ».
- NOAGA, Birba, « Les bois sacrés et les sites associés de la commune de Koudougou au Burkina Faso : des atouts pour la création d'un écomusée », dans *e-Phaistos [En ligne]*, 2020.
- NOUDJÉNOUMÈ, Philippe, *La démocratie au Bénin, 1988-1993 : bilans et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1999, coll. « Sociétés africaines et diaspora ».
- NOUKPAKOU, Fabrice, Ghita BARKOUCH, Nawri KHAMALLAH *et al.*, « Red Chalk Palimpsest: The Logic of Somba Landscape », dans *Urban Planning*, n° 2, 2020.
- NOUKPAKOU, Fabrice, Elie PAUPORTÉ et Renaud PLEITINX, *Manuel pour la rénovation des Tata Somba*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2022, coll. « Forma loci ».
- PADENOU, Guy-Herman et Monique PASTOR-BARRUÉ, *Architecture, société et paysage Bétammaribé au Togo : contribution à l'anthropologie de l'habitat*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006.
- PANERAI, Philippe, Jean-Charles DEPAULE et Marcelle DEMORGON, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1999, coll. « Eupalinos / A+U ».
- PLEITINX, Renaud, *La position inarticulée : Le paysage comme position supérieure maximale*, Pisac (Pérou), 2017, coll. « Contribution au Séminaire conjoint Departamento Académico de Arquitectura (PUCP)/laboratoire analyse architecture (UCLouvain) sur le paysage ».

- PLEITINX, Renaud, *Théorie du fait architectural, pour une science de l'habitat*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2019.
- PLEITINX, Renaud et Fabrice NOUKPAKOU, *L'adaptabilité de l'architecture otāmmari*, Cotonou, 2019, colloque. « Vivre en Ville - Vivre la Ville ».
- PRATS, Michèle et Jean-Pierre THIBAUT, *Qu'est-ce que l'esprit des lieux ?*, Victoria Falls, Zimbabwe., 2003, coll. « 14th ICOMOS General Assembly and International Symposium ».
- PRESTON BLIER, Suzanne, *The Anatomy of Architecture: Ontology and Metaphor in Batammaliba Architectural Expression*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- PRUDHOMME, Sylvain, Geoffroy BERGERON, Pierre-Etienne SCHMIT *et al.*, *Contes du pays tammari (Bénin)*, Paris, Karthala, 2003.
- PUREN, Odile, « Le tata somba : Châteaux fortifié du nord-ouest du Bénin », dans *La revue de Téhéran*, n° 53, 2010, pp. 1-12.
- RAPOPORT, Amos, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1983.
- ROGER, Alain, *Court traité du paysage*, coll. Bibliothèque des sciences humaines éd., Paris, Gallimard, 2017.
- RUDOFISKY, Bernard, *Architecture sans architectes : brève introduction à l'architecture spontanée*, Vanves (France), Editions du Chêne, 1977.
- STILLEMANS, Jean, *Les trois dimensions de l'habiter*, Louvain-la-Neuve, 2012, « Seminario binacional UCL/PUCP DAR 3 (Decir la arquitectura) : Structures architectoniques/Structures anthropologiques ».
- TIANDO, Emmanuel, « Les sociétés à structures non centralisées de l'Atakora à l'époque précoloniale : étude rétrospective des formes d'occupation et d'exploitation économique de l'espace », dans *West African Journal of Archaeology*, n° 1, Ibadan, 1996, pp. 38-68.
- VIDAL DE LA BLACHE, Paul, *De l'interprétation géographique des paysages*, Paris, Presses Électroniques de France, 2013 [1908].
- WILBAUX, Quentin, *La Médina de Marrakech : formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*, Paris, L'Harmattan, 2001.

ZERBINI, Laurick, « L'architecture du nord-ouest du Bénin : Entre construction et interprétation d'un savoir », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 128, 2012, pp. 16-21.

ZERBINI, Laurick, « Écriture photographique de Jacques Bertho : Un conservatoire des architectures de l'Ouest africain », dans *Karthala*, « *Histoire, monde et cultures religieuses* », n° 33, 2015, pp. 21-38.

Glossaires

Termes en langue vernaculaire

Kufiku : Espace couvert par une toiture de paille ou de feuilles de palmier tressées, posée sur une structure en bois formée de poutrelles soutenues par des poteaux.

Otāmmari : 1. Groupes socioculturels constitutifs des *Somba* (Sing. de Bètāmmaribè) ;
2. Architecte chargé de la construction des *Tata Somba*.

Otāmmarimwa : Grand architecte chargé de la supervision des chantiers.

Takyènta (pl. Sikyen) : Nom du *Tata Somba* en langue Ditammari, appellation propre aux Bètāmmaribè.

Tata Somba : Unité d'habitation propre au peuple *Somba*, faisant office de logement, d'étables, de grenier et de lieu de culte, qui intègre des cases, des enclos et éventuellement des terrasses et des échelles.

Termes techniques

Adaptabilité : Capacité de l'habitat à adopter d'autres formes en vue de rencontrer divers paramètres conjoncturels.

Agglomération : Regroupement d'unités d'habitation, intégrées ou non, sur une étendue restreinte.

Analyse générative (TdM) : Discrimination quantitative d'unités formelles distinctes et séparables.

Analyse taxinomique (TdM) : Discrimination qualitative d'identités formelles différentes et opposables.

Archétype (TMA) : Identité formelle supérieure de construction.

Assimilation (TdM) : Inclusion d'identités différentes au sein d'une identité formelle supérieure.

Composition (TMA) : Unité formelle supérieure d'habitation intégrant une pluralité d'unités complémentaires.

Coordination (TMA) : Intégration d'unités formelles présentant une même restriction de leur variabilité.

Degré d'intégration : Unité architecturale supérieure qui constitue un échelon dans une hiérarchie intégrative.

Demeure : Unité formelle d'habitation, correspondant à l'unité d'habitation familiale, qui intègre *Tata Somba*, cases, *Kufiku* et greniers complémentaires par l'intermédiaire d'une cour.

Dérivation (TMA) : Transformation d'un modèle, par exemple : hybridation, translation, rotation, réflexion, etc.

Dissémination : Dispersion des villages.

Éparpillement : Dispersion des demeures, y compris des *Tata Somba*.

Flexion (TMA) : Modification d'un modèle, par exemple : variation géométrique, dimensionnelle, chromatique, thermique, etc.

Formulation (TMA) : Sélection de formes au regard des paramètres conjoncturels.

Grammaire architecturale : Ensemble de règles de composition des unités formelles d'habitation.

Habitat (TMA) : Ouvrage architectural ; artefact construit et habité.

Intégration (TdM) : Association d'unités distinctes au sein d'une unité supérieure, par restriction de leur variabilité.

Modèle (TMA) : Identité formelle supérieure d'habitation subsumant une diversité d'identités similaires.

Niveau d'analyse : Étape dans l'analyse d'un habitat correspondant à un degré d'intégration.

Paysage : Unité d'habitation supérieure maximale qui intègre les villages par l'intermédiaire des pistes.

Pragmatologique (TMA) : relatif à l'étude des faits culturels et de leur formulation.

Subordination (TMA) : Intégration de deux unités formelles présentant des restrictions de variabilité différentes, cette disparité rendant possible qu'une de ces positions, considérées comme subordonnantes, soit associée à d'autres positions.

Unité d'habitation (TMA) : Entité spatiale discriminée par segmentation. Une unité d'habitation est réputée minimale si elle est formellement insécable. Une unité d'habitation est réputée supérieure si elle est formellement décomposable.

Village : Unité formelle d'habitation supérieure qui intègre les demeures *Somba* et les champs de brousse par l'intermédiaire de chemins et de sentiers.

Liste des figures

Figure 1 : Situation du Bénin..... 22

Figure 2 : Région d'étude..... 24

Figure 3 : Exploitation d'un modèle 3D de Tata avec 3D Builder..... 52

Figure 4 : Élévation dépliée d'un Tata Somba © Yves Baudot, 2020..... 52

Figure 5 : Localisation des villages relevés. 54

Figure 6 : Un Tata Somba à Kouaba, © HTC-Atacora, 2019..... 62

Figure 7 : Cas de Tata Somba « évolué », relevé par Maurice dans le village de Tagaye (1957, p. 63) © Archives du CHETOM, Fréjus. 67

Figure 8 : Localisation et attribution des types de Tata Somba selon Albert-Marie Maurice (1957, p. 62) © Archives du CHETOM, Fréjus..... 68

Figure 9 : Un Tata Berba © Catalogue BCDA-ONG (2015). 74

Figure 10 : Flexions de la case. 79

Figure 11 : Flexions de l'enclos..... 80

Figure 12 : Flexions de la terrasse. 81

Figure 13 : Répartition de l'espace intérieur d'un grenier en construction. 83

Figure 14 : Un grenier posé sur une des tourelles du Tata. 83

Figure 15 : Échelle en bois servant d'escalier. 84

Figure 16 : Case au centre de l'enclos.	86
Figure 17 : Case composée à la périphérie de l'enclos.	86
Figure 18 : Complexification de la composition.	87
Figure 19 : Adaptation de compositions.	87
Figure 20 : Diversification des cases.	88
Figure 21 : Association de deux enclos.	89
Figure 22 : Tata Somba à deux enceintes associées en anse de panier. ..	89
Figure 23 : Élévation de l'étage.....	90
Figure 24 : Composition classique du Tata Somba.....	91
Figure 25 : Un Tata à douze tourelles, Tagayè.	93
Figure 26 : Photographie d'un Tata Somba à Natitingou entre 1919 et 1939 © Archives nationales d'outre-mer.....	94
Figure 27 : Construction d'une case supplémentaire à l'étage.....	95
Figure 28 : Un Tata incluant une porte d'entrée supplémentaire.	96
Figure 29 : Une case rectangulaire intégrée au Tata.....	97
Figure 30 : Présentation d'une demeure à Kouaba.....	108
Figure 31 : Héliogramme de Natitingou au 09/06/2022.....	112
Figure 32 : Orientation de l'entrée des Tata dans quatre villages différents	113

Figure 33 : Orientation moyenne des Tata Somba le bas du département de Fada N’Gourma, chef-lieu de la province et de la région du Gourma, au Burkina Faso.	115
Figure 34 : Un Tata Somba associé à d’autres éléments de la demeure (Tabota, 2019).	116
Figure 35 : Cases rectangulaires dans une demeure Somba.....	117
Figure 36 : Greniers supplémentaires posés dans la cour.....	118
Figure 37 : Un apatam situé dans la cour d’une demeure Somba.....	119
Figure 38 : Un arbre dans la cour d’une demeure Somba.....	120
Figure 39 : Cour d’une demeure.	121
Figure 40 : Foyers traditionnels disposés dans la cour d’une demeure à Koussantikou.....	122
Figure 41 : Un four à karité à Tchapéta.....	123
Figure 42 : Autels dressés devant un Tata à Boukoubmé.....	124
Figure 43 : Champs de case entourant un Tata.	125
Figure 44 : Composition classique de la demeure à Kouaba.....	129
Figure 45 : Composition d’une demeure (cas complexe) à Kouaba.....	130
Figure 46 : Cas particulièrement complexe de composition de la demeure.	131
Figure 47 : Cas hybride de composition de la demeure à Tabota.....	132
Figure 48 : Cas d’une demeure hybride adaptée à Tayakou.	133

Figure 49 : Cas innovant de composition de la demeure à Toroubou.. 134

Figure 50 : Inventaire géolocalisé des Tata Somba..... 146

Figure 51 : Répartition des zones d'étude..... 148

Figure 52 : Village de Koussantikou. 152

Figure 53 : Hameau de Koussansourikou. 153

Figure 54 : Village de Tanféré (au nord) et le hameau de Nongou (au sud).
..... 154

Figure 55 : Village de Kouaba..... 155

Figure 56 : Hameau de Koukokou..... 156

Figure 57 : Forage public dans une cour à Péporiyakou..... 161

Figure 58 : Hameau de Koussanrikou. 165

Figure 59 : Hameau de Kokonkou..... 166

Figure 60 : Hameau de Kofoudénkou. 167

Figure 61 : Le village de Tanféré (nord) et le hameau de Nounou (sud).
..... 168

Figure 62 : Hameau non répertorié par l'IGN situé à l'est de Toroubou.
..... 170

Figure 63 : Quartier de Songuétchié (Tagayè). 171

Figure 64 : Composition des sentiers à Koussanrikou. 173

Figure 65 : Organisation des sentiers dans le quartier de Songuétchié. 174

Figure 66 : Histogramme des distances les plus courtes entre villages.	181
Figure 67 : Analyse des plus courtes distances entre un Tata et un cours d'eau, le long de la rivière Kouloumbouanga (Zone 4).....	187
Figure 68 : Cartographie des villes, villages et hameaux de l'Atacora Ouest.	190
Figure 69 : Quelques stands du marché de Kouaba, © HTC-Atacora (2022).....	192
Figure 70 : Systèmes routiers national et départemental.....	194
Figure 71 : Piétons marchant sur la RNIE3.....	195
Figure 72 : La RN7 à hauteur de Koussoucoiongou.....	195
Figure 73 : Routes de l'Atacora.....	197
Figure 74 : Pistes et villages de l'Atacora.....	199
Figure 75 : Orientations du Paysage Somba : orientation moyenne des Tata Somba, orientation de la chaîne de l'Atacora.	201

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Typologie des Tata Somba selon Paul Mercier (1954)..... 65

Tableau 2 : Typologie des Tata Somba selon Albert-Marie Maurice (1957).
..... 66

Tableau 3 : Typologie selon Puren (2010)..... 74

Tableau 4 : Fréquence et pourcentage du nombre de pièces à l'étage
(chambres et greniers) © Pleitinx & Noukpakou, 2019..... 76

Tableau 5 : Composition de l'habitat Somba..... 106

Tableau 6 : Composition et occupation des Tata Somba
(Pleitinx & Noukpakou, 2019)..... 107

Tableau 7 : Analyse des moyennes de l'orientation des Tata par village.
..... 110

Tableau 8 : Tableau des distances entre Tata Somba. 149

*Tableau 9 : Calcul des valeurs statistiques sur la distance
entre villages. 184*

Annexes

Données HTC-Atacora

L'ensemble des données enregistrées au cours du HTC-Atacora et exploitées dans le cadre de cette thèse (inventaire de *Tata Somba* [gis], relevé de villages *Somba* [orthophotos] et relevé 3D de *Tata Somba*) sont disponibles en libre accès sur : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/lab/laa/htc-atacora.html>



Table des matières

JURY DE THESE.....	2
DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS	4
RESUME.....	7
ABSTRACT	8
SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION	11
LIMITES DISCIPLINAIRES	14
FONDEMENTS THEORIQUES	16
1 MILIEU ET SOCIETE <i>SOMBA</i>.....	21
1.1 GEOGRAPHIE.....	21
1.2 SOCIETE.....	26
2 DU <i>TATA SOMBA</i> AU PAYSAGE <i>SOMBA</i>.....	37
2.1 DU <i>TATA SOMBA</i>	37
2.2 ... AU PAYSAGE <i>SOMBA</i>	41
3 DONNEES ET NIVEAUX DE L'ANALYSE	49
3.1 DONNEES	49
3.2 NIVEAUX	56

4	LE <i>TATA SOMBA</i>.....	61
4.1	LITTERATURE SUR LE <i>TATA SOMBA</i>	63
4.2	OBSERVATIONS SUR LES <i>TATA SOMBA</i>	76
4.3	COMPOSANTS DU <i>TATA SOMBA</i>	77
4.4	COMPOSITION DU <i>TATA SOMBA</i>	85
4.5	ADAPTABILITE DU <i>TATA SOMBA</i>	92
5	LA DEMEURE <i>SOMBA</i>.....	99
5.1	LITTERATURE SUR LA DEMEURE <i>SOMBA</i>	100
5.2	OBSERVATIONS SUR LA DEMEURE <i>SOMBA</i>	105
5.3	COMPOSANTS DE LA DEMEURE <i>SOMBA</i>	116
5.4	COMPOSITION DE LA DEMEURE <i>SOMBA</i>	125
5.5	IMPORTANCE DE LA DEMEURE <i>SOMBA</i>	127
6	LE VILLAGE <i>SOMBA</i>.....	137
6.1	LITTERATURE SUR LE VILLAGE <i>SOMBA</i>	137
6.2	OBSERVATIONS SUR LE VILLAGE <i>SOMBA</i>	144
6.3	COMPOSANTS DU VILLAGE <i>SOMBA</i>	157
6.4	COMPOSITION DES VILLAGES <i>SOMBA</i>	162
6.5	CONSISTANCE DU VILLAGE <i>SOMBA</i>	175
7	LE PAYSAGE <i>SOMBA</i>.....	177
7.1	LITTERATURE SUR LE PAYSAGE <i>SOMBA</i>	177

7.2 OBSERVATIONS SUR LE PAYSAGE *SOMBA*..... 179

7.3 COMPOSANTS DU PAYSAGE *SOMBA*..... 188

7.4 COMPOSITION DU PAYSAGE *SOMBA*..... 195

7.5 LOGIQUES DU PAYSAGE *SOMBA*..... 200

CONCLUSION 203

OU HABITENT LES *SOMBA*?..... 203

APPROFONDISSEMENTS 206

BIBLIOGRAPHIE 208

GLOSSAIRES 214

TERMES EN LANGUE VERNACULAIRE..... 214

TERMES TECHNIQUES..... 214

LISTE DES FIGURES 217

LISTE DES TABLEAUX..... 222

ANNEXES 223

DONNEES HTC-ATACORA..... 223

TABLE DES MATIERES 224